Radiodiffusion et État: bibliographie des documents en langue française établie à l'intention du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion

Marc Deschênes
Viviane Haeberlé
Nicole Tremblay

Département d'information et de communication
Université Laval
Québec
août 1985

Nous remercions Madame Hélène Cantin,
du Ministère des Communications du
Québec, pour son aimable collaboration,
ainsi que Monsieur Jean de Bonville,
Université Laval, pour ses précieux conseils.

INTRODUCTION

Cette bibliographie répertorie les documents (articles de périodiques, livres, rapports de recherche) de langue française parus entre 1975 et 1985 et portant sur les aspects culturel, économique, juridique et politique de la radiodiffusion. Nous avons retenu, à titre exceptionnel, quelques ouvrages fondamentaux parus avant 1975 relatifs à la politique de la radiodiffusion canadienne, ainsi que quelques documents touchant un aspect précis de la recherche non traité dans les publications récentes. En s'inspirant du mandat du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion, deux axes principaux ont été identifiés, lesquels se retrouvent dans le plan de classement adopté. La première section trace un portrait des industries culturelles et de l'industrie de la radiodiffusion. Cette section regroupe donc les références aux documents qui abordent les questions soulevées par le développement de nouveaux médias, les documents qui traitent de l'économie des produits audiovisuels (production, diffusion) ainsi que ceux précisant les besoins et attentes des publics. La notion d'identité culturelle est étroitement liée à ces sujets. La deuxième section réunit les publications s'intéressant au rôle de l'État en matière de radiodiffusion et d'industries culturelles.

Considérant ces éléments de recherche, nous avons tenté de répertorier, dans la limite des sources secondaires consultées (voir annexe), toute la documentation portant sur le Canada; nous avons également retenu les écrits abordant ces sujets d'un point de vue général. En ce qui concerne les expériences étrangères, nous avons, à la demande du Groupe de travail, orienté notre recherche vers un certain nombre de pays: les pays scandinaves (avancement de la recherche), la Belgique (situation culturelle), la République fédérale d'Allemagne (régime fédéral), les États-Unis et l'Amérique latine. Le nombre de documents en français étant faible, nous avons aussi conservé les références relatives à d'autres pays lorsque le traitement du (ou des) sujet (s) dépassait la description d'une situation locale en posant certains éléments de réflexion ou modèles. Précisons que nous n'avons pas identifié les thèses et travaux de 3^{e} cycle, les répertoires pour ce type de documents ne comportant qu'exceptionnellement un résumé qui permette de faire un choix judicieux, et les documents, essentiellement de France, nous étant

inaccessibles dans un court délai. Notons enfin que dans la section des attentes et besoins du public en matière de radiodiffusion nous n'avons pas répertorié les nombreux sondages d'opinion sur les habitudes d'écoute des Canadiens. Partant de la distinction entre politique des programmes et politique de radiodiffusion, nous avons retenu les sondages dans la mesure où ceux-ci exprimaient des opinions relatives au mandat de la Société Radio-Canada ou encore aux responsabilités fédérales et provinciales ayant trait à la communication.

Présentation des références

Trois types de repérage sont possibles: plan de classement, index auteurs, index titres (livres seulement). La description bibliographique de chaque document, accompagnée d'un résumé, se retrouve dans la première partie, les index y renvoyant à l'aide d'un numéro d'entrée. Chacune des références est inscrite sous une seule entrée correspondant au sujet principal du document. Les documents abordant plusieurs des sujets identifiés à l'intérieur d'une même section sont classés au début de cette section. Lorsqu'un document traite de façon substantielle de sujets localisés sous des rubriques différentes, un renvoi est établi du (ou des) sujet(s) vers le numéro d'entrée du document. Dans le cas de polygraphies traitées au niveau monographique, le(s) directeur(s) de publication est souvent mentionné comme auteur(s) dans la description bibliographique; cependant, tous les noms d'auteurs dont la contribution est mentionnée dans l'analyse se retrouvent dans l'index. En ce qui a trait aux résumés, leur longueur n'est pas toujours liée à l'importance du document; lorsque nous disposions d'une analyse informative, nous l'avons conservée. Un bon nombre de résumés a été retenu des bases de données interrogées sans modification. Notons que certaines références ne sont pas suivies d'un résumé, soit que les documents répertoriés ne nous étaient pas rapidement accessibles à Québec, soit que, faute de temps, nous n'avons pu les analyser. Enfin, les rapports annuels mentionnés n'ont pas fait l'objet d'un traitement individuel mais sériel.

Québec, août 1985 Nicole Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Introduction		i
1	Industries culturelles et industries de la radiodiffusion	1
	1.1 Changements technologiques	1
	1.1.1 Télévision par câble et télédistribution	3
	1.1.2 Télévision à péage	8
	1.1.3 Satellite de communication	12
	1.1.4 Vidéotex	17
	1.2 Le marché: l'offre et la demande	20
	1.2.1 Production	26
	1.2.2 Diffusion (commercialisation, concurrence, échange)	31
	1.2.3 Attentes du public canadien	35
	1.2.3.1 à l'égard des politiques gouvernementales	37
	1.2.3.2 à l'égard de Radio-Canada	39
2	Rôle de l'État à l'égard des industries culturelles et de la radiodiffusion	41
	2.1 Principes et justification de l'intervention de l'État	41
	2.1.1 Service public	42
	2.1.2 Propriété publique des ondes	44
	2.1.3 Protection de la propriété privée: le droit d'auteur	49

2.2 Modalités de l'intervention de l'État 53

2.2.1 Politiques 53

2.2.1.1 Politiques de communication, de télécommunication et politiques culturelles 53
2.2.1.2 Radiodiffusion 64
2.2.1.2.1 Sociétés de radiodiffusion publique 67
2.2.1.2.2 Radio-Canada 75
2.2.1.2.3 Avenir de la radiodiffusion 79
2.2.1.3 Télédistribution/Télévision à péage 80
2.2.1.4 Médias communautaires 86

2.2.2 Réglementation 93

2.2.2.1 En général et à l'étranger 93
2.2.2.2 Au Canada 97
2.2.2.2.1 Télécommunication 97
2.2.2.2.2 Radiodiffusion 101
2.2.2.2.3 Télédistribution/Télévision à péage 103

Index des auteurs 109

Index des titres 118

Annexe: liste des sources consultées 128

1 Industries culturelles et industrie de la radiodiffusion

1.1 Changements technologiques

001 AUTIN, Jean .- "La radio et la télévision face aux technologies nouvelles" .- Revue des sciences morales et politiques, vol. 138, no 2 (1983), pp. 223-240.

Face aux nouvelles technologies et à la concurrence, la radio et la télévision se doivent d'adopter une politique de programmes dynamique.

002 BERTRAND, Guy; DUMAS, Pierre; LAFRANCE, Jean-Paul .- "La société de l'information et la survie des minorités francophones" .- Critère, no 27 (printemps 1980), p. 91-123.

Les changements technologiques touchant les médias entraînent des modifications dans les comportements du public. Deux tendances se dégagent: vers l'uniformisation et vers la différenciation. Les minorités francophones au Canada peuvent trouver dans les savoir-faire reliés aux communications, en particulier dans les activités de création et de transfert du savoir, un moyen de développement culturel.

003 INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE .- "Les prix des nouveaux médias: actes des 6èmes journées internationales" .- Le Bulletin de l'Idate, no 17 (oct 1984), 624 p.

Recueil des exposés présentés à l'occasion des 6èmes journées internationales de l'IDATE. Parmi les thèmes abordés: la télévision par câble, l'interactivité, divers aspects de la vidéocommunication, le financement des innovations, la déréglementation (Grande-Bretagne, États-Unis, France), la télévision par satellite, le téléphone de voiture et les services de radiocommunications avec les "mobiles" (radiotique, téléphone mobile, Eurosignal).

004 INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE .- "Les prix des nouveaux médias: débats et discussions des 6èmes journées internationales, nouvelles contributions, interventions officielles" .- Le Bulletin de l'Idate, no 18 (jan. 1985), 357 p.

Discours officiels et interventions ayant eu lieu dans les débats et tables rondes lors des 6èmes journées internationales de l'IDATE. Grands thèmes évoqués: la communication médiatée dans la consommation des ménages, le rôle et l'évolution du service public, les raisons de la déréglementation, les problèmes de tarif, de coût et de concurrence, les relations entre câble, satellite et télévision.

005 JUNEAU, Pierre .- "La radiotélédiffusion publique et les technologies nouvelles: un point de vue canadien" .- Inter, vol. 17, no 20 (15 nov. 1983), pp. 1-13.

La Société Radio-Canada, organisme public de radiodiffusion, voit sa mission considérablement remise en question par les changements technologiques. La télécommunication par satellite, la télédistribution et l'apparition de la vidéocassette rendent impérieuse la nécessité d'offrir à la fois originalité et qualité à la population, dont la culture nationale est menacée par l'importation accrue de programmes étrangers.

006 NINEY, François .- "Débat à l'INA: nouvelles techniques, nouveaux services de communication" .- Sonovision, no 212 (jan. 1979), pp. 58-63.

Les nouveaux moyens de communication auront une grande influence sur la société. Ainsi plusieurs nouveaux services sont à l'essai en France. Ceux-ci sont destinés prioritairement aux marchés des entreprises et institutions qui, seuls, peuvent en assumer les coûts. Certains projets se fondent sur une assise sociale plus large. On présente en contrepoint les conclusions d'une commission d'étude ouest-allemande sur les systèmes de communication de l'avenir. Les nouveaux services, impliquant une infrastructure technique coûteuse renforcent la nécessité de faire des choix politiques. La partie se joue sur 3 plans: l'extension d'un service actuel sous-utilisé, le couplage du réseau existant et de l'informatique et la prise en compte des possibilités des satellites. L'orientation de la politique des communications vise à redéfinir la notion de service public ainsi que certaines formes de la collaboration Etat/industrie.

007 PARADIS, Richard-J. .- "Les implications des nouvelles techniques sur les plans domestique et commercial" in Recherches québécoises sur la télévision .- Laval : Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1980.- pp. 157-162.

Enjeu représenté par les nouvelles technologies telles la diffusion par satellites, les vidéocassettes, la télévision payante, le vidéotex, sur

la télévision traditionnelle. Identification des principaux intervenants.

008 SHEPARD, C. D. .- "Les nouveaux services résidentiels et commerciaux" in Recherche et développement : 1977-1978 .- Ottawa : Ministère des Communications, 1978.- pp. 32-33.

L'évolution technique des systèmes de télécommunication aura des effets considérables au point de vue culturel pour l'abonné individuel et sur le plan économique, par la restructuration des systèmes traditionnels et la concurrence féroce pour la conquête de nouveaux marchés. Le Ministère des Communications du Canada devra élaborer de nouvelles politiques relatives aux services résidentiels et commerciaux. Actuellement divers nouveaux services tels que les films sur demande, les renseignements alphanumériques interactifs, la surveillance domiciliaire pour limiter les incendies et les vols, la télévision à péage, etc. sont expérimentés et évalués partout au Canada.

009 VALASKAKIS, Gail: CHARRON, Claude-Yves .- "Les nouvelles technologies de communication dans l'Arctique: la fin d'un sous-développement?" .- Études Inuit/Inuit Studies, vol. 6, no 1 (1982), pp. 3-5.

Introduction à la problématique soulevée par l'avènement des nouvelles technologies de communication chez les Inuit. Sont-elles un outil de développement ou de dépendance? Tout en soulignant la domination culturelle qu'elles peuvent exercer on doit également préciser leurs possibilités comme catalyseur d'éducation et de discussion. Cette question concerne autant les Québécois et les Canadiens envahis par l'introduction de la télévision à péage.

voir aussi : 179, 202, 301

1.1.1 Télévision par câble et télédistribution

010 "La situation de la télédistribution en Suisse" .- Direct, no 5 (1978), pp. 77-80.

Le succès de la télédistribution en Suisse tient à la configuration montagneuse et à la prospérité économique du pays. Le câble permet de capter 6 programmes étrangers. Des expériences de télévision communau-

taire ont été autorisées de façon temporaire, mais, devant l'afflux des demandes de concession, une ordonnance fédérale restrictive a été promulguée. L'article en résume les dispositions.

011 ADDA, Lise .- "Télévision par câble et télévision publique aux États-Unis" .- Problèmes politiques et sociaux, no 465 (3 juin 1983), 40 p.

Structures, financement et programmes de la télévision par câble et de la télévision publique. Éléments du débat qui oppose les partisans de la télévision par câble à ceux de la télévision publique. Avenir de la télévision avec l'apparition de nouvelles technologies (télévision par abonnement, télévision par satellite par antenne commune, télévision à faible puissance, etc...) et concurrence pour le câble.

012 BORDAT, Francis .- "La télévision par câble aux États-Unis: l'heure du «décollage»" .- Études de radio-télévision, no 27 (mai 1980), pp. 107-123.

L'auteur envisage les conséquences du câble et de la télévision payante sur les trois grands réseaux de télévision commerciale aux États-Unis. Peut-être les réseaux devront-ils consentir à augmenter la variété de leurs émissions et se résoudre à toucher un public plus modeste, mais la télédistribution ne menace pas encore vraiment leurs recettes publicitaires.

013 CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Aperçu de l'industrie de la télédistribution: tableaux et diagrammes 1982 .- Ottawa: Direction de la politique de la radiodiffusion et des services connexes, 1984.-

014 DENUIT, Paul-Henri .- "Qu'est-ce que la télédistribution?" .- Bulletin. Association de Cadres dirigeants de l'Industrie pour le Progrès social et économique, no 329 (avril 1978), pp. 170-179.

La télédistribution en Belgique dans des perspectives politiques, juridiques, techniques, commerciales et administratives.

015 DUPUY, Rémy; GASSOT, Yves .- "USA : la course du câble et l'ombre d'ATT" .- Bulletin de l'Idate, no 8 (sept. 1982), pp. 139-150.

La télévision par câble a connu une croissante spectaculaire aux États-Unis, devenant une puissance économique redoutable. Elle a entraîné une concurrence de plus en plus forte pour la course aux franchises, la surenchère sur les programmes offerts et le développement des nouveaux services sur le câble. Les opérateurs du câble sont pourtant inquiets, car l'American Telephone and Telegraph après la déréglementation et sa réorganisation, pourrait bien investir dans le câble, ayant des atouts financiers et étant le premier centre de recherche technologique du monde en matière de télécommunications. L'évolution du câble dépend de la stratégie qu'ATT adoptera et de la concurrence de nouveaux systèmes tels que la télévision haute définition et la diffusion directe par satellite.

016 FLICHY, Patrice .- "Quel modèle de développement pour la vidéocommunication" .- Bulletin de l'Idate, no 13 (oct. 1983), pp. 657-663.

La voie française de la vidéocommunication semble s'orienter vers la multiplication des chaînes nouvelles de télévision et vers l'offre de services diversifiés orientés vers l'interactivité. La télédistribution est le prolongement de la télévision hertzienne englobant la retransmission des chaînes nationales et la distribution de programmes d'origine locale. La télévision locale ne peut à elle seule rentabiliser un réseau de télédistribution. Le choix technique du gouvernement en 1982 pour la fibre optique et l'interactivité a permis la création de réseaux de qualité et la mise en place d'une industrie nationale. La vidéocommunication ne peut attendre aucun transfert des autres médias. Les collectivités locales se voient offrir un rôle prépondérant dans la programmation. Enfin, l'avènement de la vidéocommunication ne sera pas sans effet sur les médias existants.

017 JEAN-PAUL L'ALLIER ET ASSOCIÉS INC. .- Étude relative à l'impact de la télévision française (TVFQ-99) au Québec dans l'optique du mandat législatif et du plan de développement de la SRTQ (Radio-Québec) .- Québec: Jean-Paul L'Allier et Associés inc., 1980.- 104 f.

Étude en 5 parties: 1) historique du projet de diffusion TVFQ-99; 2) portrait de la Selte, société regroupant les câblodistributeurs québécois engagés dans la distribution d'émissions françaises; 3) analyse du contenu de la programmation, relevé des éléments de concurrence avec la programmation de Radio-Québec; 4) méthodologie et résultats d'une enquête auprès de téléspectateurs de 5 régions du Québec sur la perception de TVFQ-99; 5) bilan des conséquences et des retombées économiques. Les perspectives de développement de TVFQ-99 sont analysées. Les incidences de ce développement sur Radio-Québec sont évaluées. Recommandations.

018 JEDELE, Markus .- "La situation de la télédistribution en Suisse" .- Études de radio-télévision, no 30 (sept. 1981), pp. 89-96.

L'auteur fait état du développement, de la réglementation et des expériences de programmes locaux de télédistribution en Suisse. Les problèmes de la Suisse avec les pays voisins dont elle diffuse les programmes sont mentionnés. Intervention faite lors du colloque de la Coopérative Internationale de Recherche et d'Action en matière de Communication (CIRCOM), tenu en 1980 sur les technologies nouvelles de la communication.

019 PEPPER, Robert .- "Les problèmes de la télévision par câble" .- Trimédia, nos 18-19 (printemps 1983), pp. 48-53.

Malgré son développement rapide, l'industrie de la télévision par câble doit faire face à des défis importants. Ses principaux problèmes ont trait à la capacité des exploitants de réseaux à tenir les promesses qu'ils ont faites pour obtenir leurs concessions, à la croissance de l'industrie par rapport aux réglementations locales et/ou nationales, à la survivance des fournisseurs de programmes rivaux, et à l'effet de la concurrence croissante des nouvelles technologies de distribution.

020 PIEMME, Jean-Marie .- "La télédistribution" .- Courrier hebdomadaire du Centre de Recherches et d'Information socio-politiques, no 836 (20 avril 1979), 29 p.

En Belgique, 2 téléviseurs sur 3 peuvent capter jusqu'à 16 programmes. On analyse cette situation, ses conséquences sur l'audience des différentes chaînes de télévision et les enjeux que sa présence implique dans la définition du rôle de la télévision: service public ou entreprise commerciale? Plus de 40 sociétés de télédistribution se partagent le territoire belge. Ces entreprises sont privées, publiques (intercommunales) ou mixtes. Dans tous les cas, ces entreprises sont, contrairement aux États-Unis et au Canada, liées étroitement au secteur énergétique, qui y trouve profit: la rentabilité est rapide (5 à 7 ans), la consommation d'électricité croît, des marchés concurrent sont pénétrés par ce biais. La télédistribution a provoqué un accroissement sensible de la consommation d'images (les abonnés à la télédistribution regardent plus la télévision que les autres), et surtout, une diminution du public de la radio-télévision belge d'expression française. La RTBF, qui dispose en principe du monopole de la télévision en Belgique, est donc ainsi mise en concurrence directe soit avec des chaînes dont le souci culturel n'est pas dominant soit avec des chaînes qui disposent de moyens financiers étendus. Dans la partie francophone du pays, des expériences de télévision communautaires, autorisées par le Ministère de la Culture ont vu le jour. Ces expériences intéressantes risquent pour

tant de renforcer l'opposition au monopole de la RTBF au point que certains milieux progressistes craignent qu'en échange de cette dérogation au monopole les télédistributeurs n'exigent d'importantes concessions aux partisans de la télévision « service public », comme par exemple la reconnaissance du droit à la diffusion de la publicité.

021 PIGEAT, Henri .- La télévision par câble commence demain .- Paris: Plon, 1983.- 239 p.

Analyse des aspects techniques, économiques et socio-culturels de l'implantation de la télévision par câble. Un chapitre est consacré aux problèmes de réglementation et au statut de la télévision par câble. Bibliogr.: pp. 235-236.

022 SCHREINER, Bernard .- "Il faut trouver un nouvel équilibre des médias" .- Presse Actualité, no 175 (août 1983), pp. 14-18.

Interview du président de la mission interministérielle sur les programmes et services de télédistribution, conduite par Bruno Dupont et Bruno Voisin: le câble et la publicité, la presse écrite et les nouveaux médias, les programmes disponibles pour la télédistribution, les problèmes de financement et de rentabilité du câble.

023 ZINS, Pierre .- "L'abondance" .- Bulletin (IREST), no 25 (1982), pp. 3-5.

Analyse de l'avenir réservé à la télévision par câble et au satellite de diffusion directe aux États-Unis. La télévision par câble, qui jouit actuellement d'une grande popularité, tend à élargir son marché par la diversification de ses services. Afin d'assurer leur main-mise sur les autres médias, les télédistributeurs devront avoir le contrôle de l'accès à la programmation; la question de l'obligation de rétrocession n'a pas encore reçu de réponse. Dans ce domaine, la réglementation par la Federal Communications Commission (FCC) et le Congrès n'est pas chose facile et laisse planer des possibilités de censure. D'autre part, le satellite de diffusion directe semble destiné à devenir le pivot des communications à cause de sa puissance, de son universalité et de son rayon d'action.

1.1.2 Télévision à péage

024 BRAULT, François .- "La télévision à péage est-elle inévitable?" .- Cinéma Québec, vol. 6, no 1 (1977), pp. 40-41.

La télévision à péage n'a pas encore reçu le feu vert du CRTC, mais les câblodiffuseurs font des pieds et des mains pour que le projet soit accepté. Advenant le cas, le Québec serait encore une fois envahi par une culture américaine bien que les promoteurs envisagent un octroi de $50 millions au cinéma canadien. Ce cadeau, en fait, permettrait aux promoteurs américains d'avoir le contrôle sur la conception et la distribution des productions cinématographiques québécoises et canadiennes.

025 CARON, Jean-Paul .- La télévision à péage et son impact sur l'industrie canadienne des télécommunications .- Montréal: Banque Nationale, Service des études économiques, 1983.- 55 p.

026 CASTELLANI, Christian .- Étude sur la télévision sélective et payante .- Montréal: COGEM inc., 1982.- 172 p.

Sondage effectué auprès de la population québécoise, abonnée au câble et auditrice de TVFQ 99, dans le but d'évaluer le potentiel d'une programmation à contenus spécialisés et les intentions d'achats des utilisateurs actuels. Une grille de 500 programmes (400 français et 100 canadiens), regroupés en 5 catégories selon leur thème ont été diffusés selon 3 modes: 1) en mode programmé (TVFQ 99), 2) en mode autoprogrammé (sélection sur demande), 3) en mode répétitif (modèle Carrousel). La collecte des données s'est faite au moyen de carnets d'écoute, de questionnaires distribués aux participants et de discussions tenues dans les villes choisies. Le rapport comporte la description des données recueillies en fonction des objectifs spécifiques, un éventail des faits saillants, un exposé des hypothèses et conclusions de même qu'une analyse détaillée des résultats. En annexe, un rapport qualitatif expose les résultats et commentaires du sondage en ce qui a trait aux habitudes d'écoute des auditeurs, au contenu et aux modes de diffusion des programmes ainsi qu'aux intentions d'achats.

027 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Service de télévision à péage .- Ottawa: CRTC, 1975.- 17 p.

Aperçu général de l'historique de la télévision payante et étude de facteurs tels que la fragmentation, l'importation d'émissions étrangères, le "détournement" d'émissions et le potentiel de croissance des industries de production d'émissions canadiennes.

028 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- Télévision à péage .- Ottawa: CRTC, 1978.- 53 p.

Ce rapport étudie les demandes pour la télévision payante utilisant un système de télédistribution au Canada et évalue les réactions aux 3 différents modes de paiement. Il inclut des tableaux statistiques, un appendice ordonné et des tables de données informatiques de base.

029 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- Télévision à péage par abonnement .- Ottawa: CRTC, 1978.- 35 p.

Exposé du problème particulier que pose l'abonnement au service de télévision payante. Basé sur des hypothèses qui s'inspirent de l'expérience de la télévision payante aux États-Unis (la seule source expérimentale disponible) le document contient une analyse d'investissements grâce à laquelle on peut établir les coûts et les revenus, et à partir de laquelle on obtient des états des mouvements de trésorerie et des échéanciers de dépenses.

030 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- Télévision à péage par émission .- Ottawa: CRTC, 1978.- 55 p.

Analyse de l'approche et des concepts de base du mode de paiement par émission, ainsi que de la structure, des revenus, et des coûts d'exploitation de l'organisme d'accès à ce service. Étude de l'impact du mode de paiement par émission de la télévision payante sur différents organismes, les gouvernements et le public.

031 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- Télévision à péage universel .- Ottawa: CRTC, 1978.- 46 p.

Une étude qui aborde divers aspects économiques et sociaux ainsi que des prédictions touchant la télévision payante universelle (système en vertu duquel tous les abonnés de télédistribution auraient accès à la programmation, sans annonce publicitaire, d'un canal supplémentaire). Le document contient de brèves analyses de divers faits, de prédictions, de négociations touchant le produit, de fonds de production, de résultats, de prix, d'organismes d'établissement. L'étude comporte des tableaux statistiques qui démontrent la croissance potentielle des revenus pro-

venant de la vente des émissions et des fonds d'aide destinés à la télévision payante universelle.

032 DUSSART, Christian; PELLETIER, Robert; PIERROT, Colette .- La télévision payante: étude exploratoire auprès d'adultes québécois francophones .- Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1977.- 76 p.

Quelles sont les attitudes et les opinions des consommateurs de télévision québécois concernant la télévision payante? En vue de répondre à cette question, la technique de l'entrevue de groupe est utilisée pour mesurer le degré de connaissance moyen de cette innovation, pour évaluer les premières réactions affectives, pour cerner l'attitude globale du consommateur face à l'utilisation concrète de ce système. Les résultats de l'enquête concernent des opinions sur les tarifs, les modes de paiement, la programmation, le contrôle institutionnel et les procédures d'utilisation. Des précisions méthodologiques sont données en annexe.

033 GAGNÉ, Murielle .- L'univers de la télévision payante aux États-Unis: les services réseaux et les canaux nationaux de TVP .- Québec: Ministère des Communications, 1981.- 142 p.

Après avoir défini le terme "télévision payante", on en présente les différentes composantes: télévision payante par abonnement (STV), distribution à points multiples (MDS), diffusion direct par satellite (DBS), service réseaux et canaux nationaux. Huit réseaux et canaux nationaux américains sont décrits. On étudie la situation de concentration économique dans l'industrie du câble aux États-Unis. Les problèmes de concurrence sont considérés de 2 points de vue: grille de programmes et clientèle. Une explication des structures tarifaires accompagne le description des services offerts. On fait le point sur l'impact de l'utilisation du satellite sur l'industrie de la câblodistribution et de la télévision payante. En annexe, grilles-horaires de 4 services de télévision payante et modèles de contrat.

034 LAFRANCE, Jean-Paul; GOUSSE, Claude (sous la direction de) .- La télévision payante: jeux et enjeux .- Montréal: Éditions coopératives A. St-Martin, 1982.- 176 p.

Textes qui ont été préparés pour le congrès de l'Association de recherche en communication du Québec (l'ARCQ) sur la télévision payante (avril 1981). Jean-Paul Lafrance et Pierre Beausoleil présentent "Pourquoi et comment est née la télévision payante au Canada" (pp. 11-26). Bernard Benoist traite de l'aspect historique dans "Un brin d'histoire: la télévision à péage dans le contexte des systèmes de communication et de dif-

fusion" (pp. 27-50). Pierre Trudel mesure "L'impact de la télévision payante sur la politique nationale des communications" (pp. 51-77). Les "Aspects socio-culturels de la télévision payante" sont présentés par Gaétan Tremblay (pp. 79-107) et les "Retombées économiques de la télévision payante" (pp. 111-143) par Alain Lapointe. Jean-Paul Lafrance présente les organismes concernés dans "Le débat public, sans public" (pp. 145-163). Bibliogr.: pp. 165-171.

035 LAPOINTE, Alain .- La télévision à péage: bilan des aspects technico-économiques .- Montréal: École des Hautes Études Commerciales, 1981.- 45 p.

036 MEIER, Werner A. .- "La télévision payante au Canada: les coûts sociaux des intérêts privés" .- Communication et Information, vol. 7, no 3 (automne 1985). À paraître.

Le Canada a plusieurs longueurs d'avance sur les pays européens dans le domaine de la télévision payante et des satellites de télédiffusion directe. L'auteur, dans la première partie, rappelle les événements qui ont mené à l'instauration du monopole privé de la télévision payante au Canada. Dans la seconde partie, il analyse les difficultés de cette industrie, particulièrement la contradiction entre les stratégies culturelles et industrielles.

037 MULTI-RÉSO INC. .- La télévision à péage au Québec: un diagnostic de la demande et de l'impact financier de la télévision à péage .- Montréal: Multi-Réso Inc., 1976.- 136 f.

Afin d'analyser la demande du marché, 2 options ont été retenues: l'option universelle (où l'abonnement au câble comprend nécessairement le service de la télévision à péage) et l'option à la demande (où l'abonné doit payer spécifiquement pour le service en plus du service de base). Pour l'ensemble de l'échantillon (population francophone de Montréal et de Québec, anglophone de Montréal), la demande des services de télévision à péage est influencée d'abord par les variations de prix, ensuite par les variations de langue de programmation et en dernier lieu par la durée de la programmation. De nombreux tableaux commentés donnent les détails de ces résultats. La seconde partie du rapport vise à identifier les conséquences économiques et financières de la télévision à péage pour les câblodiffuseurs du Québec. Le modèle d'analyse financière retenue permet d'effectuer des calculs sur 60 périodes mensuelles. Il calcule entre autres les postes suivants: revenus, coûts d'exploitation, bénéfice actualisé, taux de rendement, produit de base. Les simulations ont été effectuées pour 3 marchés: National Cablevision et Cable TV à Montréal, National Cablevision à Québec. En annexe: compor-

tements et attitudes des personnes interrogées face à la télévision, dépouillement des entrevues de groupe, méthodologie et instruments.

038 OPPENHEIM, Jacques; STANTON, Franck; OSTROFF, David .- "La télévision à péage" .- Problèmes audiovisuels, no 21 (sept.-oct. 1984), 56 p.

Extraits d'articles ou de communications concernant le problème de la télévision payante ou à péage examiné par le biais d'exemples étrangers (essentiellement des systèmes payants de télévision aux États-Unis): historique de l'idée de télévision payante; problèmes de choix de technologie (système de télévision par câble, par satellite, par abonnement à partir d'un système de diffusion classique...), de rentabilité, de concurrence rencontrés par les groupes multi-média; difficultés et succès des sociétés de télévision comme Home Box Office (HBO) aux États-Unis, The Entertainment Network (TEN) en Grande Bretagne, et caractéristiques des diverses expériences européennes, notamment de Canal Plus.

voir aussi : 271

● 1.1.3 Satellite de communication

039 "Les satellites européens de diffusion directe" .- Problèmes audiovisuels, no 3 (sept.-oct. 1981), 32 p.

Henri False présente ce dossier autour de 4 thèmes: 1) "La communication par satellite" réunit des textes définissant les principaux concepts (S. Carette, H. False, S. Gregory-Brive, p. 3.) et un historique de la technique et des organisations spatiales (S. Brunet, pp. 4-8). D'autres textes portent sur la radiodiffusion directe (A. Dubec et L. Goussot, pp. 8-10), sur les lanceurs (J.C. Bouillot, pp. 10-12), les satellites (J.C. Husson, pp. 12-13) et la réception au sol (T.F. Howell, pp. 13-14). 2) "L'Europe des satellites" (R. Gressmann) présente le plan de Genève (pp. 15-17) tandis que des textes du Haut-Conseil du l'Audiovisuel et de Gerd Bacher abordent les motivations politiques et industrielles (pp. 17-19). 3) "Les problèmes techniques et juridiques": un texte de B. Heraud présente l'orbitre géostationnaire comme une ressource limitée (pp. 20-21) tandis que les autres textes portent sur les problèmes de débordements et de monopoles (J. Autin, pp. 21-22), et l'imbroglio juridique auquel donne lieu la protection du droit d'auteur (A. Schart, pp. 23-24). 4) "Les satellites vus de la terre": l'enjeu publicitaire (R. Gross. p. 25-26) et la protection de la production nationale (Rapport Seydoux, p. 26) provoquent inquiétudes et con-

voitises. Un texte de G. Brun, A. Cayet et P. Ranvoisy laisse entrevoir les nouveaux services (p. 27). Des extraits de Jean d'Arcy et de François Billetdoux traitent des programmes et de leur public (pp. 28-29).

040 BAER, James; ATTWELL, Stuart .- Étude de l'impact socio économique de la diffusion directe par satellite (DDS) sur l'industrie canadienne de la télévision .- (s.l.): Raymond, Chabot, Martin, Paré et cie, 1982.- 106 p.

Étude réalisée pour le ministère fédéral des Communications visant à évaluer l'impact probable de l'implantation d'un service de diffusion directe par satellite au Canada. L'étude de l'impact est centrée sur l'industrie de la radiodiffusion. On élabore un scénario restreignant les conséquences négatives de ce projet sur les entreprises de diffusion d'antenne et sur les télédistributeurs. Un profil socio-économique de l'industrie actuelle complète ce rapport.

041 BUCHAN, Robert-J. .- "La radiotélédiffusion directe par satellite" .- Inter, vol 15, no 19 (15 nov. 1981), pp. 1-5.

La Satellite Television Corporation, aux États-Unis, projette l'utilisation de 4 satellites pour la prestation de services radio-télévisuels. Cela crée des problèmes: 1) à l'échelle nationale: l'obtention des approbations réglementaires, 2) à l'échelle internationale: le chevauchement des frontières par les signaux des satellites. Le Canada et les États-Unis ont sur ce point des vues différentes, le premier est en faveur de la souveraineté culturelle et le second de la libre circulation de l'information.

042 CHANIÉ, Christine .- "Nouveaux médias: le changement est pour aujourd'hui" .- Stratégies, no 392 (6 nov. 1983), pp. 35-36.

La mise en orbite de satellites de diffusion directe, d'ici 1985, mettra des programmes de télévision étrangers à la portée des téléspectateurs français. Pour contrecarrer cet afflux, le gouvernement lance un double programme: le câblage du pays et la promotion des industries culturelles nationales, en particulier des sociétés de production de programmes.

043 CHAPMAN, John .- "Satelliser les télécommunications au Canada?" .- En Quête/In Search, vol. 6, no 2 (printemps 1979), pp. 11-13.

La participation des gouvernements pour la mise sur pied et l'exploitation de systèmes de satellites est nécessaire à cause des coûts extrêmement élevés de réalisation et de l'intérêt public. Le système canadien d'exploitation est comparé avec celui des États-Unis qui ont ouvert à la libre concurrence leur marché interne de télécommunications par satellites. Par ailleurs, l'utilisation accrue des canaux satellisés plutôt que le développement des réseaux au sol par les sociétés exploitantes classiques est souhaitée. Enfin, les problèmes particuliers des régions rurales et isolées peuvent être résolus par l'emploi de la télévision directe par satellite.

044 COURTEIX, Simone .- Télévision sans frontières: un problème de coopération internationale .- Paris: Economica, 1975.- 342 p.

Étude de la coopération internationale en matière de télévision. Après une description des aspects techniques de la télévision, on explique comment s'est mise en oeuvre la coopération internationale (structures et réalisations), et comment l'ère des télécommunications par satellites a entraîné l'institution de nouveaux modes de coopération. Enfin, on établit des perspectives d'avenir pour la radiodiffusion par satellite et ses effets sur la coopération internationale en ce qui concerne la télévision.

045 DARDA .- "Satellites TV : la guerre de l'espace" .- Pourquoi, no 177 (juil.-août 1982), pp. 79-86.

Complexité des problèmes posés par le projet de mise en orbite d'un satellite pour la télévision en Europe. En plus des limites techniques, cette nouvelle technologie soulève des conflits entre les monopoles nationaux et compagnies privées, mais aussi des conflits entre l'Europe et les États-Unis pour la conquête de l'espace et de nouveaux marchés de publicité et de programmes. La vente de satellites de télécommunication et de télévision au Tiers-Monde est également en jeu.

046 DEGANG, Claude .- "La télévision par satellite au plan politique" .- Filmèchange, no 24 (automne 1983), pp. 57-65.

La télévision par satellite pose de nombreux problèmes politiques et dépend des décisions de chaque gouvernement de la Communauté économique européenne.

047 DESCHENES, Pierre-A. .- Symposium sur les activités spatiales et leurs implications: d'où vient-on et où va-t-on à l'aube des années '80: le Québec et les satellites de communication au seuil des années '80 .- Québec: Ministère des Communications, 1980.- 34 f.

Incidences des politiques québécoises de développement culturel, économique et de recherche scientifique sur les communications. On présente brièvement les expériences à caractère technologique et socio-culturel auxquelles le Québec a participé en utilisant des satellites canadiens et étrangers; on donne les caractéristiques de l'industrie québécoise de production spatiale et fait état des problèmes politiques qui la caractérisent. A la lumière des développements technologiques à venir, notamment concernant la diffusion directe, les impacts possibles du satellite sont étudiés. Les responsabilités qui incombent au Québec dans la planification de son avenir économique et culturel sont identifiés.

048 DOTTO, Lydia .- "Quand la révolution s'abreuve à même la soucoupe..." .- En Quête/In Search, vol. 7, no 1 (hiver 1980), pp. 2-11.

Les terminaux récepteurs télévisuels, c'est-à-dire les stations terrestres destinées à la réception des signaux télévisuels transmis par satellite, seront de plus en plus utilisés au Canada, qui occupe la première place dans ce domaine. A l'heure actuelle, il n'existe que des satellites de télédiffusion privés qui donnent lieu à des problèmes de captage illégal des ondes. Les satellites destinés à la consommation publique et les petites stations terrestres peu coûteuses sont pour bientôt.

049 GREGORY, S. .- "Radiodiffusion directe par satellite" .- Vidéo - communications, no 9 (1977), pp. 6-12.

Cette communication fait suite au "Symposium sur la radiodiffusion directe par satellite" qui s'est tenu à Dublin du 23 au 25 mai 1977. Trois thèmes discutés: 1) les contraintes politiques, juridiques et réglementaires de l'utilisation des satellites de radiodiffusion directe; 2) leur développement à des fins d'expérimentation et de promotion et 3) la mise en oeuvre et l'utilisation de ce système par les radiodiffuseurs au profit du public.

050 INSTITUT INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION .- La communication par satellite, perspectives pour l'usager .- Montréal: Institut international de la communication, 1977.- 248 p.

Compte-rendu d'un télé-colloque international par satellite tenu les 9 et 10 juin 1977. Dans la synthèse des discussions, on retrouve une confrontation des différentes expériences de communication par satellite (Hernès et A.T.S.) et une étude des usagers potentiels et de leurs besoins ainsi que des conditions d'accessibilité. Suivent les rapports des rapporteurs locaux de Montréal et Stanford, et les évaluations qui ont été faites de l'ensemble des travaux.

051 KALTENECKER, H. .- "La radiodiffusion directe par satellite" .- Revue de l'UER (technique), vol. 28, no 3 (mai 1977), pp. 90-96.

Les discussions dans la communauté internationale à partir de 1967 sur la radiodiffusion directe et ses implications techniques, économiques et juridiques. Définitions des principaux principes et problèmes juridiques.

052 LABRIE, André .- Les satellites de télécommunication couvrant le Québec: situation actuelle et perspective .- Québec : Ministère des Communications, 1981.- 145 p.

Plus que jamais, les perspectives d'évolution des systèmes de communication par satellite présentent un intérêt pour le Québec puisque celui-ci se trouve sous la couverture des grands réseaux canadiens et américains. Cette situation entraîne des conséquences importantes entre autres sur l'industrie de la radiodiffusion, de la câblodistribution et des services informatiques. À mesure que les antennes de réception deviendront plus abordables (coût, dimension), le problème de débordement des signaux à l'extérieur des frontières s'accroîtra entraînant ainsi la création de nouveaux règlements. L'auteur décrit les systèmes de satellites actuellement en orbite et ceux qui seront lancés d'ici 1985.

053 LITTUNEN, Yrjo .- "Les problèmes culturels liés à la radiodiffusion directe par satellites" .- Revue internationale des sciences sociales, vol. 32, no 2 (1980), pp. 302-323.

Démystification de la radiodiffusion par satellite. Perspectives d'avenir selon 2 optiques: la libre circulation ou l'impérialisme culturel. Incidences sociales, économiques et culturelles de la technologie des satellites à l'échelle régionale et mondiale. Le cas du satellite ANIK 1 dans le nord canadien. Politiques relatives à la radiodiffusion par satellites: les cas du projet NORDSAT dans les pays scandinaves et du projet RATELVE au Vénézuéla.

054 MULLER, Albrecht .- "Quels sont les problèmes suscités par la télévision" .- Études de radio-télévision, no 30 (sept. 1981), pp. 39-45.

La télédiffusion par satellite pose des problèmes politiques et sociaux en Allemagne. Cette intervention analyse les arguments contre l'importation des programmes commerciaux. Intervention faite lors du colloque de la Coopérative Internationale de Recherche et d'Action en matière de Communication (CIRCOM), tenu en 1980 sur les technologies nouvelles de la communication.

055 PEREZ, H.; BELLINGARD, P. .- "Satellites de diffusion directe et sociétés nationales de télévision" in Espace, télécommunications spatiales et radiodiffusion par satellite: les objectifs de la prochaine décennie .- Toulouse: Centre national d'études spatiales, Direction générale des télécommunications, Télédiffusion de France, 1979.- pp. 139-141.

Au moment où les institutions télévisuelles peuvent disposer d'un moyen de diffusion nouveau, on peut se demander ce qu'il faut en attendre, quels nouveaux services le public en retirera. Les pays ayant déjà une bonne infrastructure de réémetteurs tel la France, compléteront les aires de diffusion sous leur juridiction à moindres frais. Les pays moins engagés présentement feront l'économie d'une technologie intermédiaire, gênante. La création de canaux supplémentaires permettra de dépasser la programmation de masse et plus généralement de satisfaire de nouveaux besoins de communication.

056 PLOMAN, Edward .- "La radiodiffusion par satellite: promesses et réalités" .- Revue de l'UER, vol. 28, no 3 (mai 1977), pp. 82-86.

Les attitudes vis-à-vis la radiodiffusion directe par satellite. Quelques projets: Brésil (satellite de télécommunication); Argentine, Chili, Colombie, Equateur, Pérou et Vénézuela (système de télé-enseignement); région arabe (télécommunication et radiodiffusion); Asie (Inde, Indonésie); Afrique (télévision éducative).

- 1.1.4 Vidéotex

057 BRUNER, Arnold .- "La liberté et la presse électronique" .- En Quête/In Search, vol. 8, no 2 (2e trim. 1981), pp. 4-11, 26-27.

L'informatisation de la presse au Canada est commencée depuis plusieurs années et l'arrivée du vidéotex suggère de nouvelles vocations dans le domaine de l'échange d'informations. On craint cependant une montée de la réglementation, tant du contenu des nouvelles et de la publicité, que du média lui-même. Les perspectives de développement pour le futur sont nombreuses et varient beaucoup selon les auteurs.

058 CARON, Jean-Lucien .- Vidéotex: chaînon manquant de la vidéosphère? ou almanach du peuple "électronifié"? .- Québec: Ministère des Communications, 1980.- 30 p.

Texte d'une conférence présentée au séminaire sur "Les communications et les développements technologiques reliés aux systèmes vidéotex", organisé par la société Seca. Après avoir énuméré diverses fonctions et caractéristiques du vidéotex et du télétex, on évoque l'importance d'une concertation entre les producteurs d'information, l'industrie manufacturière et les responsables de la diffusion. Pour chacune des fonctions du vidéotex et du télétex, des guides, principes directeurs et contraintes sont en préparation dans les bureaux gouvernementaux. Un exemple de balise est donné pour la fonction "fourniture d'informations". On tente de cerner la spécificité des systèmes vidéotex et télétex et on présente le point de vue de l'État québécois sur les modalités d'implantation de ces nouveaux systèmes.

059 GAUTHRONET, Serge .- La télématique des autres : les expériences de vidéotex en Europe .- Paris : La Documentation Française, 1982.- 164 p.

De nombreuses applications du vidéotex tentent aujourd'hui (années 1980) de conjuguer télématique et grand public. Afin d'éclairer les débats auxquels ce phénomène pouvait donner lieu à l'étranger, des expériences menées en Grande-Bretagne, en République Fédérale d'Allemagne, en Suède et en Finlande sont analysées. L'étude montre le lien entre le vidéotex et les administrations des télécommunications; elle expose l'état d'avancement des projets, et elle analyse les débats politiques et les formes de contrôle institutionnel autour des projets. Elle traite aussi du triple décalage existant entre l'offre de services vidéotex et le grand public, soit un décalage économique, un décalage entre contenu et attentes, et un décalage culturel.

060 HASLAM, Gerry .- "Promesses et menaces du marché des informations" .- En Quête/In Search, vol. 7, no 2 (printemps 1980), pp. 18-25.

L'auteur, président de l'Association canadienne des fournisseurs de ser-

vices d'informations vidéotex, traite du rôle du vidéotex, de son fonctionnement, du marché, de son coût au Canada. Prestel en Grande-Bretagne sert de point de référence. Il discute aussi des effets sociaux et de l'attitude du gouvernement qui, grâce à Télidon, joue déjà un rôle important.

061 LEPIGEON, Jean-Louis .- "Les télétex et vidéotex s'ouvrent à une économie de marché après des années d'expérimentations gratuites" .- Humanisme et entreprise, no 129 (1981), pp. 57-77.

Le vidéotex, longtemps considéré comme un média mineur, commence à être apprécié comme un média indépendant et solvable. On a dressé un tableau mondial de la situation du vidéotex, tenant compte de la place et du rôle que jouaient la presse, la radio ou la télévision dans la marche vers la communication pluri-média. La situation européenne, celles de l'Amérique du Sud, de l'Australie, du Japon, du Canada et des États-Unis sont analysées.

062 MADDEN, John C. .- Le Canada à l'aube du vidéotex .- Ottawa: Ministère des Communications, 1979.- 34 p.

L'industrie du vidéotex devra se développer au bénéfice du plus grand nombre et tenter de minimiser les dommages pour ceux qui auront quelque chose à y perdre. On expose les objectifs principaux de toute politique gouvernementale et on exprime les inquiétudes à l'égard de l'application de cette technologie. On présente enfin le système de vidéotex Télidon. La coordination des efforts dans l'adoption d'un standard de normes alpha-géométriques est indispensable pour obtenir une position solide sur ces nouveaux marchés en développement.

063 MICKLITZ, H. .- "Problèmes posés par l'introduction des nouvelles technologies de l'information des consommateurs : questions juridiques" in Le consommateur et les nouvelles technologies de l'information .- Louvain-La-Neuve : Cabay, 1982 .- pp. 103-144.

Pour aborder les problèmes les plus importants liés à l'introduction du vidéotex en Allemagne, les questions d'ordre juridique sont traités par rapport à: 1) la publicité par vidéotex et la protection du consommateur, 2) les problèmes de droit privé que posent les commandes passées par vidéotex, 3) la protection des données et le vidéotex. Ce rapport général est suivi de commentaires sur le sujet, soulevant les mêmes questions mais appliqué à des pays différents, soit celui de J. Jacquot (Institut National de la Consommation) pour la France, celui de D. Tench (Consumers' Association) pour le Royaume-Uni, et celui de Th.

Bourgoignie (Centre de droit de la consommation, université catholique de Louvain) pour la Belgique.

064 NYHAN, Michael J.; JOHANSEN, Robert; PLUMMER, Robert .- "Les services vidéotex et télétex aux États-Unis: perspectives pour les années 1980" .- Journal des télécommunications, vol. 47, no 6 (juin 1980), pp. 396-400.

Les États-Unis accusent un retard par rapport au Canada et à certains pays d'Europe dans le développement de services de vidéotex et télétex. Ce retard serait dû à la structure des télécommunications, au manque d'empressement des compagnies privées, à l'attitude des pouvoirs publics et à la réglementation. L'attitude de différentes compagnies de télécommunications dont American Telephone and Telegraph Company (AT&T) face à l'introduction de ce service est décrite. Enfin, les problèmes faisant obstacles à ce service ainsi que les perspectives de marché sont examinés.

1.2 Le marché : l'offre et la demande

065 Colloque "Recherche québécoise sur la télévision" .- Laval: Editions Albert St-Martin, 1980.- 210 p.

Collection des principaux textes présentés au colloque, qui s'est tenu à Dorion les 5 et 6 novembre 1979. Les contributions sont regroupées sous les thèmes suivants: 1- étude des émissions; 2- analyse des messages publicitaires; 3- évaluation des auditoires; 4- économie générale du phénomène télévisuel au Québec; 5- la télévision du Québec au futur. En annexe, le répertoire des communications rassemblées dans les Actes du Colloque sur la recherche québécoise sur la télévision.

065a BABE, Robert E. .- "Les empires télévisuels" .- En Quête/In Search, vol. 7, no 1 (hiver 1980), pp. 12-19.

La concentration de la propriété des entreprises canadiennes de la télévision est avancée. La propriété conjointe (télévision- télédistribution) est un phénomène plus récent et moins développé. L'auteur réfute les arguments en faveur de ces fusions et dégage les conséquences néfastes de la concentration. Il décrit le rôle du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes comme arbitre entre le public et les compagnies.

066 CANTIN, Hélène; GIROUX, Daniel; MICHAUD, Denis; NOREAU, Francine .- La radio au Québec: rapport présenté au sous-comité no 1 sur la radio éducative .- Québec: Ministère des Communications, 1978.- 2 vol.

Après avoir défini les différents types de radio existant au Québec, on examine la répartition des stations de radio sur le territoire. On établit une distinction entre les stations selon leur mode de propriété: étatique, privé à but lucratif, privé sans but lucratif. Des données sur l'écoute des stations sont fournies pour différentes catégories de stations (MA, MF, langue française, langue anglaise, locales, non locales), puis on dresse un inventaire des sondages de satisfaction. Les programmes des stations de radio MA et MF du Québec sont analysés selon les promesses de réalisation des stations. Une analyse bibliographique de la radio au Québec complète cette étude.

067 CAWELTI, John C. .- "Le pluralisme culturel et les média de l'avenir: un point de vue américain" .- Cultures, vol. 4, no 3 (1977), pp. 57-83.

La télévision commerciale américaine s'est imposée comme une force culturelle sur laquelle il faut s'interroger. Ce n'est pas la diversité des supports technologiques qui peut seule assumer le pluralisme culturel, mais la combinaison dynamique des éléments qui composent le "médium": l'"initiateur", le véhicule, les conventions et le public.

068 CEGIR .- Etude d'opportunité relative à l'introduction d'un deuxième réseau privé de télévision de langue française desservant le Canada et les autres marchés périphériques .- (s.l.): CEGIR, 1984.- 46 p.

069 CEGIR .- La télévision francophone au Canada: un deuxième réseau privé .- Ottawa: CEGIR, 1984.- 2 vol.

070 CHARRON, Claude-Yves .- "Le défi d'Inuit Broadcasting Corporation: un entretien avec la directrice d'IBC, Minnie Audia Freeman" .- Etudes Inuit/Inuit Studies, vol. 6, no 1 (1981), pp. 49-51.

Mme Freeman précise le mandat de l'IBC et signale les difficultés que représente l'invasion culturelle de la programmation télévisée des pays au sud de l'Arctique. L'établissement d'un nouveau réseau structuré de

télévision respectant l'identité culturelle de la communauté Inuit, constitue l'alternative nécessaire pour faire de ce média un outil de développement.

071 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- Analyse de la programmation et du contenu canadien .- Ottawa: CRTC, 1977.- 198 p.

Évaluation de l'impact du contenu canadien à la télévision, du coût de ces émissions pour les réseaux canadiens et de leur auditoire. Analyse du genre d'émissions présentées par les réseaux aux heures de pointe.

071a CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- La propriété canadienne dans la radiodiffusion. Rapport sur le désaisissement étranger .- Ottawa: CRTC, 1974.- 44 p.

Analyse historique du problème de la propriété canadienne dans la radiodiffusion, et des diverses politiques votées et légiférées. Le désaisissement des intérets étrangers est analysé dans plusieurs organismes et sociétés. En annexe, des tableaux montrant le coût des systèmes à la suite du désaisissement.

071b CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- La propriété dans l'industrie privée de la radiodiffusion: le CRTC et la propriété des moyens de radiodiffusion (Etude numéro I) .- Ottawa: CRTC, 1978.- 31 p.

Une étude technique de base pour le rapport intitulé: "La propriété dans l'industrie privée de la radiodiffusion: une analyse économique de sa structure, de son rendement et de son comportement".

071c CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- La propriété de l'industrie privée de la radiodiffusion: les effets de la concentration sur la programmation de la radiodiffusion (Etude numéro VI) .- Ottawa: CRTC, 1978.- 87 p.

Étude technique de base pour le rapport intitulé "La propriété dans l'industrie privée de la radiodiffusion: une analyse économique de sa structure, de son rendement et de son comportement". On cherche à savoir si une plus grande concentration de moyens économiques permet à la télévision et à la radio de diffuser une programmation meilleure.

Les stations de télévisions sont étudiées en 1974-75, alors que les données sur la programmation des stations de radio ont été recueillies pour la période de 1970 à 1975.

071d CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- La propriété dans l'industrie privée de la radiodiffusion: une analyse économique de sa structure, de son rendement et de son comportement .- Ottawa: CRTC, 1978.- 51 p.

Examen des données statistiques (datant de 1975) afin d'évaluer les effets de la concentration de la propriété dans l'industrie de la radio, du câble et de la télévision. L'étude cherche à répondre aux questions suivantes: 1- quels sont les niveaux de concentration dans le secteur privé de la radiodiffusion canadienne?; 2- dans quelle mesure la concentration est-elle liée à des facteurs de marché (importance du marché, par exemple)?; 3- la concentration découle-t-elle de décisions qui permettent la propriété d'entreprises multiples dans l'industrie de la radiodiffusion?; 4- dans quelle mesure la tendance à la concentration se manifeste-t-elle en radiodiffusion?

072 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES, (sous la responsabilité de) .- La radiodiffusion multilingue dans les années 70 .- Ottawa: CRTC, 1974.- 32 p.

Cette étude examine les changements rapides survenus dans la radiodiffusion canadienne en général et dans la radiodiffusion dans une troisième langue au Canada telle qu'elle apparaissait au début des années 1970; les statistiques sont classées par moyen de diffusion, région de production et langue de radiodiffusion. L'étude examine également les fonctions sociales remplies par la radiodiffusion dans une troisième langue.

073 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada: 1968-1978 .- Ottawa: CRTC, 1979.- 2 vol.

Rapport sur le progrès de la radiodiffusion au Canada en ce qui concerne la diffusion, les genres d'auditoires, la propriété et l'état financier. La plupart des tableaux du volume 1 présentent des statistiques pour 1967 et des comparaisons applicables à 1972 et à 1977. Le volume 2 comprend des statistiques détaillées illustrant les changements survenus dans l'industrie de la radiodiffusion entre 1968 et 1978.

074 FLICHY, Patrice .- "Les nouvelles techniques de communications sonnent-elles le glas des télévisions nationales?" .- Bulletin de l'Idate, no 8 (sept. 1982), pp. 129-137.

Les pays européens, ayant choisi des standards différents de télévision, ont facilité la création d'industries nationales de matériel. Ils ont aussi créé de puissantes sociétés nationales qui ont pris en charge les programmes. Depuis 1965 l'industrie nationale est devenue multinationale pour les matériels et pour les programmes. Les nouvelles technologies de la décennie 1980 ne font que renforcer cette tendance. L'audiovisuel américain dispose d'une infrastructure de distribution internationale considérable. En France les produits américains représentent environ un tiers des programmes de fiction à la télévision et un tiers des recettes cinématographiques. Une miniaturisation des outils de production peut entraîner une baisse du coût des programmes et donc permettre le développement d'une production audiovisuelle nationale. L'évolution de la communication audiovisuelle repose sur le rapport entre les 2 tendances de nationalisation et d'internationalisation.

075 FOURNIER, G. .- Rapport sur l'aptitude de la communauté artistique francophone du Canada à répondre aux besoins de programmes d'un nouveau réseau francophone de télévision privée .- Montréal: Guy Fournier et Associés Inc., 1984.-

076 GAGNÉ, Richard; BONNEAU, Michel .- Profil économique de la radiodiffusion privée au Québec (document de travail) .- Québec: Ministère des Communications, 1979.- Circa 160 p.

Document portant sur les caractéristiques des revenus et des frais directs d'exploitation, sur les frais de programmation, de rémunération et d'immobilisations, ainsi que sur la rentabilité des entreprises qui composent cette industrie. Les thèmes présentés sont les suivants: d'abord, la situation économique générale de l'industrie, ensuite le profil économique de la télévision et de la radio privée, profil présenté par la suite sur la base des régions administratives du Québec. En plus des différents tableaux afférents à chacun des chapitres, des renseignements additionnels sur le nombre de stations, sur leur couverture respective et sur la publicité se trouvent en annexe.

077 MATTELART, Armand; DELCOURT, Xavier; MATTELART, Michèle .- La culture contre la démocratie? L'audio-visuel à l'heure transnationale .- Paris: Découverte, 1984.- 224 p.

Résultats d'une recherche, commandée par les ministres de la Culture du Brésil, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, du Mexique et du Portugal (juin 1982), sur les possibilités de coopération entre les pays de langue d'origine latine pour la création, la diffusion, l'échange et la protection des produits culturels audiovisuels. Les quatre parties du livre abordent les sujets suivants: le déséquilibre des flux internationaux en matière de culture, d'information et de communication; le débat sur la culture et l'industrie, replacé dans le contexte des tendances de l'économie internationale; les efforts entrepris par les possibles partenaires d'un espace audiovisuel afin de trouver d'autres formes de solidarité; et les contradictions auxquelles doit faire face une industrie des programmes quand elle tente de concilier l'expression démocratique des spécificités et la conquête des marchés extérieurs.

078 MIEGE, Bernard; HOROWITZ, Harold; GARNHAM, Nicolas; COULOM, Nicole; VIDAL-BENEYTO, José; FRABIZIO, Claude .- "Une affaire d'Etat : la culture" .- Le Monde diplomatique, no 325 (avril 1981), pp. 11-15.

Préoccupés en priorité par la sauvegarde du patrimoine national, certains Etats sont venus à considérer la vie culturelle comme une affaire publique. Dans son article sur la "France" : une austérité au service des intérêts dominants", B. Miège (p. 11) montre comment la culture et la communication sont structurées selon des critères empruntés aux pratiques du secteur privé en favorisant les classes bourgeoises et intellectuelles au pouvoir. Dans "Etats-Unis : le pouvoir fédéral s'engage prudemment" (p. 12), H. Horowitz voit le pouvoir politique comme un régulateur qui freine l'appétit des industries culturelles et aide les entreprises à but non-lucratif. "En Grande-Bretagne, l'élitisme est au pouvoir" selon N. Garnham (p. 12): s'y manifeste à la fois la stratification par classes de la consommation et de la production culturelle et la pénétration des conglomérats multinationaux. Au Japon, N. Coulom explique le rôle prépondérant du mécénat industriel alors que l'essentiel du pouvoir porte sur la préservation de la culture nationale. L'accent est mis sur la télévision. C. Frabizio décrit la situation au Canada où se pose la question de l'identité face aux Etats-Unis. Pour sa part, J. Vidal-Beneyto dans "Politiques culturelles et démocratie" (p. 14) essaie de cerner les contradictions de la culture actuelle, les rôles respectifs de l'Etat, du mécénat et des multinationales dans un contexte démocratique.

079 MISSIKA, Jean-Louis; WOLTON, Dominique .- "Où va la télévision américaine?" .- Le Débat, no 11 (avril 1981), pp. 68-80.

L'accroissement de la capacité de transmission et de la diversité des supports ont permis le développement du "narrowcasting" (télévision fragmentée) basé sur une spécialisation des programmes en fonction de

publics spécifiques. On souligne la faculté d'évolution et d'adaptation de la programmation télévisuelle aux Etats-Unis. Les profils juridiques et économiques de cette industrie sont définis. C'est dans la diversité des goûts et demandes culturelles que se développeront les réseaux de télévision fragmentée. Dans cette optique, un appauvrissement des cultures et une standardisation des produits n'est pas à craindre. En annexe, des statistiques sur la télévision par câble, la télévision payante, les vidéocassettes et vidéodisques. L'importance de l'informatique personnelle et la redéfinition des rapports entre cinéma et télévision sont soulignées.

080 TELE-MÉTROPOLE .- Pourquoi une nouvelle chaîne française privée? .- (s.l.) : (s.n.), 1984.

081 THERA, John .- "Culture et économie" .- En Quête/In Search, vol. 8, no 2 (2e trim. 1981), pp. 22-27.

En contradiction avec la perception traditionnelle, le secteur des arts et de la culture contribue au développement économique du Canada, particulièrement au niveau de l'emploi et du produit national brut. Il reste cependant à développer une industrie culturelle canadienne plus forte, pour faire concurrence aux produits venant de l'étranger. Même si la rentabilité directe d'une entreprise culturelle est parfois nulle, les retombées indirectes justifient les investissements faits dans ce secteur.

voir aussi : 191

- 1.2.1 Production

082 Les télévisions francophones. Étude comparée: France, Belgique, Québec .- Bruxelles: Ministère de l'Éducation nationale et de la culture française, 1980.- 159 p.

Inscrite dans le cadre de l'Unesco, cette étude multinationale s'intéresse aux télévisions française, belge romane et québécoise. On examine chacune d'elles (programmation, réception, comportements du public, etc.) avant d'établir des relations. En postface, comparaison entre les télévisions de 7 pays: Belgique, Canada, France, Bulgarie, Hongrie, Italie et Japon.

083 ARCHAMBAULT, Michel; LACOSTE, Maurice .- Etude de l'industrie de la production indépendante en audio-visuel au Québec (1975-1976) .- Montréal: Ecole des hautes études commerciales, 1977.- 161 p.

L'industrie québécoise des productions audiovisuelles se porte mal sauf pour les producteurs de messages publicitaires. En 1976, la production québécoise de longs métrages a atteint son plus bas niveau des 10 dernières années. Les films québécois n'occupaient, en 1976, que 1,6% des films visés; les films américains, 25%. L'imagerie offerte au peuple québécois est donc essentiellement étrangère. La majorité des réseaux de diffusion et d'exploitation est sous le contrôle étranger. En guise de recommandations, les auteurs souhaitent une intervention accrue de l'Etat sous forme d'aide directe (aide financière) et indirecte (mesures réglementaires au niveau des contenus télévisés, de l'exportation; mesures économiques visant à accroître le marché).

084 BEAUCHAMP, Colette .- Rapport sur les politiques de services et de développement de la Société de radio-télévision du Québec (Radio-Québec) .- (s.l.) : (s.n.), 1983.- 52 p.

Compte tenu de ses besoins modestes en équipement de transmission et de production, il appert que la Société Radio-Québec n'est pas en mesure de jouer un rôle déterminant dans le développement de l'industrie manufacturière électronique québécoise. Par contre, la production de programmes favorise le développement de l'industrie québécoise de production de films et de programmes de télévision. Pour des raisons d'ordre culturel et financier, Radio-Québec n'entend pas augmenter la vente de ses programmes à l'étranger pas plus qu'elle ne prévoit expérimenter de nouvelles technologies comme le vidéotex.

085 BOUTOT, Bruno .- "TV: le piano à images" .- Autrement, no 60 (mai 1984) pp. 175-187.

Malgré la concurrence des chaînes américaines, la télévision canadienne réussit à se faire une "clientèle", surtout chez les francophones. C'est avant tout une télévision "éducative".

086 CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS (sous la responsabilité de) .- La viabilité de l'industrie de production d'émissions de télévision d'expression française au Canada: document de travail .- (s.l.): Le Groupe Nordicité Ltée, 1981.-

087 CANTOR, Muriel G.; CANTOR, Joël M. .- "Pouvoir et contrôle dans la production télévisée américaine" .- Études de radio-télévision, no 31 (mai 1982), pp. 75-90.

Examen du système de production des téléfilms aux États-Unis. On présente les organisations et groupes professionnels qui contribuent à la création de dramatiques télévisées; on étudie de façon sommaire les réglementations gouvernementales, le rôle des réseaux de télévision et des sociétés de production et le pouvoir de l'audience sur le choix des programmes.

088 CEGIR .- La radio francophone au Québec et la disponibilité de pièces vocales de langue française .- (s.l.): CEGIR, 1981.- 73 p.

Rapport d'étude réalisé pour l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française. On y analyse la qualité et la quantité de la production de pièces vocales de langue française disponibles aux radiodiffuseurs depuis 1973. Celle-ci est comparée avec la situation des radiodiffuseurs européens. Puis, les politiques du CRTC face à la diffusion de pièces vocales de langue française sont étudiées afin de mesurer jusqu'à quel point la production francophone permet aux radiodiffuseurs de chaque format de programmation (genre musical) de remplir adéquatement les obligations contractées par les titulaires d'une licence d'exploitation. Sont dégagés les problèmes spécifiques que pose la question de la disponibilité des pièces vocales de langue française aux membres de l'ACRTF.

089 CONSTANTINEAU, Gilles .- "Rêver qu'on est oiseau" in Les journalistes: dans les coulisses de l'information .- Montréal: Québec/Amérique, 1980.- pp. 127-162.

L'auteur propose une critique de la programmation des chaînes de radio et de télévision commerciales au Québec. L'exploitation des ondes est une entreprise très lucrative basée sur la recherche d'auditoires massifs. Le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ne joue pas adéquatement son rôle qui lui permettrait d'exiger une amélioration de la qualité des programmes, y compris des émissions d'information.

090 DELAFON, Eudes .- "Pour les programmes grand public, une chaîne suffit" .- Médias, no 32 (18-31 mai 1982), pp. 8-13.

La loi sur la communication audiovisuelle laisse espérer le début d'une véritable stratégie commerciale pour l'industrie française de l'audiovisuel. On dresse un bilan de ce secteur et propose un objectif: une seule chaîne de télévision nationalisée et essentiellement grand public, une libération de toutes les techniques audiovisuelles remises entre les mains d'éditeurs et producteurs privés qui assumeraient les risques commerciaux tout en respectant un cahier des charges.

091 LAPOINTE, Alain; LE GOFF, Jean-Pierre .- L'industrie de la production d'émissions de télévision au Canada .- (s.l.): (s.n.), 1980.- 282 p.

D'une façon générale, la marché canadien de la production de programmes de télévision est faible. Les productions, le plus souvent réalisées par les filiales des grands réseaux sont de peu de qualité; d'autre part, la concurrence américaine est forte. L'absence, à proprement parler, d'alternatives réelles de productions internes soulève certaines interrogations. Ainsi la constitution d'une réseau de producteurs indépendants s'avère souhaitable puisque celui-ci aurait pour effet de rétablir un certain équilibre entre les divers intervenants du marché.

092 MARIE, Jean-François .- "Le financement des industries de la communication et de la création" .- Bulletin de l'Idate, no 13 (oct. 1983), pp. 622-627.

Il serait inutile de doter la France d'équipements techniques sophistiqués si un effort de création pour le contenu ne s'accomplit pas en même temps. Les problèmes financiers concernant le matériel sont quantitatifs et relèvent de solutions classiques. À l'inverse, le développement des produits audiovisuels pose des problèmes nouveaux et complexes. Il est nécessaire d'éviter un divorce entre le secteur public et le secteur privé, entre les grandes et les petites entreprises, entre la France et l'étranger. Il faut créer des moyens de financement originaux en créant des organismes nouveaux de financement. Le secteur public et le secteur privé doivent trouver ensemble les moyens financiers nécessaires au développement de l'industrie des communications et de la création.

093 MC NULTY, Jean .- Vers une recherche de nouvelles formes de radiodiffusion: la programmation locale au Canada .- Ottawa: Ministère des Communications, 1979.- 304 p.

Étude des nouveaux genres de programmation locale au Canada (tels que diffusés par les médias communautaires et autres). Après avoir présenté des hypothèses concernant le contexte social qui a vu naître la programmation locale, on présente le contexte organisationnel de la radiodiffusion canadienne, ainsi que les principaux changements qui ont permis l'émergence de nouvelles formes de programmation locale et les principales sources d'aide à la disposition des groupes engagés dans la production et la diffusion d'émissions. Ensuite, on fait l'historique de la programmation locale, en insistant sur les principaux groupes et particuliers qui s'y sont intéressés, et on étudie 6 régions en détail, décrivant le contexte social et culturel propre à chacune et les émissions locales qui en ont résulté. Enfin, après avoir examiné les principales caractéristiques de la nouvelle programmation locale, on effectue des recommandations sur les mesures à prendre pour la soutenir et pour l'encourager.

094 NOBLE, Ian .- "Vers une télévision différente? la quatrième chaîne de télévision en Grande-Bretagne" .- Pourquoi? no 182 (fév. 1983), pp. 34-40.

Les premiers programmes de Channel Four, lancée en novembre 1982, répondent bien à ses objectifs d'indépendance et de différence: expression des minorités, expériences journalistiques, émissions éducatives destinées aux adultes. D'autres programmes, grand public, témoignent de son souci d'attirer une audience qui assurera sa rentabilité. Par l'hétérogénéité des émissions et des publics, Channel Four prépare la télévision de demain.

095 ROANNE, Henri .- "Cinéma et télévision : frères ennemis ou même combat?" .- La Revue nouvelle, vol. 67, no 1 (jan. 1978), pp. 65-78.

Un mouvement se développe en faveur d'un renouveau de l'audio-visuel à travers un rapprochement du cinéma et de la télévision. Un tel rapprochement, au demeurant déjà largement engagé, pose des problèmes doctrinaux autant qu'économico-financiers.

096 SALLARD, Roger .- "Cinéma et télévision : les facteurs complexes d'une entente nécessaire" .- Humanisme et entreprise, no 107 (fév. 1978), pp. 81-88.

Le développement de la télévision a provoqué une diminution importante de la fréquentation des salles de cinéma. Depuis peu, cette diminution s'est ralentie et on constate même une certaine stabilisation. Une coo-

pération est nécessaire entre cinéma et télévision, pour améliorer la qualité des programmes et des films et pour étudier en commun de nouveaux moyens de diffusion (cassettes, télédisques, etc...).

097 THOVERON, Gabriel .- "Chaînes publiques chaînes privées: deux mondes" .- Études de radio télévision, no 31 (mai 82), pp. 91-103.

Au terme d'une enquête portant sur 24 programmes de télévision captés dans six pays (Belgique, Canada, France, Hongrie, Italie, Japon) une opposition très nette apparaît entre les chaînes privées d'une part et les chaînes publiques de l'autre, les premières sacrifiant surtout au divertissement, les secondes à l'information et/ou à la culture.

098 VASTEL, Michel .- "Al Johnson, président : "Ici Radio Canada..."" .- L'Actualité, vol. 6, no 9 (sept. 1981), pp. 14-20.

Entrevue avec le président de Radio-Canada sur sa requête d'exploiter deux nouvelles chaînes de télévision afin d'accroître le contenu des émissions canadiennes; le refus du CRTC.

voir aussi : 114, 184, 246

- 1.2.2 Diffusion (commercialisation, concurrence, échange)

099 "Nos gouvernements et les marchés étrangers: inventer des formules de promotion" .- Cinéma Québec, no 42 (1976), pp. 6,8.

Le service de la promotion gouvernementale du cinéma québécois de la direction générale du cinéma et de l'audio visuel (DGCA) définit sa politique vis-à-vis les marchés étrangers. La DGCA a participé activement au 12e marché international des programmes de télévision tenu à Cannes, et a trouvé preneur. La DGCA entend prendre l'initiative de la représentation du cinéma québécois dans les festivals et les marchés internationaux.

100 "Organisations nationales et coopération internationale" .- Direct, nos 1-2 (1978), pp. 73-85.

L'article présente 2 organismes francophones largement ouverts sur la coopération internationale et expose leurs besoins spécifiques. La Société Radio-Canada vise à développer la spécificité de ses programmes pour mieux coopérer et résister à la concurrence américaine. L'auteur aborde ensuite les objectifs qui ont provoqué la réforme de la télévision en France en 1974. Il explique son financement et fait état des reproches les plus fréquents. On constate un grand déséquilibre entre la diffusion culturelle et commerciale. En insert, un article sur Radio-France Internationale.

101 DARDA .- "La cuisine internationale du programme TV" .- Pourquoi, no 148 (sept.-oct. 1979), pp. 81-86.

On relate la tenue, à Cannes, du XVième Marché international des programmes de télévision qui en 1979 réunissait 246 organismes de télévision et 617 sociétés de production et de distribution représentant une centaine de pays. C'est à cette occasion que se négocie l'achat et la vente de programmes de télévision. Après avoir fourni quelques chiffres sur les affaires réalisées, on énumère la spécialité de chaque pays en soulignant qu'il est difficile de vendre aux américains. On s'attarde enfin sur la signification culturelle et sociologique du Marché international.

102 EDDIE, C. .- Programmations francophones et anglophones: le jeu de la concurrence .- Québec: Ministère des Communications, 1985.

103 FAVRE, François; FOUBERT, Claude; NINEY, François .- "MIP-TV'81 : play it again" .- Sonovision, no 237 (avril 1981), pp. 28-42.

Dossier sur le 17e Marché International des Programmes de Télévision tenu à Cannes en 1981. François Niney fait un bilan de ce marché et de ses possibilités de développement (pp. 28-31). On signale l'importance de la diffusion au détriment de la production. Après avoir souligné l'importance de la télévision comme multiplicateur des possibilités de diffusion, on s'interroge sur la nature des programmes produits, leur contenu, les conditions de création des auteurs et la répartition des moyens financiers. Certains problèmes sont évoqués: la concurrence privée, la diffusion des films de cinéma à la télévision, le problème des identités nationales et culturelles. On précise quels sont les objectifs, le fonctionnement et les résultats du fonds de création audiovisuelle créé par le Ministère de la culture dans le but de promouvoir le documentaire de création. En insert, un article sur le Festival de Monte-Carlo et une liste d'émissions subventionnées par le Fond de création audiovisuelle.

104 LABRANDE, Christian; NINEY, François .- "Mip-TV 82" .- Sonovision, no 250 (juin 1982), pp. 20-24, 27-32.

Dossier sur les affaires traitées et les participants au 18e Marché International des Programmes de Télévision (MIP-TV), qui s'est tenu à Cannes en avril 1982. Dans la "Logique des coûts-productions" (pp. 20-24), C. Labrande parle de la croissance des coproductions proposées et des coûts des programmes, des séries télévisées, des programmes musicaux et des meilleures ventes. Dans "Publics segmentés. Des satellites pour s'en payer une tranche" (pp. 27-32), F. Niney présente divers propos émis au cours de conférences sur les satellites de télévision directe et la segmentation des publics par les nouvelles techniques audiovisuelles. Deux articles, en insert, traitent de l'informatique au MIP-TV et d'une enquête sur les programmes de télévision dans 7 pays. Deux autres présentent les conclusions d'une étude sur les publics et expliquent le projet de l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER) sur les programmes de télévision européens par satellite.

105 LABRIE, André; LECLERC, Louis .- Diffusion hors Québec des produits audiovisuels québécois .- Québec: Ministère des Communications, 1983.- 24 p.

Les progrès technologiques des 10 dernières années ont créé de nouvelles demandes de produits audiovisuels. Profitant de cet état de fait, le Québec devrait explorer les possibilités des marchés extérieurs pour la vente de ses films et programmes de télévision. Une intervention gouvernementale, qui irait dans le sens de l'assistance déjà fournie par le MICT (Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme) et par l'Institut du cinéma, s'avère donc souhaitable. Étude contributive au rapport: Le Québec et les communications. Un futur simple? Ministère des Communications (1983).

106 LAMOUR, Catherine; POCHET, Philippe .- Les aspects juridiques des échanges de programmes de télévision entre pays européens .- Paris: Interaudiovisuel, 1983.- 115 p.

107 MEISEL, John .- "Canada/États-Unis: un voisinage périlleux" in Les grands voisins: actes du colloque belgo-canadien des 24, 25 et 26 novembre 1983 .- Bruxelles: Éd. de l'Université de Bruxelles, 1984.- pp. 179-193.

Après une description contextuelle du système canadien de radiodiffusion, on souligne les difficultés soulevées par l'envahissement des produits culturels américains. Les mesures prises pour améliorer la situation sont passées en revue.

108 MOUSSEAU, J. .- "La structure des programmes de télévision" .- Communication et Langages, no 24 (4e trim. 1974), pp. 84-98.

Les travaux des spécialistes finlandais des mass-média montrent que le marché mondial des programmes de télévision assure une large prépondérance à quelques pays, surtout anglo-saxons, et aux programmes de divertissements. Les responsables des télévisions françaises doivent envisager une approche globale de ces problèmes au moment où ils doivent faire face à la concurrence.

109 NELSON, Joyce .- "À nous les médailles d'or" .- En Quête/In Search, vol. 5, no 4 (automne 1978), pp. 11-15.

S'il existait un championnat de l'importation d'émissions américaines de télévision, le Canada aurait la médaille d'or. Le Canada, souligne l'auteur, a le triste honneur de dominer le peloton des fournisseurs de revenus à l'industrie américaine d'exportation de ces émissions. Cet article dresse le bilan de la dépendance canadienne. Ce qui se traduisait par une économie d'argent se paie maintenant par une perte d'identité culturelle.

110 NORDENSTRENG, Kaarle; VARES, Tapio .- La télévision circule-t-elle à sens unique?: revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde .- Paris: Unesco, 1974.- 72 p.

En première partie, compte rendu d'une étude effectuée à l'Université de Tampere, dans laquelle on a établi un inventaire international de la composition des programmes de télévision, particulièrement en ce qui concerne les éléments de programme importés de l'étranger, tout en étudiant les réseaux internationaux de vente et d'échange de programmes de télévision. La deuxième partie relate l'essentiel du Colloque sur la circulation internationale des programmes de télévision tenu à Tampere (Finlance) du 21 au 23 mai 1973.

111 TYLER EASTMAN, Suzann .- "Programmes et fournisseurs de programmes" .- Trimédia, nos 18-19 (printemps 1983), pp. 34-43.

Aux États-Unis, "la grande guerre des programmes" de télévision est commencée. En 1983, les fournisseurs de programmes ont pour objectifs , à court terme, de survivre et d'affaiblir leurs concurrents directs. Afin de comprendre les problèmes de programmation du câble, l'auteur étudie les systèmes de financement, les contenus du câble de base et du

câble payant, les compagnies qui fournissent les programmes et l'évolution des méthodes de promotion des programmes auprès des divers publics.

112 . VANDELAC, Louise .- "MIPTV 78" .- Antennes, nos 11-12 (3e et 4e trim. 1978), pp. 27-29.

Compte tenu des coûts exorbitants des productions télévisées et de l'étroitesse de son marché, le Québec a jusqu'à présent dû importer une très large partie de ses émissions des États-Unis et de la France. Il tente maintenant de diversifier ses sources d'approvisionnement, d'internationaliser sa production et se tailler une part du marché mondial. C'est le défi que s'est proposé de relever le groupe-Québec en participant depuis 3 ans au marché international des programmes de télévision de Cannes. Radio-Québec: une réflexion.

voir aussi : 302

- 1.2.3 Attentes du public canadien

113 "La francophonie canadienne et la société médiatisée" .- Direct, no 8 (1980), pp. 185-192.

Compte rendu de la réunion quinquennale de la francophonie canadienne à Winnipeg, consacrée au thème de la francophonie retrouvée par les médias. A l'instigation de l'Association canadienne d'éducation de langue française, 24 séminaires se sont déroulés autour des thèmes: médias et culture francophone, médias et école francophone, médias et société francophone.

114 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Les années 1980: décennie de la pluralité: radiodiffusion, satellites et télévision payante - The 1980's: a decade of diversity: broadcasting satellites and pay T.V., a report .- Ottawa: CRTC, 1980.- 111 p., 104 p.

Rapport du Comité sur l'extension du Service aux petites localités et à celles du nord, constitué afin d'étudier les moyens d'accroître efficacement et rapidement le nombre et la variété des services de télévision aux localités éloignées et à celles du nord. Le rapport traite également de questions relatives à la distribution d'émissions par satel-

lite et de la télévision payante au Canada. Le chapitre 4 étudie "La radiodiffusion exploitée par et pour les autochtones du Canada", le chapitre 7 présente les besoins particuliers de certains groupes au Canada, et le chapitre 9 décrit "L'industrie canadienne de production d'émissions".

115 CROP INC. .- Attitude des Québécois francophones vis-à-vis la création d'un nouveau réseau français de télévision (du 14 novembre au 2 décembre 1983) .- Montréal: CROP INC., 1984.

116 DAIGNEAULT, Pierre; GOUSSE, Claude .- Les Québécois et la télévision: la place de Radio-Québec .- Montréal : Radio-Québec, Service de la recherche, 1980.- 2 vol.

Analyse des facteurs influençant l'écoute de la télévision de Radio-Québec: attitudes, opinions, attentes des téléspectateurs et comportements réels vis-à-vis de la télévision. La notoriété de Radio-Québec et les perceptions des réseaux de télévision TVA et Radio-Canada font l'objet d'une analyse comparative.

117 ECONOSULT INC. .- Consultation de groupes de téléspectateurs: synthèse des échanges .- (s.l.): Econosult Inc., 1985.- 46 p.

Étude réalisée pour le Comité fédéral-provincial sur l'avenir de la télévision francophone. Présentation synthétisée des commentaires des groupes de téléspectateurs ayant participé à la consultation. Divisé en 4 chapitres, cette recherche dégage nettement une rétroaction de la part des usagers concernant 1) ses intérêts, perceptions et transfert, 2) les effets des nouvelles technologies, 3) le rôle des gouvernements et la culture francophone, 4) l'avenir de la télévision francophone. La conclusion aborde les aspects information/divertissement, les choix nouveaux pour le téléspectateur en rapport avec la nouvelle technologie, la télévision américaine et l'avenir des chaînes francophones existantes.

118 FLEURY, Maurice; NADON, Gabriel .- L'information des minorités franco-canadiennes et les mass media québécois .- Québec: Association canadienne d'éducation de langue française, 1980.- 189 p.

Pour les francophones hors Québec, l'écoute de la télévision de langue française (40%) et de la radio de langue française (en moyenne 28%) se révèle plus importante que la lecture de la presse écrite (16%) et des

hebdos dans la même langue. L'hebdomadaire régional constitue une alternative valable au problème de la nouvelle écrite régionale destinée aux francophones. Par ailleurs, les presses radiophonique et électronique (TV) ont beaucoup plus de possibilités d'adaptation que la presse écrite en milieu minoritairement francophone. De nombreux tableaux appuient le propos. En annexe, le questionnaire qui avait pour but de recueillir les données relatives à l'intérêt que portent les francophones vivant en territoire canadien hors Québec aux sources québécoises d'information.

- 1.2.3.1 à l'égard des politiques gouvernementales

119 BOISVERT, Antonin; LABELLE, Lucien .- "Mémoire au CRTC sur la radiodiffusion religieuse" .- Inter, vol. 16, no 3 (15 fév. 1982), pp. 1-4.

Ce mémoire fait état des recommandations de l'Office des communications sociales au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en faveur de l'octroi de licences à des entreprises de radiodiffusion religieuse au Canada.

120 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- L'équilibre en radiodiffusion: rapport sur un colloque tenu les 16 et 17 janvier 1981 à Hull (Québec) .- Ottawa: CRTC, 1981.- 42 p.

Résumé des principaux points soulevés lors du débat organisé par le CRTC dans le but de faire jaillir des idées sur des questions de principe en matière de communications. Deux documents présentés respectivement par Rita Cadieux ("La représentation des femmes et de diverses minorités dans la radiodiffusion: une question d'équilibre?") et David MacDonald ("Choix et justice en télévision canadienne") ont constitué le point de départ de la discussion.

121 GAUTHIER, Raymond .- Les Fransaskois et les médias électroniques: rapport présenté à l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan .- Québec: Ministère des Communications, 1980.- 400 p.

Le but de cette étude est d'élaborer un plan d'ensemble de développement des médias électroniques en Saskatchewan en fonction des besoins des francophones de la Saskatchewan. La première partie, de nature descriptive, comporte 4 volets. Un portrait socio-économique des Fran-

saskois comprend des données sur le comportement général face aux médias et les besoins exprimés. Une présentation des associations regroupant les Fransaskois (structure, orientation, mode de subvention) souligne le rôle de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC). Un inventaire des ressources en communication et des intervenants qui peuvent avoir un impact sur les ressources est fourni. La deuxième partie analyse les 4 volets décrits précédemment. La troisième partie porte sur l'élaboration d'un plan de développement, qui comporte une liste de 83 moyens d'actions s'articulant autour de 2 buts principaux: l'augmentation de la programmation en français, la création d'un outil de reconnaissance culturelle par la production de programmes authentiquement saskatois.

122 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES .- Rapport de la consultation du ministre des Affaires culturelles du Québec .- Québec: Ministère des Affaires culturelles, 1982.- 439 p.

Compte-rendu d'une tournée effectuée par le ministre Clément Richard en 1982, afin d'identifier les objectifs que les Québécois considèrent prioritaires en matière de culture. Voir la section "Culture et communications" (pp. 132-150), qui porte sur Radio-Québec, les radios communautaires, la culture et les médias, et les nouvelles technologies de communication, et la section "Les industries culturelles" (pp. 268-294), qui porte, entre autres, sur la Société de développement des industries de la culture et des communications (SDICC), sur l'industrie du cinéma, et sur l'Institut québécois du cinéma.

123 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. SERVICE DE RECHERCHES .- La télévision selon le bulletin CROP (mise à jour 1983) .- Montréal: Société Radio-Canada, 1983.- xvii - 278 p.

Mise à jour des bulletins CROP sur la télévision depuis 1977. Ce document vise à évaluer les perceptions de l'auditoire sur le rôle joué par la télévision ainsi que sur certains programmes ou thématiques à caractère socio-culturel. Outre les données sur l'écoute de la télévision, l'équipement, les programmes et la publicité, on retrouve l'opinion du public sur le rôle des gouvernements en matière de culture et de communication.

voir aussi : 210

- 1.2.3.2 à l'égard de Radio-Canada

124 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion établi le 14 mars 1977 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes : rapport .- Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services, 1977.- 124 p.

Ce rapport porte sur la façon dont les réseaux de télévision français et anglais de la Société Radio-Canada remplissent leur mandat, d'une façon générale et plus particulièrement dans leurs émissions d'information et d'affaires publiques. Le document fait état de ses conclusions quant à la situation de ces émissions et de ce que pense le public de la Société Radio-Canada.

125 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. SERVICE DE RECHERCHES .- Enquête sur l'opinion des francophones au sujet de la télévision de Radio-Canada et des autres télévisions .- Montréal: Société Radio-Canada, 1983.- xi - 14 p.

Les données de cette étude proviennent d'entrevues individuelles effectuées du 25 mars au 19 avril 1982 au Québec et dans 3 régions du Canada. La 2° section concerne le mandat de Radio-Canada (général, national) et l'appréciation des programmes (reflet de la vie régionale, impact). Les 3 autres sections portent sur l'écoute en fonction de la langue de diffusion, la portée des télévisions, les préférences (stations, programmes) et donne le profil des publics.

126 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. SERVICE DE RECHERCHES .- Enquête sur l'opinion des francophones au sujet de la télévision de Radio-Canada et des autres télévisions: mandat général et mandat national de la télévision de Radio-Canada (document de travail) .- Montréal: Société Radio-Canada, 1983.- 59 f.

Ce document a pour objet d'analyser la réaction du public adulte francophone à l'égard de 6 items du mandat de Radio-Canada: divertir, informer, éduquer, aider les artistes canadiens, établir des liens entre les parties du pays et entre les francophones et anglophones. Trois items servent d'indice pour connaître l'orientation positive ou négative du public à l'égard du mandat télévision, les 3 autres concernent le rôle national de la télévision de Radio-Canada. L'échantillon et la méthodologie sont présentés.

127 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. SERVICE DES RECHERCHES .- Les francophones et la radio... et plus particulièrement, la radio AM française de Radio-Canada: réalisé pour le Comité d'étude sur l'avenir de la radio publique .- Montréal: Société Radio-Canada, 1983.- xxvi - 116 f.

On fait le point sur les données d'auditoire déjà existantes et les études effectuées par le Service de recherches et on présente un sondage réalisé auprès des francophones canadiens pour mieux connaître leurs comportements d'écoute ainsi que leurs besoins et attentes face à la radio.

128 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. SERVICE DE RECHERCHES .- Résultats du sondage pan-canadien réalisé pour le comité sur l'avenir de la radio publique: résultats selon les diverses variables .- Montréal: Société Radio-Canada, 1983.- 142 f.

Résultats d'un sondage réalisé par la firme CROP entre le 15 novembre et le 5 décembre 1982, auprès de Canadiens de tous les âges. La première partie porte sur l'écoute de la radio en général et la seconde sur la radio de Radio-Canada (écoute de la station, opinions concernant son image et son mandat).

2 Rôle de l'État à l'égard des industries culturelles et de la radiodiffusion

129 DAVEY, Keith (président) .- Les mass media; rapport du comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse .- Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1970.- 3 vol.

Le comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse a été formé en 1969 avec mandat d'"enquêter et faire rapport sur la propriété et le contrôle des principaux moyens d'information du public du Canada". (p.v.) Le rapport du comité comprend trois volumes. Le premier, Le miroir équivoque, fournit un tableau de la propriété des moyens d'information (presse, radio, télévision au Canada. Le second volume, Les mots, la musique et les sous, est constitué d'une étude réalisée par la Société Hopkins, Hedlin Limited portant sur l'économie des moyens de communication de masse au Canada. Cette étude aborde le problème de la concentration de la propriété des mass media, les aspects économiques de la presse, de la radio, de la télévision et de la télévision par câble (publicité, recettes et dépenses) et, enfin, les divers agents affectant la concentration et l'économie de mass media, notamment la législation, les salaires des journalistes, les développements technologiques. Les appendices du volume II portent sur la propriété et le contrôle des organes de diffusion dans 103 municipalités canadiennes en 1970 (pp. 451-506), la situation financière de Radio-Canada (pp. 507-532), la situation financière des sociétés canadiennes éditrices de journaux (pp. 533-548). Le dernier volume, Bons, mauvais, ou simplement inévitables? regroupe des études commanditées par la comité sénatorial, dont "Les media et le public" (pp. 3-204).

130 FOWLER, R.M. (président) .- Rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision .- Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1957.- 2 vol.

La commission Fowler a été instituée à la suite de l'essor industriel d'après guerre qui, tout en enrichissant les Canadiens, les rendait plus sensibles aux influences et aux pressions américaines, véhiculées par la radio et la télévision. Pour les commissaires, le problème est clair: "Pouvons-nous résister au raz-de-marée de l'activité culturelle des États-Unis? Pouvons-nous conserver une identité, une culture et un art canadiens, c'est-à-dire une nationalité canadienne?"(Tome I, p. 9). Le dilemme s'exprime ainsi: "Le choix est à faire entre un régime canadien étatisé, assurant dans une certaine mesure le mouvement des émissions entre l'est et l'ouest d'un bout à l'autre du Canada, marqué d'un certain esprit canadien et contribuant à développer le sens de l'identité canadienne, le tout entraînant des frais considérables pour le trésor national; et d'autre part, un régime laissé à l'entreprise privée que les forces économiques rendraient fatalement et dans une large mesure tributaire des émissions de radio et de télévision importées des

États-Unis." (tome I, p. 11). Dans le volume I, les commissaires analysent la programmation radio-télévisée canadienne, la réglementation, les entreprises privées et la société Radio-Canada, la question spécifique de la radio-télévision de langue française, le financement de la radio-télévision canadienne. Le rapport est complété par des annexes qui portent sur l'histoire de la radio-télévision (pp. 331-352), la distribution géographique de la radio-télévision au Canada (pp. 388-429), la législation de la radio-télévision (pp. 441-458), un historique de Radio-Canada (pp. 459-483). Le volume II (constitué de l'annexe XVI) est une analyse fouillée des émissions de radio-télévision au Canada, en 1955.

131 FOWLER, R.M. (président) .- Rapport du Comité sur la radiodiffusion .- Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1965.- 454 p.

Présidé par le même homme que la Commission royale sur la radiodiffusion de 1955, ce comité de la Chambre des Communes fait le point sur la situation de la radiodiffusion au Canada en 1965. L'essentiel de son mandat consiste à étudier les structures, les services, le financement, l'administration, la programmation de Radio-Canada et de suggérer les améliorations nécessaires. En fait, les auteurs y analysent le système de radio-télévision canadien, les secteurs privé et public. Une attention particulière est portée au financement de la radiodiffusion. En annexe, on trouve une étude élaborée du financement de Radio-Canada par la société P.S. Ross et Associés (pp. 351-437).

132 NAMUROIS, Albert .- "Aspects du droit de la radio et de la télévision dans le monde, en rapport avec la liberté d'expression" .- Études de radio-télévision, no 27 (1980), pp. 1-27.

Étude des liens entre l'État et la radio-télévision dans le monde; comparaison de procédés juridiques permettant aux pouvoirs publics d'organiser ces moyens de communication en ce qui concerne leur reconnaissance comme service public, leur degré d'autonomie à l'égard de l'État, l'exercice de leurs activités sous un régime de monopole, la liberté d'expression permise par la participation et le pluralisme. On assiste au développement de stations locales permettant une meilleure communication interpersonnelle.

- 2.1 Principes et justification de l'intervention de l'État

- 2.1.1 Service public

133 "L'auberge espagnole" .- Cahiers du Forum histoire, no 9 (mai 1978), pp. 32-37.

La notion de service public, référence constante en matière de communication audiovisuelle, est utilisée pour justifier des objectifs politiquement opposés. Après avoir fait un historique de cette notion qui remonte à la fin du XIXième siècle, on s'interroge sur son fonctionnement actuel qui semble se baser sur deux sortes de connotations: idéologiques et économiques. On conclut que la référence au service public est une manière commode d'invoquer la raison d'État et de justifier ses interventions.

134 ALBRECHT, Richard .- "La télévision en RFA. Approche empirique et théorique" .- Allemagne d'aujourd'hui, no 85 (sept. 1983), pp. 6-27.

À l'heure actuelle, alors que la télévision ne satisfait pas les besoins de communication de la population et semble même se fermer à certains de ses groupes, il est clair que l'on ne va aucunement vers une solution progressiste; en effet le statut public de la radiodiffusion instauré depuis l'après-guerre afin de la soustraire aux intérêts privés et de la préserver de l'emprise de l'État, risque fort de s'effacer prochainement au profit d'un statut privé, contre lequel des protestations telles que celles du SPD resteront vaines.

135 CONSEIL DE L'EUROPE. CONSEIL DE LA COOPÉRATION CULTURELLE .- Colloque sur des expériences européennes de télévision par câble, radio locale et vidéographie: enseignement et perspectives .- Strasbourg: Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle, 1977.- 26 p.

En première partie, compte-rendu des débats du colloque, tenu à Strasbourg du 11 au 13 mai 1977, qui portait sur les problèmes que pose la mise en oeuvre du principe que les media sont un service d'utilité publique: la garantie de l'accès du public aux moyens de communication de masse, le financement des stations locales de radio et de télévision, la séparation des fonctions, l'élaboration d'un système de contrôle, et les recherches sur les besoins du public. On présente aussi le programme d'action que les participants au colloque ont donné au Conseil de la coopération culturelle (information, expérimentation, symposium, recommandations). En deuxième partie, le rapport du président du colloque reprend les thèmes du colloque et les développe.

136 GOROSTIAGA, Eduardo .- "Exigences de rentabilité et d'autonomie des organismes de radio et de télévision" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 31, no 6 (nov. 1980), pp. 20-23.

La radio-télévision doit être considérée comme une entreprise d'information et être exploitée selon des critères économiques de rentabilité. Afin d'y parvenir, une loi doit garantir l'autonomie sur les plans politiques, financiers, de gestion et de production. Les implications liées à la rentabilisation d'un service public de radio-télévision sont exposées. En conclusion, seules l'autonomie ainsi que l'exploitation nationale et rentable des organismes de radio-télévision protégeront le droit à l'information du public.

137 LEDRU, Philippe-Henri .- "Radio libre et radio privée" .- Allemagnes d'Aujourd'hui, no 72 (avril-juin 1980), pp. 35-47.

Depuis vingt ans, les grandes entreprises de presse et les maisons d'édition n'ont jamais cessé de s'employer à la remise en cause du statut public de la radio et de la TV en RFA. Toutes les tentatives se sont soldées jusqu'à présent par un échec. Aujourd'hui pour la première fois dans l'histoire de la RFA les partisans de la privatisation semblent être bien près de l'emporter.

138 LEGRES, Jean .- "Télévision: peut-on sauver le service public?" .- Presse Actualité, no 186 (sept.-oct. 1984), pp. 49-52.

Réflexion sur les concepts fondamentaux de service public, de financement et d'audience.

voir aussi : 004, 020, 142, 226, 247, 311

- 2.1.2 Propriété publique des ondes

139 "Le monopole en sept questions" .- Vidéodoc, no spécial (mai 1980), pp. 14-34.

En réponse à 7 questions sont rassemblés les points de vue des principaux intervenants dans la création d'un émetteur national en Belgique francophone de type service public. Des aspects connexes au sujet sont

traités: l'existence d'initiatives de transmission privées ou publiques autres que celles de la R.T.B.F., le statut des employés dans de tels services publics, l'émergence des médias alternatifs et leur financement, le principe du pluralisme à la R.T.B.F. et dans les médias alternatifs.

140 "Radio-télévision: la fin du monopole? la loi du 19 juillet 1982" .- Cahiers de la communication, vol. 13, nos 1-2 (1983), pp. 5-115.

Réalisé par une équipe de juristes et de sociologues, ce numéro spécial traite en 2 parties (aspects généraux et aspects particuliers) des caractéristiques de ce nouveau texte juridique, destiné à alléger le monopole de l'Etat français sur la radio et la télévision nationales. Cette loi parait faire progresser le droit de l'homme à la communication et définir la liberté de la communication audiovisuelle comme une nouvelle liberté publique, complémentaire de la liberté d'expression. Pourtant les institutions mises en place ne paraissent pas réduire réellement le poids de l'Etat sur les sociétés de programmes, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, créée par cette loi, ne pouvant pas, finalement, se comparer à des institutions comme la Federal Communication Commission (FCC) américaine ou le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Les dispositions du texte respectent les engagements internationaux et bilatéraux de la France. Le problème du statut des journalistes de l'audio-visuel, journalistes comme les autres ou "voix de la France", ne sera réglé que par la négociation de la convention collective. Enfin, si les nouvelles technologies audiovisuelles (télévision par câble, télématique, satellites) sont pris en considération par la loi, l'application des dispositions prévues risque de se heurter à des difficultés. Le texte intégral de la loi du 29 juillet 1982 complète ce dossier.

141 "La régionalisation de la radio-télévision du service public" .- Etudes de Radio-télévision, no 32 (mai 1983), 123 p.

Numéro consacré à une analyse d'expériences de décentralisation de la radio-télévision dans plusieurs pays européens. Voir, entre autres, "La décentralisation de la radio-télévision dans les pays scandinaves" (Veberbe Petersen).

142 BALLE, Francis .- "Le régime de la radio-télévision française: service public et concurrence" .- Etudes de radio-télévision, no 27 (1980), pp. 157-170.

Organisation de la radio-télévision en France: structures, financement, contrôle de l'État, concurrence entre les 4 sociétés de programmes, monopole de l'État. Comme dans d'autres pays occidentaux, la crédibilité et la légitimité de la radio-télévision sont mises en question.

143 BELLARMIN, .- "Le monopole des ondes" .- Pourquoi, no 166 (juin 1981), pp. 77-82.

Raisons du monopole d'État dans les services de la radio et de la télévision: le cas de la France. La lutte des intérêts publicitaires et des stratégies politiques. Avenir de cette main-mise financière et politique sur les médias. Développement des radios libres et des chaînes nationales.

144 BULLINGER, Martin .- "Télécommunication et liberté d'information" .- Revue internationale de Droit comparé, vol. 31, no 1 (janv.-mars 1979), pp. 5-20.

Pour éviter que les nouveaux moyens et possibilités de télécommunications n'aboutissent à une érosion du monopole public de radio-télévision, on pourrait être tenté, en RFA comme en France, d'interpréter le droit en vigueur ou de l'amender de sorte que les nouveaux moyens soient freinés dans leur commercialisation et soumis au monopole. Une telle réaction devrait cependant tenir compte du principe constitutionnel de liberté d'information.

145 CATTREL, Jacques .- "Les pouvoirs et le monopole de la R.T.B." .- La Revue nouvelle, vol. 33, no 9 (sept. 1977), pp. 249-258.

La R.T.B. est au sein de la communauté française de Belgique l'enjeu d'un combat politique important. L'offensive de la droite se polarise désormais sur le monopole en proposant la création d'une chaîne commerciale.

146 CATTREL, Jacques .- "RTBF : sauver le "monopole"?" .- La Revue nouvelle, vol. 36, nos 5-6 (mai-juin 1980), pp. 463-471.

Le service public de la radio-télévision belge subit actuellement une crise grave. La campagne systématique contre la RTBF vise le démantèlement du monopole de la RTBF et la création d'une chaîne privée.

147 CAZENAVE, Jean .- Les radios libres .- Paris: Presses Universitaires de France, 1980.- 126 p.

En Europe et particulièrement en France, l'État s'est approprié le monopole sur la radiodiffusion; on dresse l'historique de cette mainmise. À la suite de la Grande-Bretagne qui accepte le principe d'une chaîne de radiodiffusion commerciale indépendante, des expériences de radio libre, tantôt légales tantôt clandestines, se réalisent en Italie, en Belgique et en France. Les radios libres sont une contestation du monopole; ils suscitent les prises de position des partis politiques mais ne parviennent pas à écarter la présence de l'État dans la radiodiffusion.

148 GRANDI, R. .- "Mutations de la radio et de la télévision européennes: perspectives et expériences en ce qui concerne la démonopolisation et l'équilibre entre la diffusion publique et la diffusion privée" in Le rôle de l'État vis-à-vis des industries culturelles .- Strasbourg: Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle, 1980.- pp. 101-108.

On assiste en Europe de l'ouest à une démonopolisation des systèmes de radio et télévision locales, à de grandes possibilités de diffusion au-delà des frontières nationales qu'il faut développer au moyen de coopération entre les gouvernements européens et de création d'un système de radiodiffusion commun sous forme de service public.

149 GUYON, C .- "Radios locales privées" .- Cahiers de l'actualité religieuse et sociale, no 245 (15 avril 1982), pp. 267-272.

Description du processus de libéralisation des ondes radio pour des intérêts privés en France depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste et le passage de la loi promulguée le 9 novembre 1981. Présentation de l'état de la situation et du désordre conséquent à la multiplication des stations émettrices. On démontre que, malgré les règlements régissant la diffusion et le financement de ces stations, et après l'étape de la réception des demandes d'attribution de fréquences, beaucoup d'interrogations persistent quant au développement des radios privées, bien que le débat public semble clos.

150 LEHNER, Gunthar .- "L'avenir de la radio et de la télévision en Allemagne fédérale" .- Documents, vol. 38, no 3 (juin 1983), pp. 42-52.

Si les offices de radiodiffusion sont protégés des ingérences de l'État, par contre les partis se livrent à une lutte d'influence pour les contrôler. Face au SPD, et aux syndicats défenseurs d'un système de droit public, la CDU et la CSU sont partisannes d'offices de radiodiffusion privés et s'évertuent à les rendre constitutionnels, ce qui satisferait aussi de nombreux éditeurs de journaux et certains secteurs de l'économie.

151 OPPENHEIM, Jacques .- "Le monopole de la radio-TV en France et en Europe" .- Sonovision, no 207 (juil.-août), pp. 30-36.

L'auteur retrace l'histoire du monopole en France, puis décrit la situation actuelle.

152 PEUGEOT, Catherine .- "Régions: les radios expérimentales" .- Regards sur l'actualité, no 65 (nov. 1980), pp. 32-40.

Après avoir brièvement rappelé l'historique et le cadre juridique des débats sur le monopole d'État sur la radiodiffusion et avoir tracé le bilan de l'activité des radios régionales en France, on présente l'expérience des radios nouvelles autonomes de service public mises sur pied dans le but de défendre le monopole sans masquer l'évolution de techniques et des besoins.

153 RIX, Léo; VALSGAARD, Kjeld .- "La radio locale au Danemark" .- Études de radio-télévision, no 23 (1977), pp. 133-135.

Monopole d'État depuis 50 ans, la radiodiffusion danoise prend un nouvel essor avec l'apparition de la radio locale. Les auteurs expliquent cette situation récente. Cet article est tiré de conférences à un colloque de la Coopérative Internationale de Recherche et d'action en matière de Communication (CIRCOM).

154 SCHARF, Albert .- "Débat concernant le monopole de la radiodiffusion" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. no 29, no 2 (mars 1978), pp. 45-48.

Les techniques nouvelles suscitent un débat autour de l'actuelle organisation de la radiodiffusion. Doit-on briser les monopoles et créer des oligopoles? L'auteur expose la situation d'oligopole de la radiodiffusion en République fédérale d'Allemagne. Il présente différents jugements rendus par la Cour constitutionnelle fédérale de ce pays.

155 SOTIAUX , Daniel .- "Monopole, vous avez dit: service public?" .- Vidéodoc, no spécial (mai 1980), pp. 4-13.

La position de monopole de fait de la R.T.B.F. est critiquée ainsi que la loi du 30 juillet 1979 relative aux communications des nouvelles technologies et des nouveaux besoins en matière de télévision et radiodiffusion. On pose les jalons d'une nouvelle politique de l'audiovisuel. L'interaction entre le secteur privé et le secteur public dans le monde de la télévision est exposée. Articles en insert sur les lois belges de la radio-télévision et sur la situation dans les autres pays d'Europe de l'Ouest.

156 THIBAUT, Françoise .- "Radio et télévision en Italie" .- Revue du droit public, no 6 (nov.-déc. 1980), pp. 1593-1626.

Le monopole public sur la radio-télévision en Italie a été aboli en 1976 après un débat de plus de 6 ans. On évoque l'évolution du statut de la R.A.I. avant 1976 et on décrit la situation de concurrence et de pluralisme qui découle de la réforme.

voir aussi : 202

- 2.1.3 Protection de la propriété privée : le droit d'auteur

157 "La télévision par câble" .- Bulletin du droit d'auteur, vol 18, no 2 (1984), 118 p.

Numéro consacré aux problèmes juridiques, en particulier ceux de la préservation du droit d'auteur que pose l'extension de la télévision par câble. Depuis 10 ans, des réunions internationales (Comité inter-gouvernemental de la Convention universelle sur le droit d'auteur, Comité exécutif de l'Union de Berne, Secrétariat de l'Unesco et Bureau international de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) ont tenté d'établir des principes sans parvenir à une solution uniforme.

158 BABE, Robert E.; WINN, Conrad .- La politique de la télédiffusion et la loi sur le droit d'auteur .- Ottawa: Ministère des Communications, 1984.- 224 p.

159 BRUNET, Claude .- "Le problème canadien du droit d'auteur face aux nouvelles technologies de communication" .- Droit d'auteur, vol. 96, no 4 (avril 1983), pp. 125-129.

Le Canada est un des pays les plus avancés en technologie des communications mais est très en retard dans le domaine du droit d'auteur. Cette situation pose des problèmes tant pour les auteurs que pour la souveraineté culturelle du pays. Le contexte dans lequel évoluent ces problèmes présente 4 aspects: aspect technologique, aspect moral, aspect légal et aspect social.

160 CERF-WEIL, Annie .- "L'audiovisuel et les droits voisins" .- Filméchange, no 5 (hiver 1978), pp. 5-18.

L'auteur fait un bilan international et plus particulièrement français de la protection des droits voisins. Les nouvelles techniques de reproduction, de représentation et de transmission des oeuvres vont mettre en jeu des droits nouveaux, voisins du droit d'auteur et envisageant les prestations des artistes, interprètes, exécutants, producteurs de phonogrammes et organismes de radiodiffusion.

161 CHAKROUN, Abdallah .- "Les questions de droits dans les communications spatiales" .- Bulletin du droit d'auteur, vol. 16, no 3 (1982), pp. 19-28.

Les communications spatiales complexifient les questions relatives au droit d'auteur. Les tarifs concernant les droits à payer pour la transmission sont maintenant appliqués par les pays du monde entier. Avec l'avènement de la télévision directe par satellite il convient d'examiner les hypothèses relatives aux droits des autres. Le danger de propager une culture uniforme et de voir se systématiser la contrefaçon doit devenir une préoccupation constante.

162 DITTRICH, R.; KEREVER, A.; WEINCKE, W. .- Droits de propriété intellectuelle et distribution par câble de programmes de télévision .- Strasbourg: Conseil de l'Europe, Comité directeur sur les moyens de communication de masse, 1983.

Revue des divers moyens d'assurer la liquidation des droits d'auteur tels que la gestion collective sur la base de contrats entre distributeurs et ayant droit, ou de licences non volontaires.

163 HALD, Robert D. .- "Responsabilité des réseaux de télédistribution américains et nouvelle loi sur le droit d'auteur" .- Revue de L'UER (programmes, administration, droit), vol. 28, no 2 (mars 1977), pp. 40-47.

En vertu de la nouvelle loi américaine sur le droit d'auteur, les réseaux de télédistribution devront verser des droits d'auteur: un système de licence obligatoire est instauré. Les modalités d'application de la loi.

164 HERRMANN, Günter .- "Émissions de radio et de télévision débordant les frontières au sein du Marché commun" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), no 1 (jan. 1985), pp. 27-40.

Étude des questions et problèmes juridiques soulevés par le développement des systèmes de distribution de programmes: fondements d'une libre communication, établissement de radiodiffusion selon le droit communautaire, câblodiffusion, questions de droit d'auteur.

165 LALONDE, Francine .- La câblodistribution et le droit d'auteur: éléments de réflexion .- Québec: Ministère des affaires culturelles, 1983.- 33 f.

166 MASOUYE, Claude .- "La télévision par câble: problèmes de droit d'auteur et autres" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 29, no 6 (nov. 1978), pp. 40-46.

On fait le point sur les activités menées par les organisations intergouvernementales au sujet des problèmes de droits d'auteurs et de droits voisins relatifs à la distribution par câble de programmes de télévision. Un inventaire approfondi des problèmes a été dressé selon deux grandes catégories de cas: les transmissions originales et les retransmissions simultanées ou non de transmissions captées. On analyse quelle protection les Conventions de Berne, Universelle et de Rome accordent aux programmes transmis originellement par une société de radiodiffusion, aux artistes interprètes et exécutants et aux auteurs dont le droit exclusif de reproduction est menacé. On souligne la nécessité de procurer une sécurité juridique aux distributeurs par câble et d'élaborer une réglementation internationale dans ce domaine.

167 NABHAM, Victor .- "La télévision par câble et le droit d'auteur au Canada" .- La Revue canadienne du droit d'auteur, vol. 2, no 2 (juin 1982), pp. 8-16.

Au Canada, les activités du télédistributeur entrent-elles en conflit avec le droit d'auteur? Examen d'une part, du droit actuel sur la retransmission simultanée de programmes télévisés et de la diffusion de programmes propres à l'entreprise de télédistribution, et d'autre part, examen des perspectives de réforme. La retransmission simultanée soulève des problèmes épineux.

168 OLSSON, A. Henry .- "Le droit d'auteur et les nouvelles techniques de communication" .- Bulletin du droit d'auteur, vol. 16, no 3 (1982), pp. 8-18.

L'avènement de nouvelles techniques de communication soulève de nombreux problèmes en rapport avec la législation sur le droit d'auteur. Ainsi la reproduction à des fins privées et l'accroissement du phénomène de la piraterie exigent que des mesures soient prises par les gouvernements. Le développement de la télévision par satellite et par câble de même que l'essor de l'ordinateur posent d'autres problèmes cruciaux que les organisations internationales doivent prendre en charge.

169 RIKLIN, Franz .- "Le câble en Suisse: quelle réforme du droit d'auteur?" .- Filmèchange, no 22 (printemps 1983), pp. 37-55.

À cause de l'essor de la télévision par câble et de la situation juridique nouvelle créée par une jurisprudence que confirme le droit des ayants droit de l'oeuvre audiovisuelle de s'opposer à sa rediffusion par câble, l'élaboration d'un nouveau cadre juridique s'impose, par la voie contractuelle ou par la voie législative. À l'occasion d'un projet de réforme du droit d'auteur suisse, on fait le point sur la question et sur les conséquences des réformes proposées.

170 STORA, Charles .- "La télévision par satellite au plan du droit" .- Filmèchange, no 24 (automne 1983), pp. 37-55.

Le lancement de satellite de télévision soulève différentes questions juridiques: des problèmes de responsabilité civile et pénale, des conflits contractuels et des problèmes afférents aux contributeurs, c'est-à-dire de droit d'auteur et de droits voisins.

171 SZUKAGVI, Istvan .- "Questions relatives à la radiodiffusion par satellite, notamment du point de vue des droits des auteurs" .- Le Droit d'auteur, vol. 94, nos 7-8 (juil.-août 1981), pp. 163-171.

La passivité des États caractérise la période suivant la ratification de la Convention Satellite. Après avoir étudié la notion de radiodiffusion contenue dans plusieurs autres accords internationaux, on démontre que l'inadéquation et les controverses entourant la définition seraient à l'origine de la passivité des États. Une convention multilatérale de la radiodiffusion indirecte par satellite, indépendante de la réglementation de la radiodiffusion directe est proposée.

172 ULMER, Eugen .- "Protection des auteurs lors de la transmission par satellite des programmes de radiodiffusion" .- Revue internationale du droit d'auteur, no 93 (juillet 1977), pp. 5-42.

L'auteur fait état des problèmes juridiques de droit d'auteur que pose la transmission par satellite de programmes de radiodiffusion et de voies de solution visant la protection des organismes de radiodiffusion.

173 YOU, Didier .- "La Cour de cassation des Pays-Bas confirme les droits attachés au câble même dans la "zone de réception directe"" .- Filmécnange, no 22 (printemps 1983), pp. 61-73.

Exposé et commentaires sur un arrêt de jurisprudence concernant les rapports entre le câble et le droit d'auteur. Des films ont été publiés par la fondation Stichting tot Exploitatie Centrale Antenne- Inrichting Amstelveen (télédistributeur) sans autorisation des sociétés auteurs de ces films. Ce jugement ne s'applique pas qu'au Pays-Bas puisqu'il s'agit de l'interprétation de la Convention de Berne.

- 2.2 Modalités de l'intervention de l'État

- 2.2.1 Politiques

- 2.2.1.1 Politiques de communication, de télécommunication et politiques culturelles

174 "Industries culturelles" .- Forum, no 2 (1984), pp. II-XX.

Dossier sur les industries culturelles présentant, entre autres, un article sur la "Créativité et droit d'auteur" (H. Olsson, pp. VII-IX), et un texte sur les industries culturelles oeuvrant dans l'audiovisuel, "Redéfinir les monopoles nationaux" (H. Ingberg, pp. XII-XIII). Les

autres contributions concernent les industries de la musique, la télévision, la vidéographie, le cinéma, les objectifs d'une politique culturelle et l'avenir du livre.

175 Rapport du Groupe de travail fédéral-provincial sur l'incidence industrielle des politiques en matière de télécommunication .- (s.l.) : (s.n.), 1981.- 47 f.

Les objectifs industriels à prendre en considération dans l'élaboration des politiques de télécommunication et des décisions de réglementation sont dégagés. Dans les secteurs de la radiodiffusion et de la télévision par câble, le Groupe conseille au Gouvernement canadien d'appliquer des mesures d'encouragement dans ses politiques touchant la production d'émissions canadiennes, la radiodiffusion éducative, les politiques de Radio-Canada, et l'intégration verticale chez les radiodiffuseurs et les producteurs d'émissions. Dans les secteurs des télécommunications et de la téléinformatique, la fabrication des terminaux demeure la principale priorité; par ailleurs l'intégration verticale des fabricants de matériel, la délivrance de licences de stations terriennes pour la diffusion d'émissions de télévision pour satellite et l'extension des services dans les régions rurales constituent des secteurs à développer. Concernant les nouveaux services de programmation (télévision payante, production d'émissions spécialisées, enregistrement vidéo), il convient de l'avis du Groupe, de favoriser la délivrance de licences d'exploitation, d'identifier des niveaux de réglementation sur le contenu, d'aider à la commercialisation et à la distribution des produits vidéo. Quant aux autres services (télématiques), le gouvernement devra, de plus, favoriser les investissements et l'achat de produits canadiens et accorder des crédits à la recherche et au développement.

176 APPLEBAUM, Louis (président); HÉBERT, Jacques (coprésident) .- Compte rendu des mémoires et des audiences publiques .- Ottawa: Ministère des Communications, Direction de l'information, 1982.- 321 p.

Résumé des idées et opinions émises dans les mémoires qu'a reçus le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale de la mi-décembre 1980 au 30 septembre 1981. Le premier chapitre aborde les questions qui dépassent le cadre de disciplines ou de domaines particuliers (contexte international, pluralisme, jeunes). Voir en particulier les sections concernant l'industrie du disque (problèmes économiques, droit d'auteur), le cinéma (déduction pour amortissement, marchés), et la radiodiffusion (contenu canadien, nouvelles techniques, attentes, patrimoine radiophonique).

177 APPLEBAUM, Louis (président); HÉBERT, Jacques (coprésident) .- Rapport du comité d'étude de la politique culturelle fédérale .- Ottawa: Ministère des Communications, Direction de l'information, 1982.- 392 p.

Le Comité d'étude de la politique culturelle fédérale, à la suite de la tenue d'audiences publiques, propose des solutions à divers problèmes et définit un ensemble de lignes directrices susceptibles de guider l'action des pouvoirs publics en matière de culture. Le premier chapitre présente les principes directeurs des travaux et les buts de la politique culturelle, tandis que le deuxième expose les recommandations générales du Comité pour les différents secteurs culturels. Voir en particulier les sections qui traitent de l'enregistrement sonore (disques et radiodiffusion; production, distribution et commercialisation; technologie et enregistrement), du cinéma (production canadienne; marché canadien; nouvelle politique), de la radiotélédiffusion (changements de l'environnement; problèmes du système canadien; recommandations concernant la Société Radio-Canada et le CRTC), et des relations culturelles internationales (pp.219-325).

178 CAILLAVET, Henri .- Changer la télévision ou la réalité imaginaire .- Paris : Flammarion, 1978.- 237 p.

On analyse les aspects social, politique, culturel et économique de la télévision en France. Après avoir dénoncé l'incohérence de la programmation et l'asservissement de la télévision aux seuls intérêts économiques, on propose une mise en place d'un fonds de la création, le recours aux cassettes audiovisuelles dans les moyens de transport et une charte qui permettrait de maîtriser les développements culturels de la télévision.

179 CANADA. COMITÉ CONSULTATIF DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE .- Le Canada et la télécommunication .- Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1979.- 105 p.

Rapport du comité créé le 30 novembre 1978 par la ministre des Communications Jeanne Sauvé, pour la renseigner au sujet des incidences des télécommunications sur la souveraineté canadienne. Le Comité conclut qu'à défaut d'une action ferme et immédiate, la souveraineté du Canada sera battue en brèche dans deux domaines principaux: importation d'émissions et de données informatisées étrangères, importation de produits nécessaires à la technologie des communications. Le rapport traite, entre autres, des sujets suivants: le statut des télédistributeurs, la radiodiffusion, les émissions canadiennes et étrangères, la télévision à péage, et la télécommunication par satellite.

180 CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Initiatives concernant les industries de la radio et de l'enregistrement sonore .- Ottawa: Ministère des Communications, 1985.- 28 p.

181 CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- La politique nationale du film et de la vidéo .- Ottawa : Ministère des Communications, 1984.- 44 p.

Présentation d'une politique qui a pour objectifs d'assurer à tous les Canadiens l'accès à un nombre important de films et de productions vidéo distinctement canadiens, attrayants et de haute qualité, dans tous les genres. Au nombre des mesures touchant le secteur public, on note un nouveau mandat pour l'ONF, des changements dans les activités de production et de distribution de l'Office, ainsi que la réaffectation de ses ressources internes, et une nouvelle loi nationale du film. Plusieurs mesures visent à assurer la rentabilité et le développement économique de l'industrie privée du film et de la vidéo, dont: le renforcement de la production canadienne, l'augmentation de l'aide accordée pour la promotion et la commercialisation des productions canadiennes, la mise sur pied de Téléfilm Canada, et le développement de la compétitivité à long terme de l'industrie privée.

182 CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Rapport annuel .- Ottawa: Information Canada, 1970.- .- Annuel.

183 CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS .- Une stratégie culturelle: proposition pour la définition d'une politique fédérale pour les arts et les industries culturelles au Canada .- Ottawa: Conférence canadienne des Arts, 1980.- xiv - 226 p.

Le rôle du gouvernement fédéral canadien à l'égard du développement culturel est défini. On insiste sur des interventions prioritaires comme le droit d'auteur, les politiques fiscales, les nouvelles technologies, la formation professionnelle, les relations culturelles internationales. Une analyse sectorielle des industries culturelles dégage les caractéristiques propres de la radiodiffusion, du cinéma, de l'édition et de l'industrie du disque.

184 CONSEIL DE L'EUROPE .- Le rôle de l'État vis-à-vis des industries culturelles: documents de la conférence organisée à Strasbourg du 28 au 30 avril 1980 .- Strasbourg: Conseil de la coopération culturelle, 1980.- 246 p.

Les textes des communications présentées sont regroupés par sujet. La section Radio et télévision (pp. 101-142) comprend, entre autres, les titres suivants: "Mutations de la radio et de la télévision européennes: perspectives et expériences en ce qui concerne la démonopolisation et l'équilibre entre la diffusion publique et la diffusion privée" (R. Grandi, pp. 101-108), "La production européenne de programmes de télévision dans la concurrence internationale" (G. Trebitsch, pp. 109-114), "La programmation pour le divertissement et la culture. Stratégie à l'égard de la concurrence pour une télévision de service public: la situation de la RTBF" (M. Legros, pp. 115-122). Les autres sections portent sur l'industrie du livre, le cinéma, la musique.

185 FOX, Francis .- La culture et les communications: éléments clés de l'avenir économique du Canada .- Ottawa: Ministère des Communications, 1983.- 41 p.

Mémoire présenté par le ministre des Communications, M. Francis Fox, à la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. Bien que traitant surtout de télécommunications et de la technologie de l'information, ce texte comporte un chapitre sur la culture et les industries culturelles.

186 GRAY, Jack .- Une troisième stratégie: un abécédaire canadien pour des solutions sensées à des problèmes insolubles .- Ottawa: Conférence canadienne des arts, 1984.- 116 p.

187 MATTELART, Armand; PIEMME, Jean-Marie .- Télévision: enjeux sans frontières. Industries culturelles et politique de la communication .- Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble, 1980.- 231 p.

Les télévisions nationales vont devoir affronter de nouveaux défis. Les auteurs s'interrogent sur le mode de fonctionnement des systèmes de communication occidentaux et propose une analyse des industries culturelles et des conséquences sociales, politiques, idéologiques et économiques de leur développement.

188 MATTELART, Armand; PIEMME, Jean-Marie .- "Vingt-trois repères pour un débat politique sur la communication" .- Communication Information, vol. 4, no 3 (été 1982), pp. 196-206.

Après avoir fixé les cadres généraux de la problématique et défini certaines perspectives concernant le développement de l'information et des médias, on aborde les points suivants: industrie de l'information, nouveaux systèmes d'information, internationalisation de l'information et identité culturelle, nouveaux rapports entre les nations, monopole, progrès technologiques et progrès social, décentralisation, pluralisme. L'exemple de la Belgique est développé: elle est particulièrement dépendante, dans le domaine technologique et culturel, des productions étrangères.

189 MÉTAYER, Gérard .- "Le marché de la communication : de la foule solitaire à l'atomisation sociale" .- Études de radio-télévision, no 30 (sept. 1981), pp. 115-125.

Les nouveaux produits utilisés par la radio et la télévision servent davantage aux exigences de la concurrence internationale et aux impératifs d'une politique industrielle qu'aux besoins de la société. Les services publics doivent faire contrepoids en favorisant le développement de la créativité et de l'identité culturelle des consommateurs. Intervention faite lors du colloque de la Coopérative internationale de Recherche et d'Action en matière de Communication (CIRCOM), tenue en 1980 sur les technologies nouvelles de la communication.

190 OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES .- "Rencontres-échanges: la radiodiffusion dans le rapport Applebaum-Hébert" .- Inter, vol. 17, no 3 (15 fév. 1983), pp. 1-19.

Synthèse d'une réunion organisée par l'Office des communications sociales, le 19 janvier 1983: réactions favorables au rapport, difficultés rencontrées par les commissaires, reproches au rapport (Radio-Canada, radiodiffuseurs privés, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), pistes proposées pour élargir le débat.

191 OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA .- Vivre sa culture et se reconnaître : un mémoire présenté au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale .- Montréal : Office national du film du Canada, 1981. - 115 p. pagination multiple.

Ce mémoire est surtout consacré au problème de financement de la production de films et d'émissions canadiens qui a contribué à la diminution des auditoires des programmes de la télévision canadienne. On parle de la responsabilité des organismes culturels et du rôle du gouvernement. La structure du marché est décrite. On aborde le rôle de l'Office national du film à travers son historique, ses activités et ses

buts. Des recommandations sont faites, visant des objectifs culturels précis. En annexe: 1) résultats d'un sondage sur l'influence américaine sur la culture canadienne; 2) sommaire des activités de production et de distribution de l'ONF; 3) "Énoncé des objectifs de l'ONF"; 4) "Réflexion sur la radiodiffusion".

192 OUIMET, Alphonse .- "Canada, succursale USA. Une affaire de surdépendance" .- Inter, vol 14, no 10 (15 mai 1980), pp. 1-17.

La dépendance des télécommunications canadiennes vis-à-vis des États-Unis cause de graves problèmes. La totalité de l'infrastructure technique ainsi qu'un grand nombre de programmes sont importés. On décrit d'abord ce problème, puis on passe en revue l'évolution rapide de la radio-télévision et les caractéristiques du modèle américain. Enfin, tout en espérant l'action des hommes politiques, on propose de reprendre le contrôle de l'industrie de la télédistribution et de coordonner les efforts pour ajouter des canaux complémentaires. En conclusion, on souligne le rôle important de Radio-Canada.

193 OUIMET, Alphonse .- La rationalisation des télécommunications canadiennes: plan d'action .- Montréal: Gamma, 1979.- 124 f.

Pour préciser les structures du futur système des communications canadien l'auteur définit radiodiffusion et câblodistribution et distingue le contenu de son véhicule. Il précise les responsabilités et juridictions du transporteur de télécommunication et se prononce sur l'identité nationale et la présence du contenu américain sur les ondes canadiennes. Document de travail préparé pour le projet Delta: L'avenir des télécommunications publiques au Canada de 1976 à 1991.

194 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Bâtir l'avenir: recherche et développement: bilan et perspectives .- Québec: Ministère des Communications, 1982.- 132 p.

Dans la série "Les communications au Québec", ce document fait état de la question concernant l'axe recherche-développement en communication au Québec. Après un survol de la conjoncture internationale (États-Unis, Japon, France, Allemagne, Suède et Grande Bretagne), on identifie les priorités québécoises. Les aspects touchant la télédistribution et la radio télévision sont abordés (pp. 55-70) de même que celui de la télématique (pp. 78-87).

195 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Bâtir l'avenir: recherche et développement: radio-télévision .- Québec: Ministère des Communications, (1982).- 65 p.

Au moins 40% des radios sont déficitaires. Pour survivre, les radios locales ou régionales doivent s'affilier aux grands réseaux, ce qui a pour effet de réduire la part de contenu régional. Les revenus publicitaires ont quasi doublé au cours de la période 1975-1979 tandis que les bénéfices diminuaient de 19%. Les normes du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en radio sont inefficaces ou inutiles; les politiques québécoises peu articulées ou inexistantes. Pour la télévision, on constate un transfert de l'écoute francophone vers les stations anglaises. Les ressources humaines dans le domaine de la production sont limitées. Le Québec n'exporte pas ou peu de ses productions audio-visuelles. Une fragmentation des auditoires est à prévoir avec la venue de la télévision payante et des nouvelles technologies. La recherche en radio-télévision au Québec se caractérise par une absence de concertation entre les divers intervenants. La recherche et le développement en radio-télévision doit s'articuler autour de questions économiques (coûts de production, études de marché), culturelles (production, création), politiques (réglementation) et sociales (comportement du public).

196 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Les communications au Québec: bilan des secteurs: études réalisées pour le comité sur la dimension nationale des communications .- Québec: Ministère des Communications, 1979.- 169 f.

Bilan des politiques et évaluation de la performance du ministère des Communications dans ses interventions aux dossiers des réseaux hertziens, des terres publiques, des communications par satellites, des sociétés exploitantes de télécommunications, de la téléinformatique, de la câblodistribution, de la télévision payante, de la presse écrite, du cinéma, de la radio-télévision et de l'importation des produits culturels.

197 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Impact économique des politiques fédérales en communication .- Québec : Ministère des Communications, 1978.- 55 f.

Analyse de politiques et de programmes fédéraux des secteurs de la téléphonie, de la radio-télévision, de la presse écrite et du cinéma, susceptibles d'avoir une influence sur l'économie du Québec. Pour le secteur de la téléphonie, les dossiers analysés sont ceux concernant l'impôt fédéral des entreprises de téléphone, le fonctionnement du réseau téléphonique transcanadien et la québécisation des activités de

Bell Canada. Dans le secteur de la radio-télévision, ont été retenues: la politique de développement de Radio-Canada, les politiques relatives au contenu canadien sous les aspects de production et de traduction d'émissions et de production, les politiques de développement de la radio-télévision sous l'aspect régional et l'impact du développement de la câblodistribution. Pour le secteur de la presse écrite, les politiques analysées sont celles des tarifs postaux, de l'exemption de la taxe de 12% sur le papier journal et de la loi C-58 (déduction des coûts de publicité des annonceurs pour fin d'impôt). Enfin, les politiques relatives aux investissements du Secrétariat d'État et à la régionalisation de l'Office National du Film et de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) ont fait l'objet d'analyses.

198 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Rapport annuel .- Québec: Ministère des Communications, 1971.- .- Annuel.

Note: Titre varie. 1972/73-1975/76: Rapport des activités du Ministère des communications.

199 ROY, Serge .- "Combien Télé-métropole a-t-il diffusé de films canadiens en 1980 et nommez-le?" .- Possibles, vol. 6, nos 3-4 (1982), pp. 51-61.

À l'aide de quelques notes concernant la création de Radio-Canada, la réglementation de la radio MA, la télévision à péage, l'auteur démontre que la politique culturelle canadienne, dans son application concrète, est essentiellement destinée à la majorité canadienne.

200 SAUER, Maria .- Les politiques québécoises de services et les politiques québécoises industrielles en communication ainsi que les interventions effectuées dans ces secteurs .- Québec: Ministère des Communications, 1983.- 105 p.

Étude contributive au rapport ""Le Québec et les communications. Un futur simple?". Un historique des politiques gouvernementales (1978-82) de services et de développement industriel en communication est exposé de même que les politiques du MCQ en cette matière. La deuxième partie de l'ouvrage traite des interventions du MCQ et d'autres ministère et organismes gouvernementaux en ce qui a trait aux politiques industrielles et de services du Québec dans les champs des communications. La radio-télévision éducative, la câblodistribution, la télévision payante, les satellites, les programmes d'aide aux médias des communautés culturelles et programmes d'aide aux autochtones sont abordés.

201 SAUVAGEAU, Florian .- "Auto-contrôle ou législation: de Charybde en Scylla?" in Les journalistes: dans les coulisses de l'information .- Montréal : Québec/Amérique, 1980 .- pp.317-343.

À l'égard de la qualité de l'information, les entreprises d'information, les organisations professionnelles, le public et l'État revendiquent une responsabilité. Dans la problématique de la liberté de la presse et du droit à l'information, l'auteur circonscrit le rôle de chaque groupe.

202 SILBERMANN, Alphonse .- Étude comparative sur les communications en Suisse, Allemagne Fédérale et Italie .- (s.l.) : (s.n.), 1980.- 439 f.

Les objectifs généraux de cette recherche systématique comparative sont: 1) d'établir un bilan factuel de la presse écrite et des médias électroniques sur les plans juridiques, techniques et dans le secteur de la programmation; 2) faire ressortir pourquoi et comment l'état des communications est ainsi développé; 3) procéder à une évaluation comparative entre les pays, de telle manière que le gouvernement du Québec puisse en tirer pour lui-même et ses concitoyens, les conséquences politiques nécessaires dans le domaine des communications. Dans les 3 pays faisant l'objet de l'étude, la presse écrite est entièrement entre les mains des intérêts privés. Par contre il n'existe aucune station de radio ou de télévision commerciale en Suisse et en République fédérale d'Allemagne (RFA). En Italie, un réseau privé de radio et de télévision s'est créé suite à la déclaration de la Cour constitutionnelle déclarant illégal le monopole d'État. La coexistence des 3 systèmes (monopole d'État, réseau commercial, réseau parallèle) fait l'objet de vives controverses. Outre les domaines de la presse écrite, de la radio et de la télévision, qui sont étudiés en détails dans ce rapport, on aborde la question de la publicité et des nouveaux moyens de communication: télédistribution, télétex, satellite, etc.

203 SMITH, Desmond .- "L'entrepreneur canadien et la culture" .- En Quête/In Search, vol 8, no 3 (3e trim. 1981), pp. 28-33.

Le bilan des activités culturelles au Canada a longtemps montré une grande dépendance économique et artistique face aux États-Unis. Le financement des arts, depuis les années 1950, a cependant permis de développer une industrie culturelle canadienne. Il reste maintenant à favoriser l'expression d'un contenu artistique plus typiquement canadien.

204 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION .- Plan de développement 1984-1985 .- Montréal: SODICC, 1984.- 47 p.

205 TREMBLAY, Gaétan .- "Evolution récente du système canadien de communication" .- Communication et Information, vol. 7, no 3 (automne 85). A paraître.

L'auteur décrit et analyse l'évolution récente de la politique canadienne de communication, lancée sous l'ancien gouvernement libéral et poursuivie avec plus de fermeté par l'actuel gouvernement conservateur. Il rappelle les principales données qui furent à l'origine de ces changements d'orientation politique.

206 TREMBLAY, Gaétan .- "Politiques canadienne et québécoise concernant les nouvelles technologies de communication" .- Bulletin de l'Idate, no 13 (oct. 1983), pp. 30-37.

Devant le développement des technologies de communication, de nouvelles politiques industrielles et culturelles se mettent en place, au Canada et au Québec, pour lutter contre la concurrence américaine et japonaise et pour répondre à la demande sociale. Le développement de ces nouvelles technologies remet en question la notion de service public qui devient un service de base. Le gouvernement fédéral adopte une nouvelle politique en privilégiant la télédistribution, en encourageant la production de programmes canadiens (identité culturelle et nécessité économique), et en permettant à chaque citoyen de s'équiper d'antennes paraboliques. En matière de communications, l'essentiel des pouvoirs appartient au gouvernement fédéral qui est responsable des orientations générales de la réglementation. N'ayant pas de pouvoirs en matière de communication, si ce n'est dans l'éducation et la réglementation d'entreprises des télécommunications, le gouvernement du Québec a adopté une attitude de concertation, sans propositions concrètes.

207 WEDELL, George .- "Télévision sans frontières?: premières réflexions sur le livre vert de la Commission des communautés européennes" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), no 1 (jan. cd1985), pp. 21-25.

voir aussi : 077, 251

2.2.1.2 Radiodiffusion

208 ALLEYN, Jacques R. .- "La place de la radiodiffusion dans un nouveau projet de loi canadien sur les télécommunications nationales" .- Revue de l'UER (programmes, administration droit), vol. 30, no 2 (mars 1979), pp. 50-53.

Analyse du projet de loi (Bill C-16) sur la politique canadienne en matière de télécommunications et de radiodiffusion au Canada. Les objectifs et les possibilités de participation des provinces à la radiodiffusion ainsi que celles du gouvernement fédéral aux activités des télécommunications relevant des provinces sont examinées. Les impacts du pouvoir attribué au Gouverneur d'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes des instructions ayant trait à la réalisation de la politique canadienne sont exposés.

209 BABE, Robert E. .- "À qui doit profiter la radiotélédiffusion canadienne?" .- En Quête/In Search, vol. 7, no 3 (été 1980), pp. 20-27.

Le pouvoir en matière de télévision est détenu par 6 groupes aux objectifs très différents. Ce sont: le gouvernement, les radiodiffuseurs privés, les télédistributeurs, les annonceurs, les créateurs et le public. L'équilibre entre ces groupes pourrait être rétabli en renforçant le poids de la télévision publique.

210 CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS; QUÉBEC(PROV.) MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- L'avenir de la télévision francophone: rapport du comité fédéral-provincial sur l'avenir de la télévision francophone .- Ottawa: Ministère des Communications; Québec: Ministère des Communications, 1985.- 98 p.

La première partie présente l'état de la situation. L'importance de la télévision francophone au Canada est soulignée. Le nombre restreint de canaux francophones disponibles et la concurrence croissante des canaux de langue anglaise caractérisent la programmation. Les contraintes du marché canadien sont évoquées. L'apport des gouvernements d'une part, l'état financier des entreprises impliquées, d'autre part, font l'objet d'études sommaires. La deuxième partie résume les points importants qui ressortent des rencontres avec des téléspectateurs francophones du Québec et hors Québec. Ces rencontres ont porté sur les intérêts et l'écoute, les nouvelles technologies, le rôle des gouvernements et la culture francophone, l'avenir de la télévision francophone. La troisième partie porte sur les orientations et les axes de développement.

Les objectifs pour l'évolution de la télévision francophone sont énoncés. Le financement du système constitue la principale contrainte. Deux scénarios d'évolution sont présentés: 1) statu quo amélioré, 2) rôle accru du secteur privé et redéfinition du secteur public. L'accroissement de la compétition et l'attrait de la télévision francophone passent, entre autres, par un accroissement de l'aide à la création, par une consolidation du contenu francophone et par le recours à des producteurs indépendants. La concertation entre les télévisions francophones, la mise en oeuvre d'une politique francophone du câble et le développement de services spécialisés francophones sont quelques uns des facteurs d'augmentation de la diversité et de la disponibilité des produits francophones. Les domaines pour lesquels une action concertée des gouvernements s'avère souhaitable sont pointés. Le Comité soumet ses recommandations.

211 CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Vers une nouvelle politique de la radiodiffusion .- Ottawa: Ministère des Communications, 1983.- 7p.

212 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Décisions et énoncés de politique sur la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes .- Ottawa: CRTC, 1978.- .- Annuel.

Note: Fait suite à: Canada. Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications. CRTC decisions and index.

213 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- La radio MF au Canada: énoncé de politique pour un service radiophonique diversifié .- Ottawa: CRTC, 1975.- 38 p.

Politique établie pour garantir que la radio MF ait des caractéristiques et des possibilités uniques, de manière à respecter l'objectif de la loi sur la radiodiffusion d'offrir diverses émissions en utilisant des ressources surtout canadiennes. La politique prévoit aussi les mesures qui seront prises pour garantir que les radios MA et MF satisfassent à des besoins de programmation distincts.

214 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Rapport annuel .- Ottawa: CRTC, 1977.- .- Annuel.

Note: Fait suite à: Canada . Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications. CRTC decisions and index, 1975/76-1976/77.

215 ELLIS, David .- La radiodiffusion canadienne: objectifs et réalités 1928-1968 .- Ottawa: Ministère de l'Approvisionnements et Services, 1979.- 94 p.

L'ouvrage passe en revue les principaux thèmes qui ont marqué la politique canadienne en matière de radiodiffusion depuis la mise sur pied de la commission Aird en 1928 jusqu'à la promulgation de la loi sur la radiodiffusion de 1968. Le document retrace la naissance de Radio-Canada et sa croissance, expose les tensions entre secteurs privé et public, récapitule les principales enquêtes et met en lumière les diverses dispositions législatives.

216 O'NEILL, Louis .- Le Québec et la radio-télévision: éléments d'une politique .- Québec: Ministère des Communications, 1977.- 27 p.

Seules 3 régions du Québec (Québec, Montréal et le Bas St-Laurent) bénéficient d'un service intégral de Radio-Canada, soit une programmation nationale doublée d'une production régionale. La programmation régionale est souvent assumée par des entreprises de radiodiffusion privées. Deux principes guident la politique québécoise de radiodiffusion: 1) l'industrie de la radio-télévision est un service public, tout comme le droit à l'information; 2) les radiodiffuseurs doivent se préoccuper de rentabilité sociale et non seulement de rentabilité économique. La politique québécoise vise 6 objectifs: 1) rendre le service de base (2 services de radio, 2 services de télévision) accessible à tous les Québécois; 2) implanter une unité de production régionale dans chacune des régions; 3) établir des priorités dans l'attribution des services de base et favoriser une politique d'interfinancement à l'intérieur des réseaux; 4) les medias oeuvrant sur le territoire québécois doivent être de propriété majoritairement francophone; 5) faire en sorte que la radio-télévision devienne un outil de développement social; 6) s'assurer de la qualité des messages publicitaires. À court terme, l'État entend poursuivre la régionalisation de Radio-Québec de même que son programme d'aide aux médias communautaires, améliorer certaines situations locales et élaborer une formule juridique de type coopératif propre aux moyens de communication québécois.

217 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Pour une politique québécoise de la radio .- Québec: Ministère des Communications, 1980.- 190 f.

Le rôle essentiel de la radio aux points de vue culturel et économique incite la société québécoise à se pourvoir de sa propre politique de développement des communications. On constate que le contenu des programmes de radio est peu diversifié et que la programmation régionale est relayée au second plan. La réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ne favorise pas l'épanouissement du dynamisme culturel québécois; la situation de l'industrie de la musique en est un exemple. À ce jour, le gouvernement québécois est intervenu auprès de la radio communautaire et des services aux populations autochtones et groupes ethniques. La politique québécoise de la radio devra tenir compte des nouveaux moyens de diffusion. Par ailleurs, des organismes gouvernementaux de régie et de surveillance seront instaurés.

voir aussi : 158

- 2.2.1.2.1 Sociétés de radiodiffusion publique

218 R.T.B.F.: Rapport d'activités 1977 .- Bruxelles : R.T.B.F., 1978.- 210 p.

L'année 1977 a modifié profondément le régime de la radiodiffusion en Belgique en établissant, notamment, le statut de la Radio-télévision belge de la communauté culturelle française (R.T.B.F.). Le rapport annuel comporte une description détaillée de ce nouveau statut et le texte même du décret le définissant, une description des organes de gestion et commissions consultatives. Le rapport fournit aussi des renseignements sur les activités de la radiodiffusion belge: 1) émissions primées en 1977, évolution du nombre de récepteurs de radiotélévision; 2) l'information locale, régionale, nationale à la radio et à la télévision (liste des programmes, horaire, répartition du temps d'antenne); 3) la radio et la télévision: public, horaire, centres de production régionaux, programmes; 4) le centre de production internationale; 5) les équipements; 6) les services de directions: bureau d'études, enquête permanente sur les programmes, relations publiques, service de presse, centre de formation, service juridique, service d'informatique.

219 "Télévision et radiodiffusion" .- Bulletin (IREST.), no 22 (avril-mai 1981), pp. 1-6.

L'équipement en récepteurs de radio et de télévision entre pays industrialisés et entre régions françaises est comparé. D'autre part, il ressort que les monopoles sur la radiodiffusion, à la différence de

celui sur le téléphone, sont dictés par des considérations politiques plutôt qu'économiques. Le régime (statut juridique, exploitation, programmes, concurrence, financement) de la radio et de la télévision de 12 pays est présenté en tableau.

220 ALBRECHT, B. .- "La radio-télévision au Danemark" .- Notes et Etudes documentaires, nos 4232-4233 (10 nov. 1975), 33 p.

L'examen des dispositions générales de la loi du 15 juin 1973 et l'analyse des structures essentielles de l'Office danois soulignent le rôle primordial du Conseil de la Radio et de ses organes annexes. Radio Danemark est financé exclusivement par le produit de la redevance d'abonnement.

221 ALEXANDERSON, Thomas .- "Le nouvel horizon des radiodiffuseurs publics" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 32, no 5 (sept. 1981), pp. 13-17.

La radiodiffusion en Europe: résumé de la situation d'il y a 30 ans et d'aujourd'hui. Les chances de survie des chaînes établies et la conception globale des systèmes de diffusion pour les 20 prochaines années. Le facteur déterminant de l'avancement technologique, la diversification des produits et la nécessité de repenser la compétition et la coopération internationale.

222 AUFERMANN, Jorg .- "Développement, structure et problèmes de la radio-télévision en République fédérale d'Allemagne" .- Etudes de radio-télévision, no 27 (1980), pp. 139-156.

Réorganisation de la radio après la deuxième guerre mondiale; financement, contrôle public, politique de la radio-télévision (monopole et stations privées), équilibre des programmes. La liberté de la radio-télévision est de plus en plus menacée par les pressions exercées par les partis et par l'Etat sur la politique du personnel et les programmes.

223 BALLE, Francis .- "La radiotélévision française et les autres" .- Cahiers de la communication, vol. 3, nos 1-2 (1983), pp. 50-58.

Comparaison du nouveau régime français de l'audiovisuel avec celui de différents pays: le Japon, le Canada, la Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Allemagne Fédérale. Cette comparaison confirme le jugement de certains juristes: cette loi contredit, dans plusieurs de ses dispositions, les principes formels dont elle se réclame. Si la radio-télévision française demeure ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, plus différente de ses homologues étrangères que semblable, c'est que survit en France cette conception qui a fait de la télévision moins un moyen d'expression qu'un instrument d'instruction ou d'éducation.

224 BONNEVIER, Hans .- "La radio-télévision suédoise va être réorganisée" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 29, no 2 (mars 1978), pp. 17-19.

En 1977, la Commission parlementaire de la radiodiffusion suédoise a publié son rapport sur le développement futur de la radio et de la télévision en Suède. L'auteur présente un résumé des propositions de la Commission, les réactions de la Sveriges Radio (S.R.), ainsi que l'opinion de certains groupes importants concernant la structuration, la programmation, la radio locale et la radiodiffusion éducative.

225 BRIGGS, Asa .- "La radiodiffusion en Grande-Bretagne" .- Études de radio-télévision, no 27 (1980), pp. 87-105.

Histoire et évolution de la British Broadcasting Corporation (BBC) depuis sa création en 1922. Instrument national de radiodiffusion, son indépendance à l'égard du gouvernement est protégée. Dépendant des redevances pour ses revenus, elle coexiste avec des sociétés commerciales.

226 CLUZEL, Jean .- L'argent de la télévision: Commission d'enquête du Sénat .- Paris: Flamarion, 1979.- 255 p.

Ce rapport a pour objectif de faire mieux connaître les problèmes de la télévision française. Après avoir dénoncé les mérites illusoires de la concurrence, on établit de manière détaillée l'inaptitude à organiser une gestion rationnelle des sociétés d'État en cause, soit TF1, Antennes 2 et FR3 ainsi que l'Institut national de l'audiovisuel (I.N.A.) et la Société française de Production (S.F.P.). On explique ensuite comment la division incertaine des tâches entre ces organismes est responsable du déficit de la S.F.P., du développement anormal de la production interne des diffuseurs et de la crise d'identité de l'I.N.A. À cet égard, on précise le concours de certaines pesanteurs sociologiques. On précise, à cet effet, les handicaps de la S.F.P., soit le corporatisme et

le protectionnisme des droits d'auteurs. Deux groupes de recommandations terminent le rapport, le premier porte sur les problèmes structurels du service public de télévision pendant que le second traite de la production télévisée et de ses objectifs.

227 EIVA, Simon .- "La télévision, de crise en crise" .- Études, vol. 350, no 6 (juin 1979), pp. 777-788.

Bilan de la situation de la télévision française. On décrit d'abord les circonstances entourant la création de l'O R T F en 1964, et sa disparition 10 ans plus tard. On rappelle la naissance de sociétés indépendantes qui succèdent, en 1974, à l'O R T F, et dont les relations sont placées sous le signe de la compétition. On essaie ensuite d'analyser les conséquences de cette nouvelle politique en matière de radio-télévision. On décrit le fonctionnement et la structure du financement des 7 organismes issus de L'O R T F.

228 FABRE-ROSANE, Gilles .- "Les réformes de l'audiovisuel" .- Revue politique et parlementaire, vol. 85, no 907 (déc. 1983), pp. 48-57.

La loi du 29 juillet 1982 définit le nouveau statut de la radio-télévision en France. La création d'une Haute Autorité doit permettre l'indépendance des société de radio-télévision par rapport au pouvoir politique; des structures décentralisées sont destinées à améliorer la qualité du service public, une aide à la création est prévue ainsi que le développement des nouveaux médias.

229 FOUBERT, Claude .- "Une télévision de service public : entretien avec Robert Stéphane, directeur régional de la RTBF à Liège" .- Sonovision, no 247 (mars 1982), pp. 45-51.

Robert Stéphane parle de la Radio-Télévision belge de la communauté culturelle française (RTBF), de son rôle, de ses relations avec le gouvernement, de son fonctionnement, de sa programmation, de son financement et de ses expériences avec le vidéotex et les satellites. En insert, notes sur la vidéo à la RTBF et sur les relations de la RTBF Liège avec le câble.

230 LAHAIE, Jacques .- Le développement et la régionalisation de l'Office de radio-télévision du Québec: rapport synthèse des audiences publiques de Radio-Québec .- Québec: Ministère des Communications, Direction générale des télécommunications, 1975.- 31 f.

L'émergence de groupes populaires de communication, la multitude des institutions d'enseignement impliquées dans la production et la diffusion de documents audio-visuels et les disparités régionales constituent les traits marquants du contexte dans lequel s'inscrit le développement de Radio-Québec. Radio-Québec doit assumer 4 rôles: 1) promouvoir le développement social, 2) stimuler la conscience régionale, 3) favoriser la communication intra et interrégionale, 4) contribuer au développement régional. Les moyens suggérés à Radio-Québec pour réaliser une régionalisation véritable impliquent un partage des pouvoirs, une autonomie régionale, l'établissement de centres régionaux de production, une participation accrue des intervenants, enfin une planification élargie de l'ensemble des secteurs impliqués.

231 LUNDEVALL, Karl-Erik .- "Décisions concernant l'avenir de la radiodiffusion en Suède" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 29, no 5 (sept. 1978), pp. 21-22.

On décrit la nouvelle organisation de la radio et de la télévision votée au parlement suédois, le 24 mai 1978. Celle-ci prévoit la création de deux sociétés de programmes: l'une pour la radio et l'autre pour la télévision. Les objectifs de cette réorganisation sont d'accroître la décentralisation de la prise de décision et d'assurer la liberté de la radio et de la télévision ainsi que leur indépendance vis-à-vis de l'État. Par l'intermédiaire d'un accord passé avec l'État, chacune des sociétés verra ses droits et devoirs déterminés.

232 MILHES, Gérard .- "Vers la liberté radio" .- Revue internationale d'action communautaire, no 46 (automne 1981), pp. 133-139.

Comment les radios pirates, au départ marginales, sont maintenant implantées comme lieu d'expression des luttes des individus et groupes. L'intervention gouvernementale dans le domaine de la radiodiffusion, dans le contexte politique français.

233 MOINOT, Pierre (président) .- Pour une réforme de l'audiovisuel: rapport au premier ministre de la Commission de réflexion et d'orientation. .- Paris: La Documentation Française, 1981.- 158 p.

Formulation de propositions pour l'organisation des systèmes de communication audiovisuelle en France. On traite: de leur autonomie face au pouvoir politique et aux puissances financières; de décentralisation et d'exportation des programmes; du développement de la création; des moyens de réforme tant du point de vue du personnel que du financement. Annexes fournissant une liste des membres de la Commission et des personnalités ou organismes entendus.

234 MOUSSEAU, Jacques .- "La télévision en Hollande" .- Communication et langage, no 58 (4e trim. 1983), pp. 80-93.

Le système néerlandais de télévision mêle harmonieusement l'initiative des individus et des collectivités et l'encadrement étatique, dans le cadre de la NOS, société de programme de service public, et de huit sociétés privées. Des règles d'accès aux ondes ont été définies par la loi de 1969, et des instances d'arbitrage garantissent l'équilibre entre les structures et les financements divers. En outre, les Hollandais peuvent recevoir douze chaînes étrangères.

235 MURARD, Heribarto Jorge .- "La longue lutte pour l'indépendance des télévisions d'Amérique latine: 1. Historique" .- Filmécharge, no 9 (hiver 1980), pp. 79-90.

L'histoire des stations de télévision en Amérique latine indique qu'en général elles sont restées aux mains de l'État mais qu'à cause des pressions financières ou par manque d'une véritable politique de communication, elles ont fini par ressembler aux stations commerciales et elles sont parfois louées par les producteurs privés. L'article analyse les cas du Vénézuela, du Mexique, du Pérou, de l'Argentine, d'Uruguay, du Chili et de la Colombie.

236 PAULU, Burton .- "Une mission publique: Rapport de la Commission Carnegie sur l'avenir de la radiodiffusion publique." .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 30, no 2 (mars 1979), pp. 37-40.

Compte rendu du rapport de la Commission Carnegie II portant sur l'avenir de la radiodiffusion publique aux États-Unis. Après avoir analysé les risques des influences et la mainmise de l'État sur la politique des programmes, on passe en revue les principales recommandations du rapport (accroissement des subventions, nouvelles structures administratives, objectifs d'audience, etc.). Les principales réactions au rapport sont présentées.

237 ROCHER, Guy .- Rapport du comité de travail du C.M.P.D.C. sur le développement de Radio-Québec .- Québec: Comité-ministériel permanent du développement culturel. Comité de travail sur le développement de Radio-Québec, 1978.- 67 f.

Le Comité interministériel permanent du développement culturel a étudié les cinq questions suivantes: la définition de la mission éducative de Radio-Québec, la politique de développement régional, les possibilités d'intervention dans le domaine de la radio, les rapports souhaités entre d'une part Radio-Québec et d'autre part le C.M.P.D.C., le ministère de l'Éducation, les solutions à considérer pour le développement des structures de diffusion. Pour le comité, développer Radio-Québec signifie: lui permettre d'atteindre toute la population du Québec, augmenter la programmation et la production originale d'émissions télévisées, faire participer un plus grand nombre de téléspectateurs, de groupes ou d'organismes à la préparation ou à la réalisation des émissions, améliorer la qualité de la programmation. Ce développement peut se faire d'une façon progressive et ne risque pas de faire double emploi avec la présence de Radio-Canada, qui est une chaîne de télévision générale avec une programmation et une production centralisées, tandis que Radio-Québec est une chaîne à caractère éducatif avec une programmation et une production en région pour un certain nombre d'émissions. Le comité recommande en effet que Radio-Québec conserve son caractère éducatif au sens large et que la loi de l'O.R.T.Q, soit amendée de manière à définir plus clairement cette fonction de Radio-Québec. Le principe de la régionalisation devrait également être clairement reconnu et s'exprimer par une véritable prise en charge, par les organismes régionaux, de l'orientation des contenus d'émissions s'adressant à la région, de la production d'émissions régionales et la gestion des opérations dans la région. Le comité ne se prononce pas sur l'opportunité de la création d'une radio éducative au Québec, mais souhaite qu'un groupe de travail spécial étudie la question.

238 SAARLOOS, Jack .- "Radio et télévision aux Pays-Bas" .- Études de radio télévision, no 31 (mai 1982), pp. 105-120.

La radio et la télévision hollandaises offrent une grande diversité de programmes, garantie par la loi sur la radio et la télévision, qui donne l'accès à l'antenne à de nombreuses associations représentatives de différents courants de la société. Le succès des radios libres semble traduire l'incapacité des quatre chaînes nationales "spécialisées" depuis 1979, à satisfaire toute la demande des auditeurs.

239 SEBAN, Paul; TRILLAT, Marcel .- "Pour une rupture radicale, pour une télévision nationale: entretien avec Jacques Thibau" .- La nouvelle Critique, no 102 (mars 1977), pp. 24-32.

La télévision française est un système de communication de masse centré sur le divertissement, dont le ressort est la publicité. La gauche peut tirer un enseignement des expériences chilienne et tchécoslovaque en matière de télévision, d'autant plus que le modèle nord-américain pénètre de plus en plus les télévisions européennes.

240 SMITH, A. .- "L'O.R.T.F. et les chaînes américaines comme anti-modèle" .- Preuves, vol 18 (été 1974), pp. 91-99.

La télévision française contrôlée de très près par le gouvernement et la télévision américaine aux mains du monde des affaires sont deux échecs dont on peut tirer des leçons pour élaborer une politique de la télévision.

241 SOCIÉTÉ RADIO-TÉLÉVISION DU QUÉBEC .- Rapport annuel de la Société radio-télévision du Québec .- Montréal: SRTQ, Service des relations publiques et de l'information, 1980.- .- Annuel.

242 SPICER, Michael W .- "Rapport Annan et aspects économiques de la réforme de la radiodiffusion au Royaume-Uni" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 30, no 2 (mars 1979), pp. 32-36.

Analyse critique des principales recommandations du rapport Annan portant sur la réforme de la radiodiffusion dans une perspective économique. La télévision et la radio à péage comme moyen de diversification de programmes sont proposées en remplacement des propositions faites par la Commission. Les arguments en faveur de ceux-ci sont exposés. Un compte rendu des réactions gouvernementales au rapport de la Commission est fait.

243 SUFFERT, Annette; MEYER, Georges .- "La télévision en France: autonomie, concurrence et service public" .- Études de radio-télévision, no 22 (1977), pp. 151-171.

Depuis son apparition, la télévision en France a créé tant de remous politiques que le citoyen-téléspectateur a de plus en plus de mal à se forger une opinion. Les auteurs font une rétrospective des principaux événements qui ont ponctué l'histoire politique de la télévision en France: la RTF (Radio-Télévision Française) devient ORTF (Office de Radiodiffusion-Télévision Française) en 1971; grèves impopulaires de

1973-1974; dissolution de l'ORTF en 1974 et réorganisation en 4 sociétés nationales de programmes; les effets de la réforme. Longue bibliographie.

244 SUFFERT, Annette; LAMBERT, Stephen; HOLMES, John .- "La télévision en Grande-Bretagne" .- Problèmes audiovisuels, no 12 (mars-avril 1983), 56 p.

Traits caractéristiques et originalité du système de télévision britannique: coexistence d'un service public (BBC) et d'une entreprise privée (ITV). Présentation des structures, du fonctionnement et des modes de financement de chaque système, critiques d'évaluation de leur audience auprès du public et jugement porté sur leur degré d'indépendance vis-à-vis de l'État. Diversification et concurrence: premières appréciations sur le fonctionnement de la quatrième chaîne (Channel Four). Avenir de l'audiovisuel dans ce pays: adoption des recommandations du rapport Hunt pour le câble et du rapport Part pour la diffusion des images par satellite (procédé MAC), choix déterminés par une logique industrielle (soutien à l'industrie électronique).

voir aussi : 302

- 2.2.1.2.2. Radio-Canada

245 Notes pour l'allocution de M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications à l'occasion du congrès de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, Québec, le lundi 28 avril 1975 .- Québec : Ministère des Communications, 1975.- 95 p.

Par cette allocution, le ministre veut exprimer son désaccord au sujet de l'application du plan de développement de Radio-Canada sur le territoire québécois. Dans les faits, le ministre dénonce la formule mathématique mise au point par Radio-Canada dans l'évaluation de la population à desservir. Cette formule fait une utilisation abusive du facteur de la bilinguisme dans le décompte des citoyens d'une même collectivité. Cette situation entraîne des conséquences discriminatoires à l'endroit des francophones du Québec. Le ministre se soulève contre le principe d'uniformité dans l'intervention du gouvernement central vis-à-vis les provinces. D'autre part, il dénonce la position du gouvernement Trudeau en matière de droit à la souveraineté culturelle. Enfin, les sommes projetées dans le cadre des divers plans de développement de Radio-Canada devraient servir à fournir à tous les Québécois l'accès intégral à tous les réseaux français de la radio MA et MF et de la télévision de Radio-Canada. Par ailleurs, les projets de

radiodiffusion en langue anglaise devront être portés à une étape de réalisation ultérieure.

246 ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FILMS DU QUÉBEC .- Lettre ouverte à la Société Radio-Canada .- Montréal: (s.n.), 1979.- 66 p.

Réalisée par la firme Idéacom, cette étude couvre la situation dramatique de la production indépendante face à la télévision d'État au Canada. Le premier chapitre décrit "le secteur de la production indépendant: une étonnante vitalité". Le second analyse l'accès de "la production indépendante québécoise à l'antenne d'État du Canada" et les rapports entre Radio-Canada et le secteur privé. L'étude conclut de la nécessité pour Radio-Canada d'accorder une plus large part aux productions privées, un meilleur temps d'antenne, et d'élaborer une politique de coproduction.

247 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Les ondes radiophoniques sont propriété publique .- Ottawa: CRTC, 1974.- 145 p.

Avis public et décision du CRTC concernant les demandes de renouvellement des licences de télévision et de radio de la Société Radio-Canada. Rapport sur l'audience publique du 31 mars 1974. On y traite du rôle de "service public" de Radio-Canada, de l'incidence de sa programmation sur "l'image du pays", du contexte commercial dans lequel elle est engagée, et de son comportement en ce qui concerne l'information, le public, et les apports de l'extérieur. Enfin, après avoir étudié les lacunes dans le service qu'offre Radio-Canada dans certaines régions, on conclut au besoin urgent d'un plus grand appui financier de l'État à la Société Radio-Canada.

248 FOX, Francis .- Bâtir l'avenir: vers une Société Radio-Canada distincte .- Ottawa: Ministère des Communications, 1983.- 21 p.

Ensemble de mesures et d'initiatives visant à accroître le rendement et l'imputabilité du service national de télédiffusion. Afin de permettre à Radio-Canada d'assurer un service distinct à dominante canadienne, on prévoit, entre autre, une réorientation marquée de la télévision de Radio-Canada, un recours plus fréquent aux producteurs indépendants, une distribution plus économique de la programmation, le développement de la fonction commercialisation de Radio-Canada, et la confirmation des activités particulières que la Société Radio-Canada exerce déjà (Radio-Canada International, etc.).

249 GRIFFITHS, Stuart .- "Projet de refonte de la télévision canadienne" in Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la violence dans le secteur des communications (volume 7) .- Toronto: Commission royale d'enquête sur la violence dans le secteur des communications, 1976.

Ce projet a pour but de contrer l'influence américaine sur les médias canadiens. Radio-Canada est mis en danger par l'importation des canaux américains et la baisse de sa cote d'écoute en faveur de ces derniers. L'auteur analyse comment Radio-Canada pourrait produire plus en consacrant moins d'argent à l'administration, en faisant appel à des créateurs indépendants et en augmentant considérablement ses budgets.

250 JUNEAU, Pierre .- "Fragmentation de l'auditoire et érosion culturelle" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), no 2 (mars 1984), pp. 14-20.

Présentation des problèmes du radiodiffuseur public canadien face à la concurrence grandissante des programmes étrangers (principalement américains) liée à l'essor des nouvelles technologies de distribution (câble, satellite). Le dilemme culturel de Radio-Canada est expliqué.

251 SOCIETE RADIO-CANADA .- Culture, radiodiffusion et identité canadienne. Mémoire présentée au comité d'étude de la politique culturelle, mars 1981 .- Ottawa: Société Radio-Canada, 1981.- 27 p.

Ce mémoire traite du rôle de Radio-Canada dans la vie culturelle nationale et tente de donner au Comité d'étude de la politique culturelle une perspective permettant de situer la radiodiffusion dans le cadre de la culture. Etude de la performance et du potentiel du système de la radiodiffusion en général, et plus spécifiquement du secteur public de la radiodiffusion en tant que principal véhicule de la conscience de l'identité canadienne. Analyse de l'américanisation des ondes. Présentation de la stratégie que Radio-Canada entend appliquer afin d'assurer la survie de l'identité culturelle canadienne.

252 SOCIETE RADIO-CANADA .- Mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à l'appui des demandes de renouvellement des licences d'exploitation des réseaux. Volume I: Radio-Canada: vue d'ensemble .- Ottawa : Société Radio-Canada, 1978.- 66 p.

Ce volume traite du rôle, de l'histoire et de la conjoncture actuelle de Radio-Canada. Il dégage, en conclusion, la stratégie que l'organisme a élaborée pour son avenir. Après un premier chapitre qui relie la radiodiffusion à la conscience canadienne, suit un historique des télévisions française et anglaise dans le contexte des mutations sociales et culturelles. À l'évaluation générale du rendement de Radio-Canada succède les objectifs futurs de canadianisation du contenu et d'extension du réseau.

253 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA .- Mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à l'appui des demandes de renouvellement des licences d'exploitation des réseaux. Volume III: quelques thèmes spéciaux .- Ottawa : Société Radio-Canada, 1978.- 143 p.

La développement de Radio-Canada pour les prochaines années sera déterminé par diverses questions telles sa relation avec l'expression de l'identité canadienne, la pratique du journalisme et le droit du public à l'information, le choix de la programmation, la publicité et ses pratiques, la participation du public, le financement de l'organisme, les rapports avec les groupes spéciaux et minoritaires et la question du service hors-antenne.

254 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA .- Le rapport annuel de la Société Radio-Canada .- Ottawa: Société Radio-Canada, 1970.- .- Annuel.

255 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA .- La stratégie de Radio-Canada: plans de la politique de radiotélédiffusion du Conseil d'administration de la Société Radio-Canada en réponse à la demande du Ministère des Communications .- Ottawa : Société Radio-Canada, 1983.- 89 p.

Le Conseil d'administration de la Société Radio-Canada analyse une série d'options concernant tous les aspects du fonctionnement de la Société: programmation télévisuelle et radiophonique (présence régionale, dimension internationale, deuxième service de télévision), production d'émissions (interne ou externe), installations, distribution par satellite, stations affiliées, recettes publicitaires, et financement. Puis il présente des objectifs d'ensemble pour les services de radiotélédiffusion de Radio-Canada et effectue ses recommandations.

voir aussi : 005, 129, 130, 131, 177, 215, 259, 260

- 2.2.1.2.3 Avenir de la radiodiffusion

256 "L'avenir de la radio-télévision" .- Problèmes politiques et sociaux, no 352 (22 déc. 1978), pp. 15-26.

Recueil de textes sur l'avenir de la radio-télévision britannique, notamment des extraits tirés du rapport Annan sur les radios locales, la quatrième chaîne nationale de télévision et la publicité. On envisage la télévision nouvelle comme étant celle des minorités. On explique les rapports entre les pouvoirs publics et les médias.

257 ASSOCIATION CANADIENNE DES RADIODIFFUSEURS .- Une stratégie d'avenir pour la radiodiffusion .- (s.l.) : (s.n.), 1982.- 20 p.

258 ISACSSON, Paul J. .- "L'horizon 1990" .- Revue de l'UER, vol. 34, no 3 (mai 1983), pp. 10-12.

Aux États-Unis, le scénario suivant se dessine dans le domaine de la radiodiffusion: 4 sources différentes de programmes (stations affiliées à une chaîne, télédistribution à péage, câblodistribution pure et autres émetteurs hertziens) dans 3 types distincts de foyers (ceux captant toutes les sources, ceux captant toutes les sources moins la télédistribution à péage et enfin les non-câblés). L'auteur essaie de voir quelle sera la part de chacun en 1990 et prédit que le système de radiodiffusion commercial avec les chaînes en son centre, sera la clé de voûte des communications.

259 JUNEAU, Pierre .- L'avenir de la radiodiffusion nationale .- Ottawa: Société Radio-Canada, 1983.- 28 p.

260 JUNEAU, Pierre .- L'avenir et le présent de la radiotélédiffusion: Société Radio-Canada .- Toronto: Institut international des communications, 1984.

261 SARRAZIN, Jean .- La radio dans les années 80: colloque international d'Ottawa organisé par la Société Radio-Canada en collaboration avec l'Union européenne de radiodiffusion .- Ottawa: (s.n.), 1976.- 172 p.

Compte rendu du colloque, tenu à Ottawa du 7 au 10 juin 1976. Quatre domaines sont étudiés: 1- la radio dans le contexte de l'environnement social et des médias des années 80; 2- les conséquences des changements technologiques possibles en matière de télécommunications; 3- les émissions d'information et sur les arts dans les années 80; 4- la direction artistique. Dans les séances plénières, on traite, entre autres, des thèmes suivants: "La radio publique devrait-elle se concentrer sur des auditoires particuliers?", "La radio de service: en faut-il davantage?", "La radio de participation: faut-il augmenter la participation de l'auditeur?", et "Quel genre de musique convient à la radio publique?".

262 SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. SERVICE DE RECHERCHES .- La radio dans les années 1980 .- Montréal: Société Radio-Canada, 1980.- 189 f.

On présente les résultats d'une étude sur les évolutions les plus probables et les plus désirables dans le domaine de la radio selon les radiodiffuseurs publics de 20 pays et selon des radiodiffuseurs privés canadiens participant au colloque d'Ottawa (juin 1976) sur "La radio dans les années 80". L'étude a été effectuée en 2 phases selon la méthode Delphi.

263 WANGARMÉE, Robert .- "Pour une réflexion sur la radio des années 80" .- Études de radio-télévision, no 23 (mars 1977), pp. 1-36.

L'auteur brosse d'abord un tableau historique de la radio qui est passée d'une situation monopolistique à programmation souvent élitiste vers une programmation musicale beaucoup plus diversifiée avec l'arrivée de la télévision. Devant les progrès de celle-ci et les promesses par câble, l'auteur se demande s'il ne serait pas de bon aloi d'utiliser quelques uns des canaux du câble, et surtout de battre la télévision dans la course aux auditoires spécialisés en mettant l'accent, à l'instar de la BBC, sur le développement de stations régionales plus proches de la clientèle.

voir aussi : 210

- 2.2.1.3 Télédistribution/Télévision à péage

264 ASSOCIATION CANADIENNE DES RADIODIFFUSEURS .- Télévision à péage? : présentation au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur l'introduction de la télévision à péage .- Ottawa : Association canadienne des radiodiffuseurs, 1976.- 15 f.

Afin de donner du poids à son opposition à l'introduction hâtive de la télévision à péage au Canada, l'Association fait un historique de la question, pose les exigences fondamentales que devrait respecter la télévision à péage, explique pourquoi son introduction est prématurée, et étudie les conséquences probables de son implantation: fragmentation de l'auditoire, augmentation de l'importation des émissions étrangères, déplacement des programmes existants, et une augmentation des frais d'exploitation. Enfin, on analyse les aspects financiers de la télévision à péage et émet des propositions concernant la forme et la fonction d'une organisation de télévision à péage.

265 CARRIER, Denis; LABRECQUE, René .- Étude en programmation: 1ère partie: perspective .- Québec: (s.n.), 1975.- 92 f.

Ce document se divise en 2 parties. En première partie, on identifie les principes et les normes auxquels la câblodistribution doit répondre en tant que service public. Les ordonnances de la Régie des services publics sont analysées. Un portrait général de l'industrie québécoise de la câblodistribution est tracé. La programmation est étudiée sous les aspects de financement et de production. Des questions sont soulevées. L'apport du ministère des Communications (MCQ) est évalué. Des suggestions sont apportées quant aux formules de financement et à l'accréditation des groupes communautaires. Des perspectives sont tracées. En deuxième partie, il est question de nouvelles possibilités de communication du câble, du convertisseur du droit d'auteur et des services de la télévision payante. Les axes de développement sont identifiés. En annexe, une étude sur les applications du convertisseur.

266 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Énoncé de politique relatif à la télévision par câble .- Ottawa: CRTC, 1975.- 1 vol.

Ensemble de documents relatifs au service de télévision par câble au Canada, devant faire l'objet d'une audience publique le 8 avril 1975: 1) projet de règlement relatif aux entreprises de réception de radiodiffusion; 2) énoncé de politique relatif au canal communautaire; 3) énoncé de politique relatif à la distribution de services radiophoniques; 4) énoncé de politique relatif aux services par convertisseur de fréquence; 5) énoncé de politique relatif au canal d'émissions supplémentaires; 6) projet de politique relatif au service de télévision à péage.

267 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Politique relative aux entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par câble) .- Ottawa: CRTC, 1975.- 44 p.

Examen des moyens par lesquels le CRTC a étudié les énoncés de politiques relatifs aux services suivants: le canal communautaire, la transmission des services de radio, un service de convertisseur et le canal de programmation supplémentaire. Les énoncés de politique complètent les Règlements sur la télévision par câble, publiés le 26 novembre 1975, et en élargissent le cadre.

268 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- Rapport sur la télévision à péage .- Ottawa : CRTC 1978 .- 61 p.

Les besoins de développer l'industrie canadienne de la production de programmes afin d'accroître la présence canadienne amène, entre autres considérations historiques, à considérer l'introduction d'un service de télévision à péage. Après un premier énoncé de politique en 1975, le Conseil a organisé une audience publique et reçu des mémoires des organisations et des particuliers. Il en ressort que l'industrie est partagée; la majorité s'est montrée contre son avènement pour le moment, particulièrement l'industrie de la radiodiffusion et les groupes d'intérêt public, tandis que l'industrie de la télévision par câble y était tout à fait favorable. Un contrôle mixte a été recommandé ainsi que la constitution d'une société publique. Il faudra formuler des exigences quant au contenu canadien et au détournement. La majorité des mémoires a proposé une méthode de distribution par émission alors que les représentants de la télévision par câble optaient pour un service par abonnement. D'autre part, une enquête menée auprès du public a montré que ce dernier ne considère pas la télévision à péage comme essentielle. Le Conseil ne recommande donc pas l'introduction de la télévision à péage à l'heure actuelle; il examine cependant les objectifs et les principes directeurs d'une politique éventuelle. Le Conseil propose la création d'un réseau national exclusif et d'une agence qui serait constituée sur le modèle d'une entreprise privée; des réglementations quant à la qualité du contenu canadien, aux ressources octroyées et à son accès aux heures de grande écoute, au détournement et à la tarification; l'utilisation du satellite; une diffusion par abonnement et par émission; enfin, la réalisation de projets pilotes.

269 DARDA .- "TV à péage : la culture à la pièce" .- Pourquoi, no 169 (nov. 1981), pp. 66-71.

L'essor de la télévision payante et l'hypothèse d'une 4^{e} chaîne de télévision en France ramènent la controverse du monopole d'État et de la liberté du citoyen, la question du service public ou du service commercial et celle de l'intérêt de l'État ou des intérêts privés.

270 INSTITUT INTERNATIONAL DES COMMUNICATIONS .- Le financement des canaux communautaires et des canaux d'accès public des réseaux de télévision par câble dans les pays membres du Conseil de l'Europe .- Strasbourg: Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération culturelle, 1977.- 38 p.

Étude préparatoire à un colloque qui s'est tenu en mai 1977, à Strasbourg, sur les expériences européennes de vidéographie, de radio locale et de télévision par câble. On y retrouve un tour d'horizon de la situation dans les pays où le câble a évolué de la distribution uniquement passive des signaux hertziens jusqu'au mode actif de production locale. En cette matière, l'exemple des États-Unis et du Canada, pays d'origine de "l'accès public" et de la "programmation communautaire" semble avoir joué un rôle important à l'endroit de l'Europe. Toutefois, l'application européenne des notions et de la terminologie nord-américaines est rendue difficile par la grande diversité des orientations générales et des contextes institutionnels et juridiques de la radiodiffusion. Les exemples de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de la France sont étudiés de plus près. On passe également en revue ceux de l'Autriche, de la Belgique, du Danemark, de la Finlande, de la RFA, de la Suède, de la Suisse et de l'Italie.

271 LANGLOIS, Christian .- La télévision payante au Canada: vision économique et politique .- Québec: Université du Québec à Montréal, 1983.- 28 f.

Une première partie fait un bref historique de la politique de diffusion du CRTC et de la télévision payante à partir de l'étude du contexte culturel canadien. Une chronologie détaillée des débats qui ont marqué l'implantation de la télévision payante accompagne cette partie: le rôle des intervenants est défini, les activités entourant l'attribution de permis sont expliquées. Une deuxième partie trace le portrait de la situation actuelle en mettant l'accent sur les structures de propriétés de TVEC et de First Choice, et sur les difficultés des réseaux de télévision payante national et provinciaux. Les perspectives d'avenir sont esquissées sous forme de scénarios. La question de la concentration est soulevée.

272 OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA .- La télévision par câble et l'intérêt public: un exposé de l'Office national du film du Canada, octobre 1982 .- (s.l.) : ONF, 1982.- 133 p., annexes.

Réponse de l'ONF aux demandes d'avis du CRTC concernant l'implantation de la télévision payante au Canada. Historique de la question, présentation des nouveaux systèmes de télédiffusion, de la réglementation

s'y rapportant, et de leur contexte (structure, aspect économique). Étude de la question de l'étagement et présentation des caractéristiques souhaitables pour un système universel de télévision payante.

273 PRAGNELL, Anthony .- "Futur développement du câble au Royaume-Uni: analyse des propositions du gouvernement" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 34, no 5 (sept. 1983), pp. 20-24.

Le gouvernement britannique a publié en avril 1983 un livre blanc sur les lignes générales de sa politique sur le développement du câble. Une Cable Authority serait instituée pour réglementer le câble et contrôler la programmation et la publicité. Le livre blanc se penche aussi sur la télévision à péage et sur la retransmission des chaînes de télévision à l'extérieur du pays.

274 QUÉBEC (PROV.). COMITÉ DIRECTEUR POUR L'ÉTUDE DE LA TÉLÉVISION À PÉAGE .- La télévision à péage au Québec: éléments d'une politique .- Québec : Ministère des Communications, 1977.- 72 p.

Définition de l'objectif fondamental et des principes qui doivent guider le Québec dans l'hypothèse de l'implantation de la télévision à péage. Élaboration d'un modèle québécois de télévision à péage et modalités d'intervention de l'État dans ce secteur. Un système de télévision à péage doit respecter l'objectif général du Québec, à savoir: promouvoir et protéger la culture et l'identité québécoises.

275 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Les canaux spécialisés au Québec: commentaires du Ministère des Communications du Québec (MCQ) présentés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) .- Québec: Ministère des Communications, 1984.- 20 p.

L'analyse de la situation révèle à la fois une baisse et un transfert d'écoute de la télévision québécoise vers les canaux anglophones. Les liens de dépendance «technologique» qu'entretient le Québec avec les État-Unis de même que l'étroitesse du marché québécois sont vérifiés. Les difficultés rencontrées par le CRTC dans l'application de ses politiques tarifaires, sont expliquées. Conséquemment, le MCQ s'oppose à la venue de canaux spécialisés en général parce qu'ils ne répondent pas aux objectifs culturels et économiques du Ministère et parce qu'ils accentuent le déséquilibre entre services francophones et anglophones. Par contre, le MCQ favorise la venue d'un canal à l'intention des jeunes de moins de 18 ans. Ce canal devrait être francophone, offert sur une

base quasi-universelle (à la discrétion du câblodistributeur) et devrait utiliser les structures existantes.

276 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- La télévision payante: propositions de modèles et commentaires .- (s.l.): (s.n.), 1980.- 50 f.

Résumé des positions des principaux intervenants et intéressés, québécois et canadiens, sur la télévision payante. La première partie fait l'historique des démarches entreprises par les industries et gouvernements auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en matière de télévision payante; cette partie présente également un historique du développement commercial de la télévision payante en Amérique du Nord. La deuxième partie est un résumé des positions des intervenants sur 23 thèmes définis. Les principaux intervenants sont: l'Association des câblodistributeurs du Québec, le Ministère des Communications du Québec, le Comité Therrien, les sociétés de radiodiffusion, le réseau de télévision à péage et le réseau de câble-satellite, le réseau téléphonique transcanadien, le Comité de producteurs indépendants et l'Office national du film. Les thèmes discutés ont trait, de façon générale, à la production, à la programmation et la distribution. La troisième partie présente les modèles de télévision payante en termes de structure organisationnelle et de modèle de distribution, suggérés par chacun des intervenants.

277 STEPHENNE, H.; HALLÉ, F.; RÉMILLARD, G.; SIMONEAU, J.-L. .- La télévision à péage, deuxième rapport: le modèle québécois .- Québec: Ministère des Communications, 1977.- 117 f.

Les principes retenus pour la conception d'un modèle québécois de télévision payante ont trait à l'accessibilité, à l'usage rationnel des infrastructures, à la concurrence, à la propriété, à la rentabilité du système , aux priorités socioculturelles. On recommande, dans un premier temps, que l'organisation de la télévision payante (TVP) soit établie sous le forme d'un réseau obligatoire pour tout diffuseur du service. Ce réseau serait sous l'administration générale d'une agence centrale en ce qui regarde les intérêts communs de tous les diffuseurs. Cet organisme administratif serait une corporation privée à but non lucratif, incorporée au Québec et appartenant aux diffuseurs associés. Les aspects techniques de la TVP sont étudiés à 2 niveaux. Une dernière partie présente les modalités possibles d'intervention de l'État dans le secteur de la TVP. Le rôle de surveillance et de contrôle de ce nouveau secteur de communication devrait être dévolu à la Régie des services publics. En annexe: liste des réseaux considérés pour le développement de la TVP, calculs des investissements et coûts d'opération du modèle proposé, brève présentation du réseau micro-ondes Microbec Inc. et statistiques sur la câblodistribution.

278 STEPHENNE, Hubert; HALLÉ, F.; RÉMILLARD, G. .- La télévision à péage, premier rapport: les éléments du dossier .- Québec: Ministère des Communications, 1977.- 147 p.

À travers l'étude des 105 mémoires sur la télévision à péage présentés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), de documents divers et de dossiers internes du Ministère des Communications, on fait le point sur le dossier de la télévision à péage au Canada. Après un résumé et une analyse statistique et synthétique des mémoires présentés au CRTC, les éléments utiles à l'élaboration d'un modèle québécois de télévision à péage sont dégagés. On trouve en annexe une liste complète des mémoires, leur résumé, ainsi qu'une liste des documents de référence sur la télévision à péage.

voir aussi : 020, 034, 279

- 2.2.1.4 Médias communautaires

279 Position du regroupement des organismes communautaires de communication du Québec sur l'avant projet de réglementation relatif aux entreprises publiques de câblodistribution et le financement des organismes communautaires de communication du Québec .- Québec: Consulcum Inc., 1977.- 107 f.

Présentation du dossier de la télédistribution à partir de la définition des positions respectives des différents intervenants engagés: les groupes de télévision communautaire, le Ministère des Communications du Québec, la Régie des services publics du Québec, l'Association des câblodistributeurs du Québec et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Les chapitres qui suivent sont consacrés à présenter un portrait financier de l'industrie de la câblodistribution et des organismes communautaires (chap. 2) et à définir 6 notions nécessaires à la compréhension du problème (chap. 3). Enfin, une étude des formules de financement des télévisions communautaires en regard de l'avant-projet de règlement de la câblodistribution fait l'objet du 4^{e} chapitre. Quelques recommandations se dégagent: devant la situation financière précaire des télévisions communautaires, il est recommandé que le financement de celles-ci soit dorénavant assuré par les compagnies de câblodistribution au moyen d'une taxe spéciale de 10% prélevée par le Ministère des Finances du Québec, et d'un remboursement du quart de la taxe de 8% sur les abonnements en câblodistribution. 5 annexes.

280 "La télévision communautaire: échecs passagers ou définitifs?" .- Direct, no 5 (1978), pp. 39-53.

L'article explique l'échec actuel des media communautaires par 7 raisons: 1) le manque d'impact populaire; 2) la médiocre qualité des produits; 3) la difficulté de circonscrire ce qu'est réellement la programmation communautaire; 4) le manque de ressources; 5) la finalité de la télévision communautaire; 6) les relations avec le câblodistributeur; 7) l'opportunité même de la télévision comme moyen de communication communautaire.

281 BARBIER-BOUVET, J.-F.; FLICHY, Patrice; BEAUD, Paul .- Communication et pouvoir: mass media et media communautaires au Québec .- Paris: Anthropos, 1979.- 235 p.

Les expériences de télévision communautaire au Québec firent l'objet d'une mission d'étude française qui remania son rapport pour l'édition. Les 3 premiers chapitres tentent de situer le milieu socio-culturel et les stratégies politiques ayant favorisé leur développement. On s'attache ensuite à la description des médias communautaires dans l'ensemble du contexte économique, juridique et politique des médias québécois. Il s'agit de voir comment l'ensemble des rapports sociaux leur confère un sens comme enjeu et moyen de pouvoir.

282 BEAUD, Paul .- Media communautaires?: radios et télévisions locales et expériences d'animation audio-visuelle en Europe .- Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1980.- 189 p.

Bilan des réflexions et conclusions du symposium intitulé "Média communautaires?", tenu à Liège, en décembre 1978, et synthèse de plus de cinquante études et monographies sur le sujet. Description des débuts de réforme des organismes nationaux de radio-télévision et de décentralisation entrepris dans plusieurs pays européens, sous la pression d'éléments divers: rééquilibrage politique, nécessité d'une planification dans un domaine où les enjeux industriels apparaissent de plus en plus considérables, sclérose de moyens de production trop concentrés, aspirations régionalistes, etc. Le choix des cas étudiés est dicté par un critère central: la participation du public, à quelque échelon que ce soit, à ces tentatives de décentralisation ou de mise en place de media locaux ou régionaux. Le premier chapitre est consacré aux expériences de télévision locale, le second à la radio, et le troisième aux centres de ressources audiovisuelles et aux groupes vidéo indépendants.

283 BEAUD, Pierre .- La télévision locale en Suisse: bilan et perspective .- Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1978.- 47 p.

Comme au Québec ou en Belgique, expériences et projets sont nés de la conjonction des possibilités liées au développement des câbles comme moyens d'acheminer les messages télévisés, et des besoins - plus ou moins clairement ressentis - d'expression et d'information locales. Les réussites et les difficultés sont ici clairement analysées: comment intéresser les téléspectateurs à leurs propres affaires (la télévision locale apparaît bien souvent plus comme un moyen d'expression pour des individus ou des groupes que comme un moyen d'information)? Comment trouver les moyens de financement nécessaires pour des télévisions locales durables (et non plus expérimentales)?

284 BERRIGAN, Frances-J. .- L'accès à la communication: quelques modèles occidentaux de media communautaires .- Paris: Unesco, 1977.- 263 p.

Recueil des trois études traitant de la manière dont les médias communautaires ont fait leur apparition dans les sociétés occidentales, et plus particulièrement des nouvelles façons dont on aborde la radiodiffusion et les nouveaux moyens électroniques de communication en Amérique du Nord et en Europe occidentale: "L'accès à la communication et l'environnement social aux États-Unis d'Amérique" (Richard Kletter, Larry Hirschhorn, Heather Hudson), "L'emploi communautaire des media pour l'éducation permanente au Canada" (Earl Rosen, Reg Herman), "L'accès à la communication et les media: nouveaux modèles proposés en Europe" (Frances Berrigan). En annexe, "Yougoslavie, un modèle différent" (Frances Berrigan). Bibliogr.: pp. 259-263.

285 BOURBONNAIS, Marcel .- "La radio communautaire des Canadiens francophones" .- Études de radio-télévision, no 23 (1977), pp. 93-103.

Rapport de différentes expériences de radio communautaire à travers le Canada. L'auteur met l'accent sur les problèmes financiers de ces entreprises. Conférence prononcée à un colloque de la Coopérative Internationale de Recherche et d'action en matière de Communication (CIRCOM), suivie d'un débat. En annexe, un horaire de la programmation de la radio communautaire MF du Saguenay-Lac St-Jean.

286 BRUNEL, Gilles .- L'avenir des médias communautaires au Québec .- Montréal: Université de Montréal, 1978.- 127 f.

Les médias communautaires doivent pour s'imposer, se légitimiser comme outils de mobilisation sociale. Cette hypothèse est vérifiée par l'analyse d'expériences américaines et européennes. Les expériences québécoises sont ensuite examinées et les tangentes majeures du développement des médias communautaires sont discutées. On analyse aussi le rôle du conflit social, de la mémoire sociale et de la fonction esthétique dans l'évolution des médias. Finalement 4 stratégies de développement des médias communautaires au Québec sont proposées et des recommandations sont formulées pour assurer la légitimation de l'expérience.

287 CARRIER, Denis .- Synthèse du rapport portant sur les objectifs, problèmes et recommandations dans le secteur des medias communautaires .- Québec: Ministère des Communications, 1975.- 150 f.

En 1974, le Conseil de la Coopération du Québec (CCQ), le Ministère des Institutions Financières (MIF) et le Ministère des Communications du Québec (MCQ) formaient un comité tripartite afin de déterminer le mandat d'un groupe d'étude sur une formule juridique adaptée aux médias communautaires d'inspiration coopérative. Le 16 janvier 1975, le MCQ obtint le mandat de déterminer la liste des problèmes rencontrés par les médias communautaires (radio, télévision, télédistribution, écrit), et de proposer des hypothèses de formules juridiques adaptées à ces médias. Après avoir procédé à un inventaire exhaustif des groupes communautaires, les auteurs en ont analysé les principales caractéristiques et ont identifié les objectifs généraux suivants: devenir un outil de changement social afin de mieux répartir le pouvoir socio-économique de la communauté, favoriser l'établissement et l'utilisation d'infrastructures de communication et mettre la propriété d'un média de communication entre les mains d'une association coopérative gérée par les citoyens. Le statut juridique des entreprises communautaires pose problème parce que leurs objectifs ne peuvent être atteints par la loi des compagnies qui les oblige à être à but non lucratif et aussi parce qu'elles s'écartent sensiblement du modèle traditionnel de fonctionnement des coopératives (notion de propriétaire usager). À partir d'une définition de l'entreprise coopérative communautaire de communication, le rapport propose 31 recommandations pour modifier les lois et les structures gouvernementales afin de favoriser le développement de ces entreprises. En annexe une partie du rapport global.

288 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- La télévision par câble: enquête sur le canal communautaire .- Ottawa: CRTC, 1979.- 74 p.

Monographie traitant de la programmation distribuée par câble, entre autres des différents genres d'émissions produites ou diffusées; la na-

ture et la diversité des participants à la programmation et des publics touchés sont considérées. On tente d'évaluer l'incidence de la politique et du règlement relatif à la télévision par câble sur l'évolution du canal communautaire. On cherche enfin à déterminer les tendances et les facteurs qui agiront sur le développement du canal communautaire.

289 LAMARCHE, Jacques-A. .- Les médias communautaires québécois .- Québec: Ministère des Communications, 1975.- 192 f.

Version abrégée du Rapport Carrier - Guay - Lamarche sur les médias communautaires. L'auteur trace un portrait du mouvement communautaire québécois à travers les expériences multiples de télévision, de radio et de presse écrite. Le rôle de l'État est précisé.

290 LAVERGNE, Sylvie .- "Les radios communautaires: une troisième voie de communication" .- Antennes, no 21 (1er sem. 1981), pp. 45-49.

En 1981, on retrouve dix-huit radios communautaires sur le territoire québécois. Dans un entretien, Marie-Thérèse Forêt, secrétaire générale de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ) fait le point sur la situation. On discute de l'implantation de la radio communautaire, de sa vocation éducative et de la participation des bénévoles. On explique le rôle de l'ARCQ dans la politique du développement, impliquant les ministères des Communications du Québec et du Canada et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Article en insert sur un projet de radio communautaire mobile et par satellite.

291 LEWIS, P.-M. .- "Qui a besoin des médias communautaires?" .- Communication, no 20 (déc. 1983), pp. 40-61.

Le service public de radiodiffusion britannique voit son monopole menacé non seulement par le service privé mais aussi et surtout par les stations locales orientées vers des auditoires plus restreints. Compte tenu des critères établis par l'Unesco comme caractéristiques des véritables médias communautaires et considérant la situation actuelle en Grande-Bretagne, un organisme d'État plus décentralisé devrait s'intéresser sérieusement au phénomène.

292 PARENT, Lucie .- "Les radios communautaires au Québec: les difficultés" .- Possibles, vol. 5, nos 3-4 (1981), pp. 137-146.

Pour résoudre leurs problèmes de financement, de gestion et d'orientation éducative, les radios communautaires devront avoir droit à la publicité informative, se donner un type de gestion par objectifs et par ressources, et recevoir l'appui du ministère des Communications du Québec.

293 PARENT, Richard .- Évaluation du programme d'aide aux média communautaires (EPAMEC) .- Québec: Ministère des Communications, 1976.- 207 f.

La première partie du rapport dresse un bilan du programme d'aide, depuis ses origines en 1973 jusqu'en 1976. On présente brièvement le développement des organismes de communication communautaires au Québec pour la période 1970-1976. L'évaluation du programme se divise en 2 points: 1) adéquation du programme en fonction de l'ampleur des ressources, de la sélection des organismes et des prises de décision sur les modalités d'aide; 2) rapport entre l'état actuel du programme et les objectifs du Ministère des Communications. Ces objectifs sont: le développement rationnel des médias communautaires, la propriété collective des médias, l'adaptation des médias aux besoins collectifs, le regroupement des médias, l'influence sur les médias de masse et l'accessibilité.

294 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Politique de développement des medias communautaires .- Québec: Ministère des Communications, 1979.- 31 p.

L'objet de la première partie du document est de cerner la problématique des médias communautaires. On présente un historique et propose une définition; on fait état des besoins exprimés par ces médias et des problèmes auxquels ils ont à faire face. La deuxième partie énonce les principes directeurs sur lesquels le Ministère des Communications du Québec (MCQ) s'appuie pour orienter ses interventions. Elle précise également les objectifs opératoires visés par cette politique de développement. Ces objectifs visent l'appropriation collective des moyens de communication, le développement de l'identité culturelle, l'amélioration des connaissances du milieu, la stabilité financière, l'appui aux régions défavorisées, l'augmentation et la diversité des productions, la concertation entre les agents de développement du milieu, l'aide à la formation, enfin l'obtention d'une structure légale appropriée. La troisième partie esquisse les grandes lignes des moyens qu'entend prendre le gouvernement dans la poursuite de ses objectifs.

295 QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS .- Politique de développement des médias communautaires et programmes d'aide au développement des medias communautaires .- Québec: Ministère des Communications, 1979.- 71 f.

En première partie, la problématique des médias communautaires est présentée. Les principales caractéristiques de ces médias sont énumérées et une définition des médias communautaires est proposée. Dans la deuxième partie, on examine les principes directeurs qui guident l'action du gouvernement et on formule les objectifs opératoires de la politique de développement. Finalement, les moyens pour atteindre ces objectifs sont présentés et le texte du programme d'assistance financière 1979-80 est joint au document.

296 RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ ET ASSOCIÉS .- Étude de la rentabilité d'une projet de radio communautaire à Rimouski .- (s.l.) : (s.n.), 1977.- 96 f.

La mise sur pied d'une radio communautaire suppose la connaissance du contexte d'implantation, laquelle s'obtient par l'analyse des caractéristiques démographiques et socio-économiques de la région. L'évaluation de l'offre correspond à l'analyse des médias existants. D'autre part, un sondage auprès de la population des commerçants et organismes du milieu permet d'évaluer la demande. La rentabilité de l'entreprise est mesurée à partir de données relatives au coût et au financement des installations, aux sources de revenus, aux dépenses incluant les salaires et les frais de toute sorte. L'étude de marché porte à conclure qu'il semble exister des possibilités de mise sur pied d'une station de radio communautaire ce qui toutefois ne laisse pas pour compte les difficultés de survie économique des médias communautaires attribuables aux ressources financières limitées. Les représentants du projet sont intellectuellement compétents, toutefois il demeure essentiel que ceux-ci sachent faire preuve d'une rigueur administrative, d'un souci dans le contenu de la programmation et dans la qualité du son. Par ailleurs, le Ministère des Communications devra veiller à l'épanouissement et à la survie de la radio.

297 SÉNÉCAL, Michel .- "Des médias alternatifs à la pratique alternative des médias" in Changer de société: déclin du nationalisme, crise culturelle et alternatives sociales au Québec .- Montréal: Québec/Amérique, 1982.- pp. 247-278.

Issu de théorie et de la pratique, le texte présente certains médias, alternatifs des médias de masse étatiques ou commercialisés, et une analyse critique du rôle des outils de communication dans une société post-industrielle et capitaliste. Les médias communautaires sont étu-

diés dans leur rapport envers l'État, leur statut, leur dépendance (Québec et Canada), leur démocratisation, leur rentabilisation et à travers la culture et l'information qu'ils véhiculent. Après 10 ans (1970-1980) d'expérimentation, leur situation financière reste précaire et leur intégration éventuelle à des réseaux ne ferait qu'accroître leur dépendance envers l'État. En annexe, sont relatées des expériences de groupes vidéo indépendants.

298 SENECAL, Michel .- "Médias communautaires au Québec : état de sa marginalité ou marginalité d'État" .- Revue Internationale d'action communautaire, no 46 (automne 1981), pp. 29-42.

On s'interroge sur les contradictions de la décennie 1970-1980 en matière d'émergence et d'évolution des médias communautaires et sur leurs rapports avec l'État, leurs tendances idéologiques et politiques. Le problème est situé dans le contexte des communications au Québec, où la culture est un enjeu de développement politique et économique, et dans celui du duel fédéral-provincial. On s'attarde sur la question de l'information critique, de la culture nationale, de la régionalisation. Quelques perspectives futures.

299 WARD, Douglas .- "La radio communautaire dans le Grand Nord" .- Études de radio-télévision, no 23 (1977), pp. 89-91.

L'auteur présente la radio communautaire comme une solution pour les minorités indienne et esquimaude du Grand Nord canadien. Cet article est une conférence prononcée à un colloque de la Coopérative Internationale de Recherche et d'action en matière de Communication (CIRCOM).

- 2.2.2 Réglementation

- 2.2.2.1 En général et à l'étranger

300 "Les télécommunications spatiales: une coopération inévitable" .- Direct, nos 1-2 (1978), pp. 37-48.

L'article résume les progrès technologiques des satellites de communication et expose les risques d'une technologie mal maîtrisée: utilisation des satellites pour l'espionnage ou la propagande. Quatre éléments de la problématique juridique sont développés: la question du consentement préalable des États à la diffusion des émissions étrangères; la réglementation du contenu des programmes diffusés par l'inter-

médiaire des satellites de communication; la responsabilité internationale pour les activités de radiodiffusion et le contrôle de la piraterie; la protection des droits d'auteur. En insert, quelques arguments présentés contre la radiodiffusion directe.

301 AUDIGIER, P.; LATAPIE, F. .- Télévision et télécommunications aux États-Unis .- Paris: P.U.F., 1976.- 208 p.

Analyse des systèmes américains de télévision et de télécommunication et description des mécanismes économiques sous-jacents à l'industrie des mass media et des organisations de réglementation américaine, notamment la F.C.C.. Les auteurs abordent aussi le sujet de la câblodistribution, la téléinformatique et les satellites de télécommunications.

302 COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES .- Livre vert sur l'établissement du marché commun de la radiodiffusion notamment par satellite et par câble .- Bruxelles: Communautés européennes, 1984.- 367 p.

L'objet du document est d'examiner l'importance de la radiodiffusion pour le progrès de l'intégration dans son ensemble et de démontrer l'applicabilité et l'application du Traité de Rome à ce domaine d'activité. La 4° partie fournit un abrégé, pays par pays, des structures de la radiodiffusion dans les États membres. Les 5° et 6° parties portent sur la "Libre circulation des services" et "Le rapprochement des législations".

303 COURSAGET, Alain .- "Les aspects réglementaires des télécommunications aux États-Unis. Incidence pour les réseaux locaux et de distribution locale" .- Bulletin de L'Idate, no 5 (oct. 1981), pp. 356-360.

Pour comprendre la déréglementation aux États-Unis, l'auteur la situe dans son contexte historique en présentant les principaux intervenants et leurs positions avant 1968 (situation de monopole) et entre 1968 et 1981. Depuis 1968, la structure existante a été remise en question pour permettre une plus grande concurrence entre les sociétés, donc un facteur d'évolution plus rapide. L'impact de cette déréglementation sur les réseaux locaux concerne la politique tarifaire, la fourniture, l'agrément et l'exploitation des équipements de distribution locale autres que le téléphone et l'interconnexion entre réseaux publics et réseaux privés.

304 COURSAGET, Alain .- "La déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis (perspective et situation en juin 1982)" .- Bulletin de l'Idate, no 8 (sept. 1982), pp. 99-114.

Pour comprendre la déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis, il faut la situer dans son contexte historique et économique. American Telephone and Telegraph (ATT), symbole de l'unité du réseau téléphonique américain délaisse son activité de distribution locale. Le processus de déréglementation s'est déroulé en plusieurs étapes remettant en question le monopole d'ATT et favorisant la concurrence pour la fourniture, l'agrément et l'exploitation des produits et services aux Etats-Unis et sur le plan international. La déréglementation entraîne une segmentation des marchés pour les installations privées, les communications locales, les services longue distance et les services non réglementés. Elle permet le développement des PBX, des nouveaux réseaux de distribution et des services à valeur ajoutée. Les principaux acteurs, ATT et IBM, seront les grands gagnants de la déréglementation.

305 DEJONGHE, Huib .- "La législation belge en matière de radiodiffusion et de télévision: évolution et discussions" .- Septentrion, vol. 7, no 2 (juin 1978), pp. 15-24.

Historique des aspects légaux de la radiodiffusion en Belgique, à partir de la publication de la loi du 18 juin 1930 sur la fondation de l'Institut national belge de radiodiffusion (INR). On étudie la question de l'autonomie des organismes de radiodiffusion face aux pouvoirs publics. Analyse de l'opportunité d'autoriser la télévision commerciale. Présentation de la réforme de 1977, qui crée la Radio télévision de la communauté culturelle française de Belgique (RTBF).

306 GALLO, Mario .- "Culture et industrie dans les rapports cinéma-TV" .- Filmechange, no 9 (hiver 1980), pp. 61-65.

L'auteur pose le contexte des rapports cinéma-télévision en montrant les enjeux en Europe, en particulier au niveau de la réglementation.

307 HAMBURG, Morton I. .- "Les aspects juridiques de la télévision par câble aux Etats-Unis" .- Trimédia, nos 18-19 (printemps 1983), pp. 12-15.

Trois juridictions différentes ont pouvoir de réglementation sur l'industrie de la télévision par câble. Les municipalités attribuent

les concessions pour construire et faire fonctionner les réseaux de câble, le gouvernement fédéral et le gouvernement des 50 États ont aussi établi des statuts et des règlements afin de contrôler le développement du média. Cette situation occasionne certains problèmes.

308 KRISTEN, Christian .- "La déréglementation: vers une nouvelle tolérance répressive. Réponse à Anthony Smith" .- Communication et Information, vol. 7, no 2 (printemps 1985), pp. 101-108.

Ce court texte est tiré d'un échange qui a eu lieu entre le directeur du British Film Institute (Londres), Anthony Smith, et le sociologue de l'université Bishop. Le propos de M. Kristen fait ressortir le rôle de l'État en terme de stratégie communicationnelle. "L'analyse de la réglementation /déréglementation, dit-il, doit s'efforcer d'éclaircir les logiques par lesquelles l'État, légitimant ses politiques médiatiques, se légitime". Aussi une telle démarche prend inévitablement les dimensions d'une analyse idéologique.

309 MOTTA, Mario .- "Situation actuelle de la radio en Italie" .- Revue de l'UER (programmes, administration, droit), vol. 30, no 5 (sept. 1979), pp. 18-22.

L'évolution de la radiodiffusion locale privée et financée par la publicité semble due à l'absence de réglementation en Italie. Celle-ci a causé des problèmes dans le répartition des fréquences dont l'empiètement sur les émissions de la Radiotelevisione Italiana (RAI) et d'autres services publics. Les caractéristiques économiques, politiques et la programmation de la radio locale sont présentées. Des statistiques sur les recettes publicitaires ainsi qu'un aperçu des problèmes posés par une réglementation complètent cet exposé.

310 MUNCH, Jean-Bernard .- Aspects juridiques de la radiodiffusion par satellite .- Berne: Herbert Lang & Cie SA/Frankfort : Peter Lang S.A.R.L., 1975.- 272 p.

En se basant sur le droit international public, on tente de déterminer les bases juridiques sur lesquelles peut reposer la radiodiffusion par satellite. Les chapitres 1 et 2 étudient la question du régime juridique et du droit applicables aux ondes électromagnétiques. Le troisième chapitre traite du consentement préalable des États aux émissions étrangères couvrant leur territoire, le quatrième, de la réglementation du contenu des programmes, et le cinquième, de la responsabilité internationale pour les activités de radiodiffusion par satellite (lutte contre les stations "pirates"). Enfin, le sixième chapitre fait une brève

étude des questions liées aux droits d'auteurs et droits voisins. Bibliogr: pp.245-265.

311 SMITH, Antony .- "Déréglementation, nouvelles technologies et le concept de service public: vision plutôt que rhétorique" .- Communication et Information, vol. 7, no 2 (printemps 1985), pp. 89-100.

L'auteur soulève deux points: d'abord, que la question de la déréglementation ne se limite pas aux seules questions légales ou de développement technologique et ensuite qu'une analyse des sociétés pluralistes et de leurs cultures doit éclaircir le rapport entre les institutions que sont l'État et les communications médiatisées. Ce texte est tiré d'une allocution prononcée devant l'Association canadienne de Communication, juin 1984, à Guelph (Ontario).

312 THOMPSON, John .- "La radio locale indépendante : l'innovation ici et maintenant" .- Études de radio-télévision, no 32 (mai 1983), pp. 49-54.

L'importance des radios locales indépendantes en Grande-Bretagne provient de la priorité qu'elles donnent à l'information. Grâce à une réglementation appropriée, un équilibre entre les tâches de service public et la base commerciale a été trouvé.

voir aussi : 003, 004, 021, 039, 106, 140, 315

- 2.2.2.2 Au Canada

- 2.2.2.2.1 Télécommunication

313 BARBE, Raoul .- "La délégation de fonctions régulatrices dans le secteur des télécommunications" .- Revue de droit, vol. 11, no 2 (1981), pp. 489-541.

Après la définition de concepts reliés aux télécommunications et la présentation du système fédéral canadien où s'exerce la réglementation des télécommunications, l'auteur décrit le droit touchant les compétences relatives aux télécommunications dans le cadre du fédéralisme canadien;

il présente les travaux récents qui proposent un réaménagement de ces compétences notamment pour la délégation de fonctions régulatrices.

314 BOUCHER, Jacques .- "La télévision communautaire au Québec: étude juridique" .- Revue juridique Themis, vol. 12, no 1 (1977), pp. 47-75.

Les deux conceptions de la télévision communautaire, les rôles du câblodistributeur vis-à-vis de la communauté. Les pouvoirs accordés aux comités communautaires. L'obligation de produire des émissions à caractère communautaire imposée par la Régie des services publics du Québec et par le CRTC: les contradictions entre les deux réglementations. Le problème constitutionnel des communications. L'américanisation des programmes de télévision et la politique du CRTC.

315 CARTER, Richard .- La déréglementation des communications aux États-Unis et son impact effectif et potentiel sur la réglementation canadienne et québécoise .- Québec: Ministère des Communications, 1983.- 36 p.

Étude de la position du Canada et du Québec concernant la politique de déréglementation américaine des télécommunications; analyse des retombées économiques à moyen terme. Considérant le poids des enjeux économiques, il s'avère souhaitable que l'activité des groupes de pression (industrie de l'informatique, monde des affaires) soit suffisamment importante pour permettre une minimum de déréglementation nécessaire au développement de l'industrie canadienne et québécoise des télécommunications. Bibliogr.: pp. 33-36. Étude contributive au rapport: Le Québec et les communications. Un futur simple? du Ministère des Communications du Québec (1983).

316 DESCHENES, Pierre-A. .- La réglementation des télécommunications québécoises à un tournant .- Québec: Ministère des Communications, 1983.- 26 f.

La spécificité du Québec se retrouve non seulement dans sa culture et dans ses institutions civiles mais dans toute l'organisation de sa société. C'est en 1969 que l'État créait le Ministère des Communications et en 1973 qu'il publiait la pièce maîtresse de son orientation politique: Québec maître d'oeuvre de la politique des communications sur son territoire, lequel document propose un partage des responsabilités entre le 2 paliers de gouvernement. Par ailleurs, la création de Radio-Québec, la mise sur pied d'un programme d'aide aux médias communautaires, la réglementation des services publics sont des actions qui

ont marqué l'histoire des communications au Québec. Considérant la tendance actuelle nord-américaine en faveur d'une déréglementation, le Québec a entrepris une vaste réflexion dont l'objectif est de rétablir l'équilibre des tendances engendrées par la réglementation et la concurrence.

317 GAGNÉ, Murielle .- Québec - Ottawa face à la mutation des (télé) communications: dépasser l'impasse .- Québec: Ministère des Communications, 1982.- 26 f.

Les conflits juridictionnels et constitutionnels en matière de communications semblent faire partie intégrante du contexte des relations entre Québec et Ottawa. Devant le processus accéléré de l'informatisation des communications, un changement des attitudes s'impose. L'idéologie étatique, qui prévaut depuis la Révolution tranquille, empêche le Québec de développer et d'exploiter pleinement son potentiel. Partant de cette hypothèse, l'auteure analyse quelques points névralgiques ayant trait au partage des compétences en matière de télécommunications au Canada.

318 HARDY, André; PIETTE, JACQUES .- Le contentieux fédéral-provincial sur la compétence en communication .- Québec: Ministère des Communications, 1983.- 75 p.

Historique, analyse et bilan des conférences fédérales-provinciales et interprovinciales relatives aux compétences en matière de communication, et ayant trait plus particulièrement aux nouvelles technologies. Le débat devra s'orienter de plus en plus vers des priorités économiques, reléguant à l'arrière-plan les conflits d'ordre culturel.

319 HARDY, Denis .- Le Québec, le fédéralisme et les communications .- Québec: Ministère des Communications, 1976.- 14 p.

Le Québec a toujours conservé la même ligne de pensée en matière de communication depuis le gouvernement Duplessis: il veut être le premier agent de développement et de planification des communications sur son territoire. C'est dans cette perspective qu'il faut voir les revendications du Québec dans les 3 principaux secteurs des communications: les sociétés exploitantes de télécommunications, la câblodistribution et la radiodiffusion. Le Québec veut ainsi obtenir le pouvoir de réglementer l'ensemble du service téléphonique sur son territoire, ce qui est la situation actuelle dans 6 provinces du Canada. Il a également affirmé sa juridiction sur la câblodistribution parce qu'il s'agit d'une entreprise à caractère local et qu'il se considère, comme gouvernement

provincial, le plus apte à saisir les besoins locaux. Il veut enfin avoir une voix prépondérante dans les secteurs de la radio et de la télévision, qui sont des instruments privilégiés de développement et d'épanouissement culturel. Ses revendications dans ce domaine sont doubles: réglementer la programmation (la publicité, la langue, le quota de productions québécoises, etc.) et, à cette fin, pour assurer la meilleure distribution géographique possible, surveiller et contrôler le système québécois de radiodiffusion.

320 JANISCH, H.N. .- "Le talon d'Achille de la réglementation" .- En Quête/In Search, vol. 4, no 4 (automne 1977), pp. 21-23.

Les organismes canadiens de réglementation des télécommunications ont toujours été distincts sans être jamais totalement autonomes. On a donc récemment demandé au gouvernement de redéfinir ses rapports avec ces organismes. Or le projet de loi sur les télécommunications déposé le 22 mars 1977 accorde au cabinet le pouvoir d'émettre des "directives". L'auteur ne favorise pas ce pouvoir et présente quatre propositions concrètes qui pourraient le remplacer.

321 RÉMILLARD, Gil .- "Le partage des compétences législatives en matière de communication" in Le fédéralisme canadien: éléments constitutionnels de formation et d'évolution .- Montréal: Québec/Amérique, 1980.- pp. 309-343.

Dualisme linguistique et régionalisme sont mis en cause par le partage des responsabilités législatives entre les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada au sujet des moyens de communication: téléphone, radio, télévision, télédistribution, télévision payante, télévision en circuit fermé et cinéma.

322 TRUDEL, Pierre; PIOTTE, René .- "La réglementation des infrastructures de télécommunications au Québec" .- Revue canadienne des sciences de l'information, vol. 13, no 1 (1978), pp. 139-202.

Examen des pouvoirs des principaux organismes publics participant à la réglementation des infrastructures de télécommunications au Québec: pouvoirs des entreprises de télégraphie, de téléphone, de radiodiffusion et de télédistribution; pouvoirs des municipalités; pouvoirs des gouvernements fédéral et provinciaux; pouvoirs de la Régie des services publics et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

voir aussi : 325

2.2.2.2.2 Radiodiffusion

323 BABE, Robert E. .- Structure, performance et réglementation de la télédiffusion canadienne .- Ottawa: Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1979.- 271 p.

Le mandat du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes consiste à réglementer et à surveiller le système canadien de radiodiffusion "de façon à sauvegarder, enrichir et raffermir la structure culturelle, politique, sociale et économique du Canada". Cette étude présente: 1) une analyse économique de la structure, de la conduite et de la performance de la radiodiffusion canadienne, 2) une description et une évaluation des politiques du CRTC.

324 BENOIST, Bernard .- Positions constitutionnelles sur la radio et la radiodiffusion au Canada .- Montréal: Université de Montréal, Faculté de droit, Institut de recherche en droit public, 1965.- 89 p.

Travail effectué pour le compte du Comité de la constitution, en vue d'établir sur des bases constitutionnelles précises une politique nationale des ondes, et d'effectuer le partage des juridictions entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

325 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES (sous la responsabilité de) .- La radiodiffusion et les télécommunications canadiennes: l'expérience du passé, les choix de l'avenir .- Ottawa: CRTC, 1980.- 131 p.

Ce rapport confronte l'optique du Conseil à celle du grand public à l'endroit de nombreux sujets de réglementation. Il insiste sur les grands sujets de l'heure tels que la politique sur la radio, le contenu canadien, la production d'émissions canadiennes, l'extension du service et la télévision payante, de même que sur certaines orientations en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Il se penche également sur trois rapports sur la radiodiffusion et les télécommunications, préparés par S. Griffith, J.A. Ouimet et J.V. Clyne, et il étudie le rôle des organismes culturels. Enfin, le rapport énonce un ensemble de propositions concernant l'évolution du système de radiodiffusion et de télécommunications.

326 NELSON, Joyce .- "La radiotélédiffusion canadienne... entre deux chaises" .- En Quête/In Search, vol 8, no 4 (4e trim. 1981), pp. 4-9, 34-35.

Historique de la réglementation en matière de radio et de télévision au Canada. Le concept de "système unique", qui réunit les diffuseurs privés et publics, est expliqué et commenté. On y démontre que les diffuseurs privés trouvent avantage dans ce système au détriment de Radio-Canada.

327 PEPIN, René .- "La compétence fédérale sur la radiodiffusion et la télédistribution: Capital Cities Communications inc. et al. V. C.R.T.C." .- Dalhousie Law Journal, vol 5, no 1 (janvier 1979), pp. 181-198.

Le droit des entreprises canadiennes de télévision par câble d'éliminer des messages de publicité contenus dans les émissions américaines qu'elles retransmettent à leurs abonnés est analysé. Le partage de compétence constitutionnel canadien en matière de radiodiffusion et de télédistribution est traité. La juridiction du parlement fédéral canadien sur le pouvoir de réglementation des entreprises de télédistribution est discuté en se référant à la jurisprudence pertinente et à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867.

328 PEPIN, René .- "Introduction à l'étude du phénomène de la propriété des mass media électroniques au Canada" .- Revue de droit, vol. 7, no 1 (1976), pp. 49-148.

Propriété des stations de radiodiffusion: prescriptions législatives et réglementaires; les réseaux, l'ampleur du phénomène, les principaux acteurs. Propriété et cheminement des émissions: relation producteurs-commanditaires-réseaux, coût des émissions, relation réseaux-stations affiliées. Le phénomène de la propriété: concentration, commercialisation. Position, moyens d'action et décisions du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

329 TRUDEL, Pierre .- "Certaines garanties du pluralisme dans la réglementation canadienne de la radiodiffusion" .- Études canadiennes. Canadian Studies, no 12 (juin 1982), pp. 5-40.

Description du système canadien, caractérisé par un oligopole partagé entre 4 types de radiodiffuseurs: 1. la Société Radio-Canada, 2. les entreprises de télédistribution, 3. les entreprises provinciales de ra-

diodiffusion éducative, et 4. les radiodiffuseurs communautaires. On indique également les règles de conduite incombant aux diffuseurs: 1. règles de nature quantitative: limite de temps alloué à la publicité, le contenu canadien et les programmes de politique partisane; 2. règles de nature qualitative: diverses interdictions reposant sur l'équilibre de la programmation et la responsabilité civique face au public. Des exemples sont cités.

voir aussi : 217

- 2.2.2.2.3 Télédistribution/Télévision à péage

330 ASSOCIATION CANADIENNE DE TELEVISION PAR CABLE .- La réglementation: une protection ou une gêne pour le public? Rapport spécial au 24e Congrès annuel, Québec 1981 .- (s.l.) : (s.n.), 1981.-

331 BAZINET, Raymond; NADEAU, Albény .- La réglementation de la téléphonie et de la câblodistribution: rapport synthèse .- Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1980.- 70 p.

Evaluation de la réglementation de type base tarifaire-taux de rendement pratiquée par la Régie des services publics (RSP) du Québec dans les secteurs de la téléphonie et de la télévision par câble. On souligne les traits essentiels de ce type de réglementation et on dégage les principaux avantages et déficiences. On situe le problème de la réglementation dans le secteur des télécommunications en brossant un tableau de la situation de la téléphonie et de la télévision par câble aux Etats-Unis, au Canada et au Québec: étendue de la réglementation pratiquée, objectifs des agences de réglementation, méthodes adoptées, analyse comparée des rendements financiers des entreprises. On remet en question le cadre traditionnel d'évaluation de la réglementation et on suggère des changements à envisager.

332 BOUCHER, Jacques; BICH, Marie-France; TRUDEL, Pierre .- Le système de réglementation de la programmation et de la tarification des entreprises de câblodistribution au Québec .- Montréal : Université de Montréal, Centre de recherche en droit public, 1977.- 353 p.

Etude identifiant les facteurs de réglementation et les critères d'évaluation des programmes ainsi que des tarifs des compagnies de câblodis-

tribution par les organismes de surveillance dans la province de Québec. Revue des législations récentes, des champs de compétence et des pouvoirs reconnus aux gouvernements provinciaux et fédéral au Canada.

333 CHEVREFILS, Georgette; SIMONEAU, Jean-Luc .- Le fardeau fiscal des entreprises de téléphone et de câblodistribution .- Québec: Ministère des Communications, 1978.- 78 f.

La question du fardeau fiscal et de la surtaxation préoccupe les intervenants des secteurs de la téléphonie et de la câblodistribution. Pour l'usager, cette situation se traduit par une charge additionnelle, laquelle va à l'encontre des orientations du gouvernement en matière d'accessibilité du citoyen aux médias. Cette étude vise à reconstituer le fardeau fiscal de chacun des secteurs, à identifier les anomalies qui y existent et à apporter des corrections. En annexe: identification des taxes applicables au secteur des télécommunications et références législatives; tableaux des impôts pour chacun des secteurs; considérations sur certaines taxes payées.

334 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES, .- "Appel de demandes de licences de télévision payante" .- Inter, vol. 15, no 10 (15 mai 1981), pp. 1-10.

Avis public du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes du 21 avril 1981 annonçant qu'il est prêt à recevoir des demandes de télévision payante. Énoncé des conditions à respecter concernant le financement, la régionalisation, la propriété, le contenu canadien, la concurrence avec la télévision actuelle.

335 CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES .- La télévision par câble: révision de certains aspects des services de programmation .- Ottawa: CRTC, 1979.- 17 p.

Publié à titre d'avis public, se document se veut la réponse du CRTC à des demandes et à des observations faites par le grand public et par l'industrie de la radiodiffusion. Il réexamine certaines positions de principe et certaines exigences réglementaires concernant la télévision par câble, comme la substitution d'émissions simultanées, la distribution des signaux de stations de télévision américaines, le canal communautaire et les canaux de programmation spéciaux.

336 GAGNÉ, Serge; BRUNET, Carol .- "La télévision payante: 1. Un succès qui tarde à venir" .- Antennes, nos 15-16 (3ième-4ième trim. 1979), pp. 50-54.

Historique de la télévision payante au Canada et aux États-Unis, évocation de ses implications techniques, de la législation et de la réglementation la concernant.

337 HILLGARTHNER, William P.; CHICOINE, André .- Le développement de l'accès à la câblodistribution: analyse comparative de contrôles gouvernementaux québécois, canadien, américain et anglais .- Montréal: Université McGill, Office of industrial research, 1979.- 59 f.

Étude, basée sur des textes et sur des sources secondaires choisies, de la contribution des règlements et lois du Québec, du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni au développement de l'accès à la câblodistribution. Comparaison du développement historique, de la structure et de la justification du contrôle de la réglementation dans les 4 pays. Évaluation des textes de politiques et de règlements concernant les aspects suivants de la câblodistribution: technologie du câble, messages (production, distribution, contenus) et coûts. Selon les résultats de l'étude, seules les approches de la Régie des Services publics (accès communautaire) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) facilitent l'accès à la câblodistribution. L'accessibilité pourrait être davantage favorisée par la Régie en autorisant la publicité non commerciale et en baissant le standard de qualité technique des émissions.

338 L'ALLIER, Jean-Paul; FORTIN, Claude .- "La Cour Suprême et la câblodistribution: deux questions constitutionnelles, une seule réponse" .- McGill Law Journal/Revue de droit McGill, vol. 25, no 2 (1979), pp. 267-274.

En matière de télédistribution, la compétence constitutionnelle canadienne appartient au gouvernement fédéral. On s'interroge sur la compétence internationale du Canada de modifier le contenu des programmes de télévision américains en y supprimant le contenu publicitaire. La distinction juridique entre systèmes de télévision à antenne communautaire, entreprises de télédistribution et télévision conventionnelle est analysée.

339 LEVASSEUR, Pierre .- Réglementation .- Ottawa : Association Canadienne de Télévision par Câble, 1978.- 22 p.

L'industrie du câble doit maintenant s'adapter à un nouveau cadre de réglementation et se préoccuper des négociations fédérales-provinciales en cours. Le document veut faire le point sur les hypothèses de réglementation et sur les positions que pourraient adopter l'industrie. Le gouvernement fédéral semble percevoir le câble comme une industrie de transition, un service de livraison à domicile plutôt qu'une extension du système canadien de diffusion. Les provinces, qui veulent contrôler le câble, ne lui reconnaissent pas un titre de radiodiffuseur mais soulignent ses possibilités dans le développement régional. Le gouvernement fédéral peut donc envisager un transfert des pouvoirs et un partage de la réglementation. Or les provinces sont sensibles aux pressions des éléments communautaires en ce qui a trait au développement régional. L'industrie devrait donc s'attendre, dans cette hypothèse d'un contrôle provincial, à un volume plus important de réglementation ainsi qu'à un accroissement des besoins en capitaux, équipement et ressources humaines et à des pressions tarifaires. Elle doit s'opposer aussi à tout partage de la réglementation entre les deux paliers, expérience qui a souvent échoué.

340 MARTIN, Louise .- "L'AANB et la câblodistribution" .- McGill Law Journal/Revue de droit McGill, vol. 25, no 2 (1979), pp. 254-267.

Le partage de compétence constitutionnel canadien en matière de radiodiffusion et de télédistribution est analysé. La juridiction du parlement fédéral sur la réglementation des entreprises de télédistribution concernant les émissions étrangères distribuées aux abonnés par câble est traitée. L'auteur discute du conflit juridique entre la réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et la convention inter-américaine de Radio-communication de 1937.

341 NADEAU, Albény; BAZINET, Raymond .- La réglementation de la téléphonie et de la câblodistribution .- Sherbrooke: Université de Sherbrooke, 1980.- 294 p.

Le premier chapitre consiste en l'examen des fondements de la théorie traditionnelle de la réglementation (développements récents, critiques). Un survol des industries de la téléphonie et de la câblodistribution aux États-Unis, au Canada et au Québec révèle, dans le premier cas, une forte concentration de grandes entreprises à côté desquelles survivent de nombreuses petites firmes locales; dans le deuxième cas, les données concernant les taux d'accroissement des abonnés, des investissements et des revenus rendent compte d'une industrie en pleine croissance. La ré-

glementation de type base tarifaire-taux de rendement se révèle d'application universelle pour le secteur de la téléphonie. Toutefois, un examen des pratiques des entreprises démontre une grande diversité dans les modalités d'application de ce type de réglementation. D'autre part, l'absence de la réglementation rigide caractérise le secteur de la câblodistribution. L'industrie de la téléphonie jouit d'un rendement financier pour le moins enviable. Du côté des entreprises de câblodistribution, les inégalités de rendement sont très marquées. Enfin, après examen de la réglementation économique de la Régie des services publics du Québec, les auteurs évaluent cette réglementation en téléphonie et en câblodistribution.

342 ROMAN, Andrew J. .- "Une fois, deux fois, trois fois, adjugé" .- En Quête/In Search, vol. 7, no 3 (été 1980), pp. 12-19.

Examen de la loi accordant les licences de télédistribution. Le monopole des licenciés est condamné. Deux solutions sont offertes; la déréglementation totale de la télédistribution ou considération de celle-ci à la fois comme un monopole et un service public avec fixation des tarifs et définition de la qualité.

343 TRUDEL, Pierre .- "Les conflits et enjeux juridico-politiques suscités par l'implantation de la télévision à péage" .- Revue juridique Thémis, vol. 16, (1981-1982), pp. 431-456.

Les conséquences de la télévision à péage sur la réglementation des télécommunications au Canada sont analysées à partir de la terminologie de ce nouveau service, de son historique, des options retenues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), des conflits latents que ce nouveau service risque de provoquer parmi les exploitants, producteurs, radiodiffuseurs et gouvernements fédéral et provinciaux.

344 TRUDEL, Pierre .- "Les politiques de programmation et de tarification de la régie des services publics en matière de câblodistribution" .- Revue juridique Themis, vol. 10, no 2 (1975), pp. 215-254.

Rappel historique sur l'implication de la Régie des services publics dans le domaine de la câblodistribution: a) la politique de communication contenue dans le livre vert de 1971; b) le règlement relatif aux entreprises publiques de câblodistribution. Le cadre législatif: a) la loi de la Régie des services publics (structures de fonctionnement, juridiction) b) la loi du Ministère des Communications. La program-

mation: a) les impératifs du "règlement relatif aux entreprises publiques de câblodistribution" en matière de programmation et de production; b) les politiques de la régie: son attitude générale en matière de programmation, les émissions américaines, la télévision payante, le câblo-sélecteur, la bi-directionnalité, l'exigence de l'article 18 du règlement vis-à-vis du rôle des entreprises en matière de production, la collaboration entre entreprises et la nature de la production locale, la publicité, la programmation communautaire. La tarification: a) les exigences de la loi et du règlement; b) l'égalité entre les abonnés et la pondération des éléments de la grille tarifaire.

voir aussi : 272, 327

INDEX DES AUTEURS

ADDA, Lise 011
ALBRECHT, B. 220
ALBRECHT, Richard 134
ALEXANDERSON, Thomas 221
ALLEYN, Jacques R. 208
APPLEBAUM, Louis 176, 177
ARCHAMBAULT, Michel; 083
ASSOCIATION CANADIENNE DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE 330
ASSOCIATION CANADIENNE DES RADIODIFFUSEURS 257, 264
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FILMS DU QUÉBEC 246
ATWELL, Stuart 040
AUDIGIER, P. 301
AUFERMANN, Jorg 222
AUTIN, Jean 001
BABE, Robert E. 065a, 158, 209, 323
BAER, James 040
BALLE, Francis 142, 223
BARBE, Raoul 313
BARBIER-BOUVET, J.-F. 281
BAZINET, Raymond 331, 341
BEAUCHAMP, Colette 084
BEAUD, Paul 282
BEAUD, Pierre 283
BEAUSOLEIL, Pierre 034
BELLARMIN 143
BELLINGARD, P. 055
BENOIST, Bernard 034, 324
BERRIGAN, Frances-J. 284
BERTRAND, Guy 002
BICH, Marie-France 332
BOISVERT, Antonin 119
BONNEAU, Michel 076
BONNEVIER, Hans 224

BORDAT, Francis 012
BOUCHER, Jacques 314, 332
BOURBONNAIS, Marcel 285
BOUTOT, Bruno 085
BRAULT, François 024
BRIGGS, Asa 225
BRUNEL, Gilles 286
BRUNER, Arnold 057
BRUNET, Carol 336
BRUNET, Claude 159
BUCHAN, Robert-J. 041
BULLINGER, Martin 144
CADIEUX, Rita 120
CAILLAVET, Henri 178
CANADA. COMITÉ CONSULTATIF DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE 179
CANADA. MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS 013, 085, 180, 181, 182, 210, 211
CANTIN, Hélène 066
CANTOR, Joël M. 087
CANTOR, Muriel G. 087
CARON, Jean-Lucien 058
CARON, Jean-Paul 025
CARRIER, Denis 265, 287
CARTER, Richard 315
CASTELLANI, Christian 026
CATTREL, Jacques 145, 146
CAWELTI, John C. 067
CAZENAVE, Jean 147
CEGIR 068, 069, 088
CERF-WEIL, Annie 160
CHAKROUN, Abdallah 161
CHANIÉ, Christine 042
CHAPMAN, John 043
CHARRON, Claude-Yves 009, 070
CHEVREFILS, Georgette 333
CHICOINE, André 337

CLUZEL, Jean 226
COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES 302
CONFÉRENCE CANADIENNE DES ARTS 183
CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES 027, 028, 029, 030, 031, 071, 071a, 071b, 071c, 071d, 072, 073, 114, 120, 124, 212, 213, 214, 247, 266, 267, 268, 288, 325, 334, 335
CONSEIL DE L'EUROPE 135, 184
CONSTANTINEAU, Gilles 089
COULOM, Nicole 078
COURSAGET, Alain 303, 304
COURTEIX, Simone 044
CROP INC. 115
DAIGNEAULT, Pierre 116
DARDA 045, 101, 269
DAVEY, Keith 129
DEGANG, Claude 046
DEJONGHE, Huib 305
DELAFON, Eudes 090
DENUIT, Paul-Henri 014
DESCHÊNES, Pierre-A. 047, 316
DITTRICH, R. 162
DOTTO, Lydia 048
DUMAS, Pierre 002
DUPUY, Rémy 015
DUSSART, Christian 032
ECONOSULT INC. 117
EDDIE, C. 102
EIVA, Simon 227
ELLIS, David 215
FABRE-ROSANE, Gilles 228
FAVRE, François 103
FLEURY, Maurice 118
FLICHY, Patrice 016, 074
FORTIN, Claude 338
FOUBERT, Claude 103, 185, 229
FOURNIER, G. 075
FOWLER, R.M. 130, 131

FOX, Francis 185, 248
FRABIZIO, Claude 078
GAGNÉ, Murielle 033, 317
GAGNÉ, Richard 076
GAGNÉ, Serge 336
GALLO, Mario 306
GARNHAM, Nicolas 078
GASSOT, Yves 015
GAUTHIER, Raymond 121
GAUTHRONET, Serge 059
GIROUX, Daniel 066
GOROSTIAGA, Eduardo 136
GOUSSE, Claude 034, 116
GRANDI, R. 148
GRAY, Jack 186
GREGORY, S. 049
GRIFFITHS, Stuart 249
GUYON, C 149
HALD, Robert D. 163
HALLE, F. 277, 278
HAMBURG, Morton I. 307
HARDY, André 318
HARDY, Denis 319
HASLAM, Gerry 060
HÉBERT, Jacques 176, 177
HERRMANN, Günter 164
HILLGARTHNER, William P. 337
HOLMES, John 244
HOROWITZ, Harold 078
INSTITUT INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION 050
INSTITUT INTERNATIONAL DES COMMUNICATIONS 270
INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE 003, 004
ISACSSON, Paul J. 258
JANISCH, H.N. 320
JEAN-PAUL L'ALLIER ET ASSOCIÉS INC. 017
JEDELE, Markus 018

JOHANSEN, Robert 064
JUNEAU, Pierre 005, 250, 259, 260
KALTENECKER, H. 051
KEREVER, A. 162
KRISTEN, Christian 308
LABELLE, Lucien 119
LABRANDE, Christian 104
LABRECQUE, René 265
LABRIE, André 052, 105
LACOSTE, Maurice 083
LAFRANCE, Jean-Paul 002, 034
LAHAIE, Jacques 230
L'ALLIER, Jean-Paul 338
LALONDE, Francine 165
LAMARCHE, Jacques-A. 289
LAMBERT, Stephen 244
LAMOUR, Catherine 106
LANGLOIS, Christian 271
LAPOINTE, Alain 034, 035, 091
LATAPIE, F. 301
LAVERGNE, Sylvie 290
LECLERC, Louis 105
LEDRU, Philippe-Henri 137
LEGRES, Jean 138
LEHNER, Gunthar 150
LEPIGEON, Jean-Louis 061
LEVASSEUR, Pierre 339
LEWIS, P.-M. 291
LITTUNEN, Yrjo 053
LUNDEVALL, Karl-Erik 231
MADDEN, John C. 062
MARIE, Jean-François 092
MARTIN, Louise 340
MASOUYE, Claude 166
MATTELART, Armand 077, 187, 188
MATTELART, Michèle 077

MC NULTY, Jean 093
MEIER, Werner A. 036
MEISEL, John 107
MÉTAYER, Gérard 189
MEYER, Georges 243
MICHAUD, Denis 066
MICKLITZ, H. 063
MIEGE, Bernard 078
MILHES, Gérard 232
MISSIKA, Jean-Louis 079
MOINOT, Pierre 233
MOTTA, Mario 309
MOUSSEAU, Jacques 108, 234
MULLER, Albrecht 054
MULTI-RÉSO INC. 037
MUNCH, Jean-Bernard 310
MURARD, Heribarto Jorge 235
NABHAM, Victor 167
NADEAU, Albény 331, 341
NADON, Gabriel 118
NAMUROIS, Albert 132
NELSON, Joyce 109, 326
NINEY, François 006, 103, 104
NOBLE, Ian 094
NORDENSTRENG, Kaarle 110
NOREAU, Francine 066
NYHAN, Michael J. 064
OFFICE DES COMMUNICATIONS SOCIALES 190
OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA 191, 272
OLSSON, A. Henry 168
O'NEILL, Louis 216
OPPENHEIM, Jacques 038, 151
OUIMET, Alphonse 192, 193
OSTROFF, David 038
PARADIS, Richard-J. 007
PARENT, Lucie 292

PARENT, Richard 293
PAULU, Burton 236
PELLETIER, Robert 032
PÉPIN, René 327, 328
PEPPER, Robert 019
PEREZ, H. 055
PEUGEOT, Catherine 152
PIEMME, Jean-Marie 020, 187, 188
PIERROT, Colette 032
PIETTE, Jacques 318
PIGEAT, Henri 021
PIOTTE, René 322
PLOMAN, Edward 056
PLUMMER, Robert 064
POCHET, Philippe 106
PRAGNELL, Anthony 273
QUÉBEC (PROV.). COMITÉ DIRECTEUR POUR L'ÉTUDE DE LA TÉLÉVISION À PÉAGE 274
QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES 122
QUÉBEC (PROV.). MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS 194, 195, 196, 197, 198, 201, 217, 275, 276, 294, 295
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ ET ASSOCIÉS 296
RÉMILLARD, G 277, 278, 321
RIKLIN, Franz 169
RIX, Léo 153
ROANNE, Henri 095
ROCHER, Guy 237
ROMAN, Andrew J. 342
ROY, Serge 199
SAARLOOS, Jack 238
SALLARD, Roger 096
SARRAZIN, Jean 261
SAUER, Maria 200
SAUVAGEAU, Florian 201
SCHARF, Albert 154
SCHREINER, Bernard 022
SEBAN, Paul 239

SENECAL, Michel 297, 298
SHEPARD, C. D. 008
SILBERMANN, Alphonse 202
SIMONEAU, Jean-Luc 277, 333
SMITH, A. 240
SMITH, Antony 311
SMITH, Desmond 203
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION 204
SOCIETE RADIO-CANADA 123, 125, 126, 127, 128, 251, 252, 253, 254, 255, 262
SOCIETE RADIO-TELEVISION DU QUEBEC 241
SOTIAUX , Daniel 155
SPICER, Michael W 242
STANTON, Franck 038
STEPHENNE, H. 277, 278
STORA, Charles 170
SUFFERT, Annette 243, 244
SZUKAGVI, Istvan 171
TELE-METROPOLE 080
THERA, John 081
THIBAUT, Françoise 156
THOMPSON, John 312
THOVERON, Gabriel 097
TREMBLAY, Gaétan 034, 205, 206
TRILLAT, Marcel 239
TRUDEL, Pierre 034, 322, 329, 332, 343, 344
TYLER EASTMAN, Suzann 111
ULMER, Eugen 172
VALASKAKIS, Gail 009
VALSGAARD, Kjeld 153
VANDELAC, Louise 112
VARES, Tapiro 110
VASTEL, Michel 098
VIDAL-BENEYTO, José 078
WANGARMEE, Robert 263

WARD, Douglas 299
WEDELL, George 207
WEINCKE, W. 162
WINN, Conrad 158
WOLTON, Dominique 079
YOU, Didier 173
ZINS, Pierre 023

INDEX DES TITRES

L'index comprend les titres de livres et de rapports de recherche; nous avons également retenu les numéros de notices présentant une analyse d'un chapitre de livre. Un astérisque suivant le titre indique que la notice ne comprend pas de résumé.

L'accès à la communication: quelques modèles occidentaux de media communautaires 284

Analyse de la programmation et du contenu canadien 071

Les années 1980: décennie de la pluralité: radiodiffusion, satellites et télévision payante - The 1980's: a decade of diversity: broadcasting satellites and pay T.V., a report 114

Aperçu de l'industrie de la télédistribution: tableaux et diagrammes 1982* 013

L'argent de la télévision: Commission d'enquête du Sénat 226

Aspects juridiques de la radiodiffusion par satellite 310

Les aspects juridiques des échanges de programmes de télévision entre pays européens* 106

Attitude des Québécois francophones vis-à-vis la création d'un nouveau réseau français de télévision (du 4 novembre au 2 décembre 1983)* 115

L'avenir de la radiodiffusion nationale* 259

L'avenir de la télévision francophone: rapport du comité fédéral-provincial sur l'avenir de la télévision francophone 210

L'avenir des médias communautaires au Québec 286

L'avenir et le présent de la radiotélédiffusion: Société Radio-Canada* 250

Bâtir l'avenir: recherche et développement: bilan et perspectives 194

Bâtir l'avenir: recherche et développement: radio-télévision 195

Bâtir l'avenir: vers une Société Radio-Canada distincte 248

La câblodistribution et le droit d'auteur: éléments de réflexion* 165

Le Canada à l'aube du vidéotex 062

Le Canada et la télécommunication 179

Les canaux spécialisés au Québec: commentaires du Ministère des Communications du Québec (MCQ) présentés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) 275

Changer de société: déclin du nationalisme, crise culturelle et alternatives sociales au Québec 297

Changer la télévision ou la réalité imaginaire 178

Colloque "Recherche québécoise sur la télévision" 065

Colloque sur des expériences européennes de télévision par câble, radio locale et vidéographie: enseignement et perspectives 135

Comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion établi le 14 mars 1977 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 124

Communication et pouvoir: mass media et media communautaires au Québec 281

La communication par satellite, perspectives pour l'usager 050

Les communications au Québec: bilan des secteurs: études réalisées pour le comité sur la dimension nationale des communications 196

Compte rendu des mémoires et des audiences publiques 176

Le consommateur et les nouvelles technologies de l'information 063

Consultation de groupes de téléspectateurs: synthèse des échanges 117

Le contentieux fédéral-provincial sur la compétence en communication 318

La culture contre la démocratie? L'audio-visuel à l'heure transnationale 077

La culture et les communications: éléments clés de l'avenir économique du Canada 185

Culture, radiodiffusion et identité canadienne. Mémoire présentée au comité d'étude de la politique culturelle, mars 1981 251

Décisions et énoncés de politique sur la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes 212

La déréglementation des communications aux États-Unis et son impact effectif et potentiel sur la réglementation canadienne et québécoise 315

Le développement de l'accès à la câblodistribution: analyse comparative de contrôles gouvernementaux québécois, canadien, américain et anglais 337

Le développement et la régionalisation de l'Office de radio-télévision du Québec: rapport synthèse des audiences publiques de Radio-Québec 230

Diffusion hors Québec des produits audiovisuels québécois 105

Droits de propriété intellectuelle et distribution par câble de programmes de télévision 162

Enoncé politique relatif à la télévision par câble 266

Enquête sur l'opinion des francophones au sujet de la télévision de Radio-Canada et des autres télévisions 125

Enquête sur l'opinion des francophones au sujet de la télévision de Radio-Canada et des autres télévisions: mandat général et mandat national de la télévision de Radio-Canada (document de travail) 126

L'équilibre en radiodiffusion: rapport sur un colloque tenu les 16 et 17 janvier 1981 à Hull (Québec) 120

Espace, télécommunications spatiales et radiodiffusion par satellite: les objectifs de la prochaine décennie 055

Etude comparative sur les communications en Suisse, Allemagne Fédérale et Italie 202

Etude d'opportunité relative à l'introduction d'un deuxième réseau privé de télévision de langue française desservant le Canada et les autres marchés périphériques* 068

Etude de l'impact socio économique de la diffusion directe par satellite (DDS) sur l'industrie canadienne de la télévision 040

Etude de l'industrie de la production indépendante en audio-visuel au Québec (1975-1976) 083

Etude de la rentabilité d'un projet de radio communautaire à Rimouski 296

Etude en programmation: 1ère partie: perspective 265

Etude relative à l'impact de la télévision française (TVFQ-99) au Québec dans l'optique du mandat législatif et du plan de développement de la SRTQ (Radio-Québec) 017

Etude sur la télévision sélective et payante 026

Évaluation du programme d'aide aux média communautaires (EPAMEC) 293

Le fardeau fiscal des entreprises de téléphone et de câblodistribution 333

Le fédéralisme canadien: éléments constitutionnels de formation et d'évolution 321

Les francophones et la radio... et plus particulièrement, la radio AM française de Radio-Canada: réalisé pour le Comité d'étude sur l'avenir de la radio publique 127

Les Fransaskois et les médias électroniques: rapport présenté à l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan 121

Le financement des canaux communautaires et des canaux d'accès public des réseaux de télévision par câble dans les pays membres du Conseil de l'Europe 270

Les grands voisins: actes du colloque belgo-canadien des 24, 25 et 26 novembre 1983 107

Impact économique des politiques fédérales en communication 197

L'industrie de la production d'émissions de télévision au Canada 091

L'information des minorités franco-canadiennes et les mass media québécois 118

Initiatives concernant les industries de la radio et de l'enregistrement sonore* 180

Les journalistes: dans les coulisses de l'information 089, 201

Lettre ouverte à la Société Radio-Canada 246

Livre vert sur l'établissement du marché commun de la radiodiffusion notamment par satellite et par câble 302

Les mass media; rapport du comité spécial du Sénat sur les moyens de communications de masse 129

Media communautaires?: radios et télévisions locales et expériences d'animation audio-visuelle en Europe 282

Les médias communautaires québécois 209

Mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à l'appui des demandes de renouvellement des licences d'exploitation des réseaux. Volume I: Radio-Canada: vue d'ensemble 252

Mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à l'appui des demandes de renouvellement des licences d'exploitation des réseaux. Volume III: quelques thèmes spéciaux 253

Notes pour l'allocution de M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications à l'occasion du congrès de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, Québec, le lundi 28 avril 1975 245

Les ondes radiophoniques sont propriété publique 247

Plan de développement 1984-1985* 204

Politique de développement des medias communautaires 294

Politique de développement des médias communautaires et programmes d'aide au développement des medias communautaires 295

La politique de la télédiffusion et la loi sur le droit d'auteur* 158

La politique nationale du film et de la vidéo 181

Politique relative aux entreprises de réception de radiodiffusion (télévision par câble) 267

Les politiques québécoises de services et les politiques québécoises industrielles en communication ainsi que les interventions effectuées dans ces secteurs 200

Position de regroupement des organismes communautaires de communication du Québec sur l'avant projet de réglementation relatif aux entreprises publiques de câblodistribution et le financement des organismes communautaires de communication du Québec 279

Positions constitutionnelles sur la radio et la radiodiffusion au Canada 324

Pour une politique québécoise de la radio 217

Pour une réforme de l'audiovisuel: rapport au premier ministre de la Commission de réflexion et d'orientation 233

Pourquoi une nouvelle chaîne française privée?* 080

Profil économique de la radiodiffusion privée au Québec (document de travail) 076

Programmations francophones et anglophones: le jeu de la concurrence* 102

La propriété canadienne dans la radiodiffusion. Rapport sur le désaissisement étranger 071a

La propriété dans l'industrie privée de la radiodiffusion: le CRTC et la propriété des moyens de radiodiffusion (Étude numéro I) 071b

La propriété de l'industrie privée de la radiodiffusion: les effets de la concentration sur la programmation de la radiodiffusion (Étude numéro VI) 071c

La propriété dans l'industrie privée de la radiodiffusion: une analyse économique de sa structure, de son rendement et de son comportement 071d

Le Québec et la radio-télévision: éléments d'une politique 216

Québec - Ottawa face à la mutation des (télé) communications: dépasser l'impasse 317

Le Québec, le fédéralisme et les communications, 319

Les Québécois et la télévision: la place de Radio-Québec 116

La radio au Québec: rapport présenté au sous-comité no 1 sur la radio éducative 066

La radio dans les années 1980 262

La radio dans les années 80: colloque international d'Ottawa organisé par la Société Radio-Canada en collaboration avec l'Union européenne de radiodiffusion 261

La radio francophone au Québec et la disponibilité de pièces vocales de langue française 088

La radio MF au Canada: énoncé de politique pour un service radiophonique diversifié 213

La radiodiffusion canadienne: objectifs et réalités 1928-1968 215

La radiodiffusion et les télécommunications canadiennes: l'expérience du passé, les choix de l'avenir 325

La radiodiffusion multilingue dans les années 70 072

Les radios libres 147

Rapport annuel (CRTC) 214

Rapport annuel (MCC)* 182

Rapport annuel (MCQ) 198

Le rapport annuel de la Société Radio-Canada* 254

Rapport annuel de la Société radio-télévision du Québec* 241

Rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio et la télévision 130

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la violence dans le secteur des communications (volume 7) 249

Rapport de la consultation du ministre des Affaires culturelles du Québec 122

Rapport du comité d'étude de la politique culturelle fédérale 177

Rapport du comité de travail du C.M.P.D.C. sur le développement de Radio-Québec 237

Rapport du Comité sur la radiodiffusion 131

Rapport du Groupe de travail fédéral-provincial sur l'incidence industrielle des politiques en matière de télécommunication 175

Rapport spécial sur la radiodiffusion au Canada: 1968-1978 073

Rapport sur l'aptitude de la communauté artistique francophone du Canada à répondre aux besoins de programmes d'un nouveau réseau francophone de télévision privée* 075

Rapport sur la télévision à péage 268

Rapport sur les politiques de services et de développement de la Société de radio-télévision du Québec (Radio-Québec) 084

La rationalisation des télécommunications canadiennes: plan d'action 193

Recherche et développement : 1977-1978 008

Réglementation 339

La réglementation de la téléphonie et de la câblodistribution 341

La réglementation de la téléphonie et de la câblodistribution: rapport synthèse 331

La réglementation des télécommunications québécoises à un tournant 316

La réglementation: une protection ou une gêne pour le public? Rapport spécial du 24e Congrès annuel, Québec 1981* 330

Résultats du sondage pan-canadien réalisé pour le comité sur l'avenir de la radio publique: résultats selon les diverses variables 128

Le rôle de l'État vis-à-vis des industries culturelles: documents de la conférence organisée à Strasbourg du 28 au 30 avril 1980 184

R.T.B.F.: Rapport d'activités 1977 218

Les satellites de télécommunication couvrant le Québec: situation actuelle et perspective 052

Service de télévision à péage 027

La stratégie de Radio-Canada: plans de la politique de radiotélédiffusion du Conseil d'administration de la Société Radio-Canada en réponse à la demande du Ministère des Communications 255

Structure, performance et réglementation de la télédiffusion canadienne 323

Symposium sur les activités spatiales et leurs implications: d'où vient-on et où va-t-on à l'aube des années '80: le Québec et les satellites de communication au seuil des années '80 047

Synthèse du rapport portant sur les objectifs, problèmes et recommandations dans le secteur des medias communautaires 287

Le système de réglementation de la programmation et de la tarification des entreprises de câblodistribution au Québec 332

La télématique des autres : les expériences de vidéotex en Europe 059

Télévision à péage 028

La télévision à péage au Québec: éléments d'une politique 274

La télévision à péage au Québec: un diagnostic de la demande et de l'impact financier de la télévision à péage 037

La télévision à péage: bilan des aspects technico-économiques* 035

La télévision à péage, deuxième rapport: le modèle québécois 277

La télévision à péage et son impact sur l'industrie canadienne des télécommunications* 025

Télévision à péage par abonnement 029

Télévision à péage par émission 030

La télévision à péage, premier rapport: les éléments du dossier 278

Télévision à péage? : présentation au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes sur l'introduction de la télévision à péage 264

Télévision à péage universel 031

La télévision circule-t-elle à sens unique?: revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde 110

Télévision: enjeux sans frontières. Industries culturelles et politique de la communications 187

Télévision et télécommunications aux États-Unis 301

La télévision francophone au Canada: un deuxième réseau privé* 069

La télévision locale en Suisse: bilan et perspective 283

La télévision par câble commence demain 021

La télévision par câble: enquête sur le canal communautaire 288

La télévision par câble et l'intérêt public: un exposé de l'Office national du film du Canada, octobre 1982 272

La télévision par câble: révision de certains aspects des services de programmation 335

La télévision payante: étude exploratoire auprès d'adultes québécois francophones 032

La télévision payante: jeux et enjeux 034

La télévision payante: propositions de modèles et commentaires 276

La télévision payante au Canada: vision économique et politique 271

Télévision sans frontières: un problème de coopération internationale 044

La télévision selon le bulletin CROP (mise à jour 1983) 123

Les télévisions francophones. Études comparée: France, Belgique, Québec 082

Une stratégie culturelle: proposition pour la définition d'une politique fédérale pour les arts et les industries culturelles au Canada 183

Une stratégie d'avenir pour la radiodiffusion* 257

Une troisième stratégie: un abécédaire canadien pour de solutions sensées à des problèmes insolubles 186

L'univers de la télévision payante aux États-Unis: les services réseaux et les canaux nationaux de TVP 033

Vers une nouvelle politique de la radiodiffusion* 211

Vers une recherche de nouvelles formes de radiodiffusion: la programmation locale au Canada 093

La viabilité de l'industrie de production d'émissions de télévision d'expression française au Canada: document de travail* 086

Vidéotex: chaînon manquant de la vidéosphère? ou almanach du peuple "électronifié" 058

Vivre sa culture et se reconnaître : un mémoire présenté au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale 191

Liste des sources consultées

1. Bases de données bibliographiques

BADICOM. Département d'information et de communication de l'Université Laval (Québec).

FRANCIS. Centre de documentation sciences humaines du CNRS (France).

LOGOS. La Documentation française.

REPERES. Centrale des bibliothèques (Montréal) et Bibliothèque nationale du Québec.

2. Bibliographies et guides

Bibliographie générale sur la radio. Recueil d'ouvrages publiés 1920-1976 : General Bibliography on Radio. Collection of published and impublished works 1920-1976 .- Montréal : Société Radio-Canada, Service de recherches, 1976 .- 42p.

List of Documents and Publications in the Field of Mass Communication (1983) .- Paris : Unesco, 1983 .- 160p.

Scandinavian mass communication research : publications in English, French and German .- Tampere : Nordicom, 1978 .- 45p.

BOIVIN, Bernard-Henri .- Bibliographie des bibliographies québécoises .- Montréal : Bibliothèque Nationale du Québec, 1979 .- 2 vols.

CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TELECOMMUNICATIONS CANADIENNES .- Bibliographie des études du C.R.T.C. = Bibliography of CRTC studies .- Ottawa : CRTC, 1982 .- 77p., 75p.

DE BONVILLE, Jean .- Communications : Liste d'ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'Université Laval, 1974-1978 .- Québec : Bibliothèque de l'Université Laval, 1978 .- 417p.

DE BONVILLE, Jean .- Introduction aux ouvrages généraux de référence sur la communication et les mass media .- Québec : Bibliothèque de l'Université Laval, 1975 .- 148p.

FOURNIER-RENAUD, Madeleine; VERONNEAU, Pierre .- Ecrits sur le cinéma (bibliographie québécoise 1911-1981) .- Montréal : Cinémathèque québécoise, Musée du cinéma, 1982 .- 180p.

GONZALEZ, Pamela .- Bibliographie radio : préliminaire .- Montréal : Service des recherches, Société Radio-Canada, 1983 .- 141p.

GONZALEZ, Pamela .- Bibliographie télévision : préliminaire .- Montréal : Service des recherches, Société Radio-Canada, 1983 .- 279p.

HILLGARTNER, William P.; CHICOINE, André .- La télévision communautaire par câble : un choix bibliographique. Rapport final préparé pour le Service de la recherche du Ministère des communications du Québec .- Montréal : Université McGill, 1978 .- 8p.

NARBAITS, Maddalen .- Bibliographie thématique sur les media communautaires dans la société québécoise .- Paris : Secrétariat d'Etat à la Culture, Service des études et de la recherche, 1976 .- 69p.

PEPIN, René .- Bibliographie sélective sur le droit canadien de la radiodiffusion .- (Sherbrooke) : (Université de Sherbrooke, Faculté de droit), 1976 .- 27p.

Bibliographies à l'intérieur d'ouvrages

BALLE, Francis; EYMERY, Gérard .- Les nouveaux médias .- Paris : Presses universitaires de France, 1980 .- 127p.

LOBELLE, Michel; LEFEBVRE, Bruno .- Francophonie, media et coopération .- London : Institut international des communications, 1977 .- 201p.

3. Catalogues de bibliothèques

Fondation nationale des sciences politiques. Fichier bibliographique.

Gouvernement du Québec. Bibliothèque administrative.

Gouvernement du Québec. Bibliothèque législative.

Université Laval. Bibliothèque générale.